

L'infertilité, «un problème de santé»

Un combat pour la gratuité de la fécondation in vitro

PAGES 6 ET 7

La sécurité en CHSLD à revoir

Le coroner remet son rapport sur la mort de Jules Tremblay

PAGES 2 ET 3

Des centaines de milliers de dollars disparus

Deux organismes de Saint-Thomas-Didyme fraudés

PAGE 8



BLACKBURN

Desbiens en mode pétanque

PAGE 14

ATTAQUE SAUVAGE

Frappé avec une bouteille, un joueur de football des Gaillards est défiguré; il pourrait perdre l'usage d'un oeil **PAGE 4**



HAPPÉE À SA SORTIE DE L'ÉCOLE

PAGE 2

PHOTO LE QUOTIDIEN - JEANNOT LÉVESQUE

Happée à sa sortie de l'école

Une jeune fille blessée gravement face à L'Odyssée/Dominique-Racine

STÉPHANE BÉGIN
sbegins@lequotidien.com

Une étudiante de l'École secondaire de L'Odyssée/Dominique-Racine, à Chicoutimi, a subi des blessures sérieuses à la tête après avoir été happée par un véhicule utilitaire sport, mercredi après-midi, sur la rue Bégin. Si son état est considéré comme sérieux, on ne craindrait pas pour sa vie.

Il était environ 16 h lorsque l'événement s'est produit. L'appel aux services d'urgence a été logé dans les instants qui ont suivi.

La conductrice d'un Jeep a heurté l'adolescente. Celle-ci a été projetée sur le capot du véhicule avant de retomber au sol.

Il n'est pas possible, pour le moment, de déterminer si

l'étudiante a traversé la rue au mauvais moment, si elle n'a pas regardé avant de le faire, si la conductrice a tenté de passer sur un feu rouge ou si elle n'a pas vu la jeune fille. Pour le moment, il semble bien que l'alcool ne soit pas en cause.

« Notre reconstitutionniste en scène d'accident est sur les lieux et il tentera de déterminer ce qui a pu se produire. Nous avons plusieurs témoins de l'accident et ces gens seront rencontrés rapidement afin d'en apprendre davantage sur cet événement », mentionne Bruno Cormier, porte-parole du Service de police de Saguenay.

« La jeune fille a pu être prise en charge rapidement par un médecin qui se trouvait à proximité et a ensuite été transportée à l'hôpital. Quant à la conductrice, elle a aussi été amenée en ambulance afin de soigner un choc nerveux », précise M. Cormier.

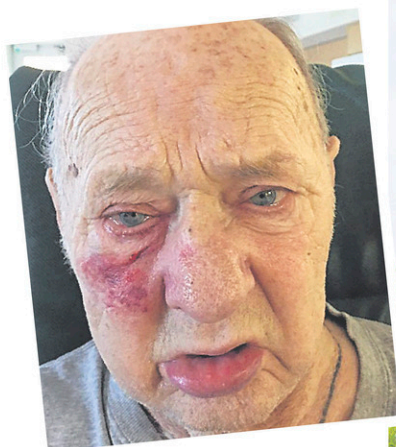
L'accident s'est produit un peu après la fin des cours. Le secteur de l'intersection des rues des Oblats et Bégin semble reconnu pour être dangereux. Plusieurs étudiants se trouvent fréquemment en bordure de la rue en attendant le transport en commun ou encore pour y fumer une cigarette.

La circulation a été perturbée durant quelques heures.



La conductrice de ce véhicule utilitaire sport a frappé la jeune fille, qui a subi des blessures sérieuses à la tête. Il n'est pas encore possible de savoir qui aurait pu commettre une erreur. L'enquête permettra d'en savoir davantage. — PHOTO

LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE



La sécurité

LE CORONER REMET SON RAPPORT SUR L'AGRESSION DE JULES TREMBLAY DANS UN CHSLD D'ALMA, DÉCÉDÉ LE LENDEMAIN



DOMINIQUE GOBEIL
dgobeil@lequotidien.com

Même si le coroner conclut que le résident Jules Tremblay, agressé

par un autre patient au Centre d'hébergement d'Alma l'an dernier, est décédé « d'une mort naturelle » aux suites d'un accident vasculaire cérébral (AVC) et qu'il n'y a pas de « lien direct » entre les deux événements, il réfléchit à la possibilité de revoir la sécurité dans les ailes protégées des résidences pour personnes âgées.

Il y a trois semaines, la famille de M. Tremblay prenait publiquement la parole pour dénoncer le manque de personnel dans le centre d'hébergement et de soins longue durée (CHSLD), ce qui entraînait des lacunes sur le plan de la sécurité. La sortie était appuyée par le syndicat local au sein de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ). Avec la publication dans les derniers jours du rapport du coroner, M^e Steeve Poisson, de Mont-Laurier, ils trouvent un écho à leurs cris d'alerte.

Le document de trois pages retrace les derniers moments de Jules Tremblay, 78 ans. Le 17

septembre 2017, au matin, celui qui souffre d'Alzheimer est frappé par un autre résident de l'unité protégée où ils demeurent. Cette section du CHSLD est conçue pour ceux aux prises avec un trouble cognitif ou du comportement.

« Il était au sol et l'agresseur continuait de le frapper. M. Tremblay avait des ecchymoses à la tête. Un protocole de suivi post-chute a été débuté et outre les ecchymoses, il semblait ne pas y avoir de conséquence », écrit M^e Poisson.

Mais le lendemain après-midi, Jules Tremblay s'effondre et est transporté à l'hôpital d'Alma. Il n'y a pas d'hémorragie intra crânienne, mais un accident vasculaire cérébral aigu est diagnostiqué le 19 septembre. La santé du patient se détériore, le pronostic est « sombre ». Après discussion avec la conjointe, Solange Gobeil, le médecin oriente M. Tremblay vers les soins palliatifs. Il décède le 23 septembre. Comme le signalement a été fait au coroner seulement le 31 octobre

Le syndicat interpelle les partis politiques

Le syndicat du Centre d'hébergement d'Alma est réconforté par la réflexion du coroner au sujet des mesures de sécurité à « revoir » dans les résidences pour personnes âgées et interpelle les différents partis politiques à ce sujet, en cette campagne électorale provinciale.

« Pour changer les choses, il y a un choix à faire. Ça prend de la volonté politique. Ça prend de l'argent. Est-ce qu'on veut faire de la santé et des services sociaux une priorité au Québec? », lance la vice-présidente du secteur Alma-Jonquière, Julie Boivin, du

Syndicat des professionnelles en soins du Saguenay-Lac-Saint-Jean affilié à la FIQ.

« Je suis contente de ce que j'ai lu dans le rapport du coroner. On l'attendait. Ce qui est arrivé dans ce CHSLD, ça peut arriver partout, surtout où il y a des unités protégées. Ça fait longtemps qu'on dit qu'il y a un problème, mais à la longue, on se dit qu'on fabule peut-être. C'est bien de voir quelqu'un comme un coroner qui pense la même chose que nous », déclare M^{me} Boivin en entrevue téléphonique.

La situation est choquante à

son avis. « L'employeur dit que les blessures dans les unités protégées font partie de la gestion des risques. Ce n'est pas rassurant pour les familles. On met nos parents, nos grands-parents dans les CHSLD. On ne veut pas qu'ils finissent comme ça. »

Depuis la publication du premier article dans *Le Quotidien* à la mi-août, des formations supplémentaires ont été données à des employées. « Ça a brassé un peu le pommier », image M^{me} Boivin, qui croit toutefois qu'il est temps d'en faire plus et de se mettre « en mode solution ». DOMINIQUE GOBEIL



à revoir

2017, des expertises, comme une autopsie, n'ont pas pu être demandées. Cependant, le dossier médical détaillé a permis de tirer les conclusions du rapport.

La Sûreté du Québec, après enquête, n'a détecté « aucun élément criminel », analyse le coroner. Le médecin a déclaré aux policiers qu'il n'y avait pas de lien entre l'agression du 17 septembre et l'AVC, est-il noté. Sans faire une recommandation officielle qui serait transmise aux autorités compétentes, M^e Steeve Poisson se « questionne sur la pertinence de revoir les mesures de sécurité dans les ailes protégées des résidences pour personnes âgées ».

Jules Tremblay avait notamment des antécédents de fibrillation auriculaire, un type de dérèglement cardiaque. Il « est décédé des suites d'un accident vasculaire cérébral en lien avec une fibrillation auriculaire », conclut M^e Poisson.

FRUSTRATION

« Je sais que ce n'est pas directement lié, mais je vais toujours croire que l'agression a sûrement

eu un impact », confie Solange Gobeil. Au téléphone, on pouvait sentir sa tristesse, mais aussi la reconnaissance d'être entendue. « Je suis un peu frustrée, parce qu'on ne sait pas si ça va changer quelque chose. On ne peut plus faire grand-chose. Tout le monde nous dit de ne pas lâcher, mais lâcher quoi? »

La dame espère profondément que l'histoire de son mari décédé pourra avoir un impact « pour ceux qui restent » et que la sécurité sera améliorée. « Même le coroner le dit! »

Sans vouloir « banaliser » la situation, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CIUSSS) n'a pas pris de mesure particulière reliée à ce dossier, étant donné que le coroner n'a pas formulé de recommandation officielle à son endroit. « Les lieux du Centre d'hébergement d'Alma sont conformes. Les installations sont assez récentes et conviennent aux besoins des usagers. Elles sont sécuritaires pour les patients et le personnel. Les employés sont formés pour cette unité particulière. Les blessures ne

Le 14 août dernier, la famille de Jules Tremblay dénonçait publiquement le manque de personnel au Centre d'hébergement d'Alma.

— ARCHIVES LE QUOTIDIEN

« Je sais que ce n'est pas directement lié, mais je vais toujours croire que l'agression a sûrement eu un impact. Je suis un peu frustrée, parce qu'on ne sait pas si ça va changer quelque chose. On ne peut plus faire grand-chose. Tout le monde nous dit de ne pas lâcher, mais lâcher quoi? »

— Solange Gobeil, conjointe de Jules Tremblay

sont pas considérées comme normales, mais elles font partie des facteurs de risques, qui ne peuvent pas être de zéro. Le travail d'adaptation se fait en continu », a commenté la porte-parole Joëlle Savard.

DOSSIER CHANTALE CYR

Autre contestation de la CS des Rives-du-Saguenay

STÉPHANE BÉGIN

sbegin@lequotidien.com

Les dirigeants de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay ne lâchent pas le morceau dans le dossier de Chantale Cyr.

Malgré des décisions défavorables à l'organisation sur la demande d'indemnisation devant la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST), la commission scolaire prend la décision de s'adresser maintenant au tribunal administratif du travail (TAT) pour faire valoir son point de vue.

M^e Éric Lebel, qui défend les intérêts de l'ex-directrice générale congédiée en janvier dernier, a été avisée de la nouvelle démarche des dirigeants de la CS des Rives-du-Saguenay.

« C'est de l'acharnement. Les dirigeants de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay dépensent l'argent des contribuables pour contester un dossier où ils ont perdu à deux reprises », mentionne M^e Lebel.

La CNESST a confirmé que la réclamation d'une prestation de la CNESST de M^{me} Cyr était justifiée. La plaignante disait avoir été victime de harcèlement psychologique et physique plusieurs mois avant d'être remerciée.

La CNESST avait poussé son analyse jusqu'à blâmer la présidente Liz Gagné, précisant que l'ex-directrice générale avait été victime d'une conduite vexatoire de la part de la présidente.

« Nous avons deux décisions en notre faveur, mais la commission scolaire continue et veut toujours contester. Ça coûte cher aux contribuables », dénonce l'avocat.

Il faut savoir que la contestation du congédiement de M^{me} Cyr sera éventuellement débattue devant un arbitre du tribunal du travail. Les rencontres auront lieu à Saguenay.



L'ex-directrice générale de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay Chantale Cyr affirme avoir été victime de harcèlement psychologique et physique avant d'être remerciée.

— ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



Style, Confort et Qualité !



CHAUSSURES RODRIGUE LE BOTTIER

280, RUE RACINE EST, CHICOUTIMI
418 543-8538

SUIVEZ-NOUS SUR



ATTAQUÉ À COUPS DE BOUTEILLE

Un footballeur défiguré



STÉPHANE BÉGIN
sbégin@lequotidien.com

La saison de football d'un joueur des Gaillards du Cégep Jonquière pourrait être compromise après avoir été victime d'une attaque grave près d'un établissement hôtelier de Jonquière. L'athlète d'origine étrangère aurait été défiguré après qu'un individu l'ait attaqué avec une bouteille de bière brisée. Il pourrait même perdre l'usage d'un oeil.

Charly Tremblay et Alec Leblond, deux individus de Jonquière, ont comparu mercredi au Palais de justice de Chicoutimi sous des accusations de voies de fait graves, de voies de fait contre la principale victime et une autre personne. Un troisième suspect est toujours recherché.

Le juge Jean-Paul Aubin, de la Cour du Québec, a accepté de garder les deux présumés agresseurs en détention jusqu'à la tenue de leur enquête de remise en liberté, fixée au vendredi 7 septembre. Les deux clients de M^e Julien Boulianne se trouvaient sous mandat.

Tremblay s'est présenté au palais

de justice de lui-même en fin d'après-midi, alors que Leblond avait fait de même en matinée.

Les événements reprochés aux deux accusés remonteraient au 26 août dernier.

Selon les informations obtenues par *Le Quotidien*, le joueur de l'équipe de football collégial A, division 3, aurait été attiré dans un guet-apens.

Il semblerait que l'athlète au bon gabarit soit intervenu le 25 août pour séparer des belligérants dans une bagarre. L'altercation était sur le point de dégénérer.

Les choses semblaient s'être tassées, mais les belligérants n'ont pas vu les choses du même oeil. La victime aurait été attirée dans un traquenard le lendemain.

Tremblay aurait alors attaqué le footballeur avec une bouteille de bière brisée.

Il lui aurait asséné au moins un coup au visage, lui infligeant une profonde lacération.

« Le joueur est intervenu pour séparer des individus qui se battaient. Le lendemain, il s'est fait tendre un piège. Il était attendu par un individu avec une bouteille de bière brisée. »

« Il l'a frappé au visage. Le joueur a subi une lacération importante au visage. Tout semble bien cicatriser après une opération », indique une source qui préfère garder l'anonymat.



Charly Tremblay s'est présenté au Palais de justice de Chicoutimi en fin d'après-midi et il a été rencontré par des enquêteurs du SPS. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

La victime a passé plusieurs heures sur la table d'opération. Si les médecins ont pu cicatriser la coupure, ils ne savent pas si l'oeil sera sauvé.

Une autre source confirme que l'étudiant étranger se trouvait au Québec depuis une semaine environ. Il venait de confirmer sa place

au sein de l'équipe de football, lorsqu'il s'est retrouvé en ville avec des copains.

Le jeune homme de 18 ans s'est attiré les foudres des agresseurs après avoir voulu défendre un coéquipier qui se faisait sérieusement malmené par des individus. Le footballeur a tenté de s'excuser par la suite, en vain.

individu de 20 ans de la rue Saint-Dominique à Jonquière, il s'est finalement présenté au Palais de justice de Chicoutimi en fin d'après-midi, vers 15 h 25.

Selon nos informations, il avait convenu avec son avocat, M^e Julien Boulianne, qu'il se livrerait vers 14 h afin de pouvoir comparaître devant le juge Aubin à 15 h.

M^e Boulianne a fait le pied de grue tout l'après-midi. C'est après son départ que Charly Tremblay s'est pointé le nez.

Il a été accueilli par deux enquêteurs du Service de police de Saguenay (SPS). Ceux-ci ont discuté avec l'accusé durant quelques minutes avant de l'escorter à l'intérieur.

Tremblay a été arrêté, lui qui était sous mandat, et conduit au Quartier général du SPS à Jonquière. Il y passera la nuit et doit comparaître jeudi. Le client de M^e Boulianne pourrait avoir droit à son enquête de remise en liberté vendredi.

ATTENTE

Pour revenir aux deux présumés agresseurs, Leblond, âgé de 19 ans et demeurant sur le boulevard Mellon, à Jonquière, s'est présenté au Palais de justice de Chicoutimi en matinée mercredi.

Son rôle dans cette affaire se serait limité à faire le guet autour de l'altercation, mais cela en ferait tout de même un complice si l'histoire devait se terminer par un plaidoyer ou une reconnaissance de culpabilité.

En ce qui concerne Tremblay, un

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?

redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/
lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/
LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi:
7h30 - 16h30

Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

SOMMAIRE

| | |
|-------------------|----|
| arts | 16 |
| bandes dessinées | 19 |
| détente | 18 |
| décès | 23 |
| économie & bourse | 17 |
| horoscope | 19 |
| météo | 20 |
| petites annonces | 20 |
| télévision | 19 |
| sports | 27 |

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)

Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay (société 3 834 310 Canada inc.), sis au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Merci de recycler ce journal.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR

GRUPE
CAPITALES
MÉDIAS

AQUILON, nom masculin

Définition – [Soutenu] Vent du Nord caractérisé par sa froideur et sa violence ; tout vent froid et violent.
Le souffle mordant de l'aquilon.

Synonymes – bise, borée.

Cooccurrences – aquilon fougueux, aquilon déchaîné, fier aquilon, cruel aquilon, rapide aquilon...

Anagramme – *quinola* : [Jeux] au reversi, valet de cœur. – [Vieux] Homme responsable de conduire une dame.



Après le français, l'anglais!

Antidote 9

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS
DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil

leDroit

leNouvelliste

laTribune

leQuotidien
leProgres

laVoixdel'Est

Des précautions prises à Saint-Honoré

Les pilotes impliqués dans l'accident à Saint-Bruno-de-Montarville ne parlaient ni français ni anglais, rapporte le BST

DENIS VILLENEUVE
dvilleeneuve@lequotidien.com

La présence d'étudiants chinois à l'aéroport de Saint-Honoré, formés par Cargair et dont la langue d'origine n'est ni le français ni l'anglais, incite les utilisateurs des pistes à multiplier les rencontres opérationnelles afin d'éviter tout incident grave.

Invité à commenter le rapport du Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) publié mercredi et portant sur la collision survenue

en mars 2017 entre deux avions de l'école de pilotage Cargair au-dessus des Promenades Saint-Bruno, à Saint-Bruno-de-Montarville, le directeur du Centre québécois de formation aéronautique (CQFA), Steeve Noreau, a mentionné que toutes les précautions sont prises afin de s'assurer que tout le monde puisse bien se comprendre.

L'enquête du BST a permis d'établir que les deux pilotes, qui effectuaient des vols en solo selon les règles de vol à vue dans un espace aérien contrôlé, ont dévié des restrictions d'altitude transmises par le contrôle de la circulation aérienne juste avant d'entrer en collision. Leur langue maternelle n'était ni le français ni l'anglais, mais leurs compétences en anglais avaient été jugées fonctionnelles. Cela signifie que leur maîtrise de l'anglais était conforme au niveau fonctionnel minimal de compétences linguistiques acceptable, et reconnu à l'international, pour les communications aéronautiques par radiotéléphonie.

L'enquête a aussi permis de déterminer que le nombre d'activités menées à l'aéroport de Saint-Hubert et leur diversité accroissent la

complexité du contrôle de la circulation aérienne. Les divers niveaux de compétences de vol et linguistiques des élèves-pilotes des quatre écoles de pilotage locales complexifient davantage le travail des contrôleurs. Durant son enquête, le BST a constaté que la surveillance réglementaire du test de compétences linguistiques pour l'aviation (TCLA) exercée par Transports Canada se limite à des vérifications administratives. Par conséquent, il est impossible de déterminer si, et dans quelle mesure, les examinateurs désignés gèrent le TCLA de manière à en assurer la validité, la fiabilité et la normalisation à l'échelle nationale.

Après l'événement, Transports Canada a émis une Alerte à la sécurité de l'Aviation civile. Cette alerte recommande aux unités de formation au pilotage de s'assurer que les élèves-pilotes maîtrisent les compétences linguistiques de niveau fonctionnel en vertu de l'échelle de compétence linguistique qui est donnée dans les normes de délivrance des licences, et ce, avant de les autoriser à effectuer des vols d'entraînement en solo.

« PAS CRITIQUE À L'EXTRÊME »

En ce qui a trait à la situation vécue à Saint-Honoré, M. Noreau affirme que la situation linguistique des étudiants en aéronautique chinois est relativement bonne. « L'anglais ou le français, ce n'est pas leur langue première. Les contrôleurs sont obligés souvent de leur demander de répéter les instructions. Il y a une barrière de langue, mais ce n'est pas critique à l'extrême », affirme-t-il.

Malgré tout, les rencontres opérationnelles sont fréquentes, selon M. Noreau, entre les gens de NAV

Canada, le ministère des Transports, gestionnaire de l'aéroport, Cargair, Exactair et le CQFA pour coordonner tout le monde et s'assurer que tous respectent les aires et horaires de vol. « Lorsqu'on fait du vol de nuit, on informe Cargair pour éviter d'être tous ensemble. »

La communication entre utilisateurs représente un des grands avantages, mais il y a aussi le fait qu'avec ses trois pistes, Saint-Honoré est limitée à la présence d'un maximum de six appareils dans le même circuit.



RioTinto

**Vente de garage
Rio Tinto
8 et 9 septembre 2018**

Dans le stationnement du Complexe Jonquière de Rio Tinto.

Tous les profits sont remis à :



Centraide
Saguenay-Lac-Saint-Jean
Nous tous, ici



Encan



L'encan de matériel industriel aura lieu le vendredi 7 septembre dès 17 h.

L'événement est tenu en collaboration avec



LISETTE | L[®]
MONTRÉAL



LE PANTALON
LE PLUS **HOT**
SUR LE MARCHÉ

*dans une boutique
tout près de vous.*

30^{ÈME}
ANNIVERSAIRE

**DU 30 AOÛT
AU 30 OCTOBRE
TIRAGES
ET SURPRISES
CHAQUE SEMAINE**

Notre Griffe
de la semaine :
LISETTE | L[®]
MONTRÉAL

du 09 au 15
septembre 2018



www.levercheres.com

Le symbole de la mode au Saguenay

BOUTIQUE
LeVercheres

460 Des Saguenéens . Chicoutimi . 418-549-0011

Une question de principe

DOMINIQUE GOBEIL
dgobeil@lequotidien.com

Même si elles possèdent les moyens financiers, la gratuité de la fécondation in vitro (FIV) avec un encadrement plus serré est avant tout une question de principe pour les deux militantes, Mélanie Guérin et Valéry Quenneville, qui sont appuyées par leur médecin.

« Si la fécondation in vitro redevient gratuite, ce serait un cadeau du ciel! »

Les deux femmes militent pour que plus de couples qu'à l'heure actuelle aient accès à la FIV, mais pas comme au début, quand des abus ont été constatés.

« Pour moi, je payerais pour un problème de santé? J'assume que j'ai un combat à faire contre la condition, qu'il y a du stress, que ce n'est pas facile, dit Valéry Quenneville. Mais pourquoi faut-il un fardeau financier sur nos épaules en plus? »

Leur désir de donner naissance à un enfant est ardent.

« Avant de peupler le Québec avec des immigrants, on pourrait le faire avec des petits Québécois, qui vont aussi payer des impôts plus tard »,

mentionne Valéry Quenneville. Même si elle devient enceinte, la grossesse risque de se terminer en fausse couche à 50 %, l'a avertie son médecin. « Mon conjoint se sent coupable. Il travaille des heures supplémentaires pour payer la fécondation in vitro. »

Un couple sur six est aux prises avec des problèmes de fertilité, selon la clinique spécialisée OVO.

DÉSESPOIR

Mélanie Guérin, 27 ans, surnomme les cliniques de fertilité comme des « comités pour femmes désespérées ». « C'est triste, mais c'est vrai! Tout le monde pleure, tout le monde raconte son histoire, parle de ses problèmes... On a besoin de soutien. »

Valéry Quenneville et Mélanie Guérin militent pour que la fécondation in vitro soit de nouveau gratuite pour les couples qui n'ont plus de recours pour concevoir un enfant, en acceptant que le programme soit plus encadré que le premier mis en place par le gouvernement en 2010. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE



FÉCONDATION IN VITRO

Elles luttent pour la gratuité



DOMINIQUE GOBEIL
dgobeil@lequotidien.com

Depuis des années, les Saguenéennes Valéry Quenneville et Mélanie Guérin tentent de concevoir un enfant, avec leur conjoint respectif, à l'aide de la procréation assistée. La fécondation in vitro (FIV) est maintenant leur dernier recours, mais elles se refusent à payer pour un problème de santé. L'infertilité mérite une aide publique au même titre qu'une autre condition médicale, plaident les deux femmes, et elles comptent bien mener le combat auprès du gouvernement jusqu'au bout.

Des candidats locaux de divers partis à l'élection provinciale du 1^{er} octobre ont déjà été sensibilisés à la cause dans les derniers jours. Mélanie Guérin a notamment rencontré la libérale Marie-Josée Morency, de la circonscription de Chicoutimi, mercredi matin. « Elle m'a dit qu'elle a été touchée par notre cri du cœur et qu'elle allait en parler au premier ministre Philippe Couillard vendredi », rapporte la militante.

Travaillant dans le même établissement dans le milieu de la santé, Mélanie Guérin et Valéry Quenneville ont pu échanger sur leur parcours. Elles ont créé un regroupement sur Facebook nommé Procréation Assistée FIV (In Vitro) GRATUIT, qui compte déjà plus de 700 membres, et qui devient leur base pour la mobilisation. Tous les intéressés sont invités à le rejoindre.

« Là, on en parle dans les médias, mais s'il faut sortir dans les rues, on sera prêtes, lancent-elles en

entrevue. On n'y croit pas qu'on doive se battre pour ça. C'est irréal. C'est scandaleux! Peu importe le problème de santé, les patients doivent avoir le droit à des soins. »

Valéry Quenneville, dans la jeune quarantaine, se rappelle avec frustration que son médecin lui a demandé si elle avait les moyens d'avoir un enfant, puisque la FIV coûte plusieurs milliers de dollars. « Ça ne devrait même pas se poser comme question. Est-ce qu'on demande aux gens s'ils ont les moyens d'avoir le cancer? »

DES COÛTS

Le programme de procréation assistée a été créé en 2010 par le gouvernement libéral. Il a coûté près de 27 millions \$ la première année, puis toujours plus jusqu'en 2015 pour atteindre 74 M\$. La FIV, qui consiste à féconder en laboratoire les ovules prélevés puis à transférer un

embryon dans l'utérus de la femme, était alors couverte par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). L'accès était peu encadré et des abus ont été dénoncés.

En 2015, encore sous les libéraux, le projet de loi 20 visait à redresser la situation. La fécondation in vitro a été retirée du régime public et un crédit d'impôt a été mis en place, mais à des conditions très strictes. Les couples doivent maintenant payer de 5000 à 12 000 \$ pour la FIV, sans garanties de succès. L'insémination artificielle, soit l'introduction artificielle de sperme directement dans la cavité utérine, est encore accessible gratuitement jusqu'à neuf essais, mais les chances de tomber enceinte sont beaucoup plus faibles. Les risques de grossesse ectopique et de grossesse multiple sont aussi plus élevés. L'intervention coûte quelques centaines de dollars. Dépendant des patientes, elles

peuvent être de 5 %, contre 50 % pour la FIV.

Le ministère de la Santé indique que 10 150 FIV ont été prises en charge en 2014-2015, contre 3359 pour l'année 2016-2017, la plus récente où les données sont disponibles. L'État avait alors accordé un budget de 14 M\$ aux activités de procréation assistée, plus le montant des crédits d'impôt. Selon la RAMQ, le nombre d'inséminations artificielles est quant à lui passé de 14 149 en 2013 à 17 976 en 2017.

« C'est comme si le gouvernement payait pour rien, ce n'est pas économique. De nombreuses femmes tentent l'insémination, comme nous, en sachant très bien que ce sera sûrement inutile, mais elles préfèrent espérer et essayer quelque chose de gratuit plutôt que de payer des milliers de dollars », affirme Valéry Quenneville et Mélanie Guérin.

Le deuil d'être mère, à 24 ans

DOMINIQUE GOBEIL
dgobeil@lequotidien.com

En novembre 2015, Mélanie Guérin recevait l'appel du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine lui confirmant son deuxième essai en fécondation in vitro (FIV). C'était quelques jours avant que le projet de loi 20, qui a retiré cette intervention du régime public de couverture des soins, soit adopté. Un réel anéantissement pour la jeune femme.

« À 24 ans, je mettais une croix sur le rêve d'avoir un enfant, d'avoir le plaisir de fonder une famille », confie-t-elle.

Mélanie Guérin a difficilement fait son deuil. Elle a préféré faire le récit complet de son parcours par écrit, mais elle en a raconté des passages avec émotion au *Quotidien*.

En 2014, la jeune femme essayait déjà depuis un an de concevoir un bébé de façon naturelle, avec un premier conjoint. Son médecin a décidé de l'opérer pour vérifier, un stress « invivable » à l'idée d'avoir une mauvaise nouvelle.

Au réveil, Mélanie Guérin a appris que ses trompes de Fallope étaient obstruées, ce qui empêchait la fécondation naturelle. La FIV devenait le moyen le plus efficace, pour ne pas dire le seul, pour devenir enceinte.

« J'ai pleuré toute la journée. J'étais

complètement désespérée, mais je me disais, au moins, il y a une solution! », poursuit-elle.

Malgré le processus ardu pour un jeune couple, la prise d'hormones qui provoque des effets secondaires, les délais, l'espoir qu'on sait souvent cruel, Mélanie Guérin et son conjoint ont tout fait pour que la première FIV fonctionne, quelques mois plus tard. Ce ne fut pas le cas. Un deuxième cycle était prévu. Et puis, la loi...

Leur couple n'a pas fonctionné non plus. « Honnêtement, commencer une nouvelle relation à 26 ans, avec un problème de fertilité comme moi, ce n'est pas évident. C'est l'âge moyen où les jeunes désirent fonder une famille. Je n'avais pas le choix de le dire aux gars que je rencontrais », souligne Mélanie Guérin, qui avait alors complètement abandonné l'idée d'avoir des enfants biologiques. C'était avant de rencontrer son nouveau conjoint, en 2017, qui rêve de devenir père.

De retour chez le médecin, Mélanie Guérin reçoit une bonne nouvelle. On peut l'opérer pour enlever les adhérences qui obstruent ses trompes, une chirurgie aux chances très incertaines, mais qui réussira finalement pour une trompe. « Je pleurais de joie! »

Il devient possible de tenter la fécondation par insémination artificielle. Après quatre tentatives,

l'espoir diminue. Après six, la FIV paraît être la seule solution. Les chances de Mélanie de tomber enceinte sont de moins de 10 % par insémination, contre 50 % pour la fécondation in vitro.

« Le gouvernement a préféré me payer une opération pour mes trompes où les chances de réussite étaient très minces, et des inséminations qui ne sont pas fructueuses, plutôt que d'essayer la fécondation in vitro qui aurait beaucoup plus de chances. Et c'est sans compter toutes les hormones que je dois prendre durant un cycle pour l'insémination. Même avec une partie remboursée par l'assurance, ça monte à 600 \$ par mois », s'insurge Mélanie Guérin.

En raison des effets secondaires tels des crampes, des maux de tête ou des variations d'humeur, cette dernière a préféré prendre une pause des traitements cet été. Avec son conjoint, elle veut se tourner vers la FIV, mais pas sans avoir essayé de convaincre le gouvernement d'appliquer la gratuité de nouveau, avec des balises. « Nous serions capables de payer, mais 12 000 \$, c'est un gros investissement quand tu n'es même pas certaine que ça va marcher... Ça se peut que notre projet de vie, ce soit autre chose. Au moins, on aura tout essayé », résume Mélanie Guérin.

Données régionales

La Régie de l'assurance-maladie du Québec a pu fournir le nombre de services rendus au Saguenay-Lac-Saint-Jean en lien avec l'insémination artificielle, ainsi que les coûts.

Pour comparer, 2014 a été choisie pour représenter une année complète avant la fin du programme de procréation assistée, alors que 2017 représente l'année complète la plus récente depuis l'adoption du projet de loi 20.

2014....765.....131 917,50 \$
2017.....893.....154 042,50 \$

Total: (août 2010 à juin 2018)..5064....873 502,50 \$

• Pour la fécondation in vitro, depuis le début du programme en 2010 jusqu'à sa fin en novembre 2015, 469 services ont été prodigués dans la région pour un coût total de 216 500 \$.

Le programme de procréation assistée a été créé en 2010 par le gouvernement libéral. Il a coûté près de 27 millions \$ la première année, puis toujours plus jusqu'en 2015 pour atteindre 74 M\$. La FIV, qui consiste à féconder en laboratoire les ovules prélevés puis à transférer un embryon dans l'utérus de la femme, était alors couverte par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

**FRANK LYMAN®
DESIGN**

Nouvelle collection

LA LIQUIDATION ESTIVALE
Moins de 100\$ ➔ **20\$**
Plus de 100\$ ➔ **25\$**

Boutique
Bian'K
Vêtements pour dames

Pour du style, de l'élégance et du confort

418 543-2044
1120 boul. Talbot Chicoutimi (voisin du Montagnais)

Fière d'offrir des collections du Canada



NEM : UN ANTI-INFLAMMATOIRE RÉVOLUTIONNAIRE

QUI AGIT EN MOINS DE 10 JOURS

Le produit **NEM®** Membrane de coquille d'oeuf naturelle de Webber Naturals® est un ingrédient breveté, s'appuyant sur des recherches, contenant des éléments naturellement présents, soit du collagène de type I, de la glucosamine, de la chondroïtine, de l'acide hyaluronique et du calcium, tous des nutriments essentiels à la santé des articulations. Il soutient la production de collagène de type II, principal composant du cartilage, de même que la production du liquide synovial qui lubrifie les articulations.

De récentes études cliniques menées sur des humains montrent que **NEM®** peut réduire la douleur articulaire de 20 % ou plus en 7 à 10 jours, et de 52 % en moyenne après 30 jours à raison d'aussi peu que 500 mg par jour. Au cours des études cliniques, **NEM®** a aussi permis d'améliorer l'amplitude de mouvement et de réduire la raideur articulaire de façon significative. Il aide aussi à réduire l'inflammation, à améliorer la souplesse et à protéger contre la détérioration du cartilage associée à l'arthrose.



Cette publicité a été payée par Webber Naturals Inc.

Disponible chez

Accès:pharma
chez Walmart

Brunet

familiprix

Jean Coutu

Suniprix

16,99\$
ou moins

Valide du 6 au 12 septembre 2018

webbernaturals.com/fr-ca

Webber Naturals Québec

Ce produit peut ne pas vous convenir. Toujours lire l'étiquette et suivre le mode d'emploi.

Fraude majeure

Des centaines de milliers de dollars disparus des coffres de deux organismes de Saint-Thomas-Didyme

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

La Sûreté du Québec, à travers sa division des enquêtes sur les crimes majeurs, a ouvert deux enquêtes reliées à des cas de fraude dans la municipalité de Saint-Thomas-Didyme. Des centaines de milliers de dollars seraient manquants dans les coffres du Comité forêt et environnement et de la Coopérative de solidarité du Lac-à-Jim.

«Les deux dossiers pourraient être

reliés. Personne n'a encore été arrêté. On continue de recueillir les informations», explique le porte-parole de la Sûreté du Québec, Hugues Beaulieu.

Selon le maire Denis Tremblay, les deux plaintes pour fraudes formulées par les deux organismes visent une seule personne. Celle qui réside toujours dans la municipalité aurait eu un lien à forfait, qui n'existe plus, avec les organismes.

Des expertises comptables ont été réalisées, en juillet, pour la période de 2015 à 2018, à la suite d'un signalement effectué par un employé de la Caisse Desjardins quant à de possibles irrégularités. Selon ce qu'il a été permis d'apprendre, les réserves du Comité forêt et environnement étaient épuisées.

Le maire de la municipalité tient à se faire rassurant puisque les ragots se sont multipliés au cours des dernières semaines. «Pour rassurer les citoyens, jamais la municipalité n'a été impliquée. La municipalité est complètement indépendante de ces deux organismes qui sont à but non lucratif. Ils ont leur charte, ils n'ont

pas de lien avec la municipalité. Le citoyen, le payeur de taxes, n'a pas à s'inquiéter. Aucune somme reliée à leur compte de taxes n'est manquante», assure M. Tremblay dans un entretien accordé au *Quotidien*, en matinée mercredi.

Maire depuis 1993, il explique mal la situation. «Les vérifications comptables ne sont pas les mêmes que la municipalité. Avec des comités du genre, c'est trop dispendieux. C'est une bonne relation de confiance entre les partenaires. Tout le monde se connaît et se fait confiance. C'est un peu ce qui s'est produit dans cette affaire», raconte-t-il.

En plus des sommes disparues, des opérations comptables n'auraient pas été réalisées convenablement. Les déclarations de TPS et de TVQ seraient notamment en cause.

LOURDES CONSÉQUENCES

Même si aucune perte n'est directement reliée à la population, les dommages collatéraux se feront sentir pour ces organismes opérés, en grande partie, par des bénévoles. À travers ses opérations, le Comité forêt et environnement, qui existe depuis 23 ans, remet ses profits à d'autres organismes et projets de la municipalité. «Nos bénéfices de nos



Le maire de Saint-Thomas-Didyme, Denis Tremblay, tient à se faire rassurant auprès de la population. La municipalité est indépendante de ces deux organismes reliés aux enquêtes de fraudes. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ANNIE-CLAUDE BRISSON

exploitations sont remis directement à des organismes à but non lucratif comme la Fabrique de la paroisse, la maison des jeunes, le terrain de jeux et les loisirs. Cela a également beaucoup aidé la Coopérative du Lac-à-Jim au fil des années», témoigne le maire qui est également le président du Comité forêt et environnement. Il est d'avis que les organismes qui ne sont pas admissibles à des subventions gouvernementales souffriront de ces fraudes pour encore quelques années. «On n'a plus d'argent à donner et on a des dettes à payer», affirme-t-il.

Celui qui est président du Comité forêt et environnement depuis une quinzaine d'années se désole de la situation. «Celle-là, j'aurais pu m'en passer, ça fait quand même plusieurs années qu'on est rentable. C'est un comité qui est facile à gérer. On ne

quête par l'argent, c'est nous qui la donnons», ajoute-t-il.

Afin de permettre la relance des opérations du Comité forêt et environnement, la municipalité de Saint-Thomas-Didyme lui a consenti un prêt de 75 000 \$ avec intérêt sur six ans.

DERNIER MANDAT

Celui qui en est à son dernier mandat à la mairie avait fait la promesse de laisser des comités en santé. «Je ne pensais jamais qu'une chose comme ça allait m'arriver en cours de dernier mandat. Si on pense rationnellement, c'est beaucoup d'argent, c'est décevant. Émotionnellement, ce sont des centaines de personnes qui ont travaillé des milliers d'heures bénévolement. Tout le monde a travaillé pour que ça reste debout», conclut-il.

MÉGA VENTE

Mélatonine de Webber*

Difficile de s'endormir et de rester endormi?

La mélatonine de Webber Naturals assure la qualité de votre sommeil.



Mélatonine 10 mg
Dissolution rapide
20% de plus
Webber naturals



Mélatonine 3 mg
Dissolution rapide
20% de plus
Webber naturals



Mélatonine 5 mg
Action rapide
20% de plus
Webber naturals

Offerte en comprimés sublinguaux de 3mg - 5mg ou 10 mg. La mélatonine soulage les facteurs perturbant le sommeil et permet un réveil frais et dispos.

Une formule unique de mélatonine et magnésium super efficace pour favoriser la détente et normaliser le cycle biologique du sommeil.



Mélatonine 10 mg
Libération double action
20% de plus
Webber naturals



Mélatonine Magnésium 3/150 mg
Tendresse, rester endormi
20% de plus
Webber naturals

Sa libération lente assure la diffusion immédiate de 5 mg pour aider à s'endormir plus rapidement et la libération progressive de 5 mg supplémentaires afin d'améliorer la durée et la qualité du sommeil.

EN SPÉCIAL
879\$
*Voir sélection en magasin.

webbernaturals.com/fr-ca





Webber Naturals Québec



Jean Coutu

Valide du 6 au 12 septembre 2018

Ces produits peuvent ne pas vous convenir. Toujours lire l'étiquette et suivre le mode d'emploi.
Cette publicité a été payée par WN Pharmaceuticals Inc.

DESBIENS

Encore des menaces

ACB — La municipalité de Desbiens est aux prises avec une deuxième histoire de menaces

en autant de semaines. Yves Fortin a été arrêté et a comparu, la semaine dernière, à la suite de

propos menaçants à l'endroit des membres du conseil.

L'homme de 58 ans fait l'objet d'un chef d'accusation pour avoir proféré des menaces de causer des lésions corporelles ou la mort.

La Couronne s'est opposée à la remise en liberté de l'homme qui a comparu le 30 août dernier. M^e Amélie Gilbert a également demandé une évaluation relativement à sa responsabilité criminelle.

L'homme de 58 ans sera de retour en cours, au plus tard le 26 septembre, pour son enquête sur cautionnement.

Contacté par *Le Quotidien*, le maire Nicolas Martel trouve cela déplorable qu'en 2018, en faisant de la politique presque bénévolement, les élus doivent vivre des situations du genre. Il se dit satisfait du travail des policiers qui sont intervenus et espère qu'ils continueront de protéger les élus, employés et citoyens.

Rappelons qu'un autre homme a été arrêté le 18 août après avoir proféré des menaces à une employée municipale. Cet individu sera de retour devant la justice le 7 novembre.



Marie-Soleil

VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES POUR FEMME

LA COLLECTION AUTOMNE 2018 EST ARRIVÉE

TRICOTTO

PROFITEZ-EN, LE CHOIX EST À SON MEILLEUR!

400, Racine | Chicoutimi | 418 543.0854

CVS

CENTRES-VILLES SAGUENAY
DÉCOUVREZ NOS ENTREPRISESPromotion
SaguenayUNE RÉALISATION
DU SERVICE DE
LA PROMOTION

CVS - RESTAURANT LES 400 COUPS

UNE INSTITUTION AU CŒUR DU CENTRE-VILLE DE JONQUIÈRE

Les 400 Coups, est un incontournable du monde de la restauration à Jonquière. Qui n'a jamais entendu parler de ce restaurant légendaire dont le nom s'inspire d'un film de François Truffaut ?

Que vous souhaitiez déguster un succulent repas, que vous recherchiez un endroit animé pour le 5 à 7, ou que vous ayez un événement spécial à célébrer avec proches et amis, Les 400 Coups est l'endroit par excellence pour passer un bon moment.

POUR TOUS LES GOÛTS

Menu du jour ou à la carte, ce qui est bien avec Les 400 Coups, c'est qu'on y retrouve des mets pour tous les goûts. Fondue, fruits de mer, grillades, pâtes... ce n'est pas le choix qui manque ! On va aussi aux 400 Coups pour déguster ses copieux déjeuners et se régaler au pasta bar le jeudi ainsi qu'au fameux festin de bœuf le dimanche, tous deux à volonté.

Bref, quel que soit le jour de la semaine, on prend plaisir à manger aux 400 Coups. D'autant plus que pour compléter cette offre culinaire bien garnie le restaurant dispose d'un cellier avec une belle sélection de vins.

SUR LA SCÈNE DU 400 COUPS

Cette institution de la St-Do qui se distingue par son côté resto et son côté bistrot chic avec scène, propose également une programmation de spectacles des plus diversifiée. Des chansonniers sont sur scène tous les jeudi et vendredi, ainsi que le samedi, sur réservation.

Venez-y faire un tour, vous y ferez la découverte d'artistes forts talentueux ! Les 13-14 et 15 septembre, vous pourrez voir en prestation Tabourets Jaunes, tandis que les 20, 21, 27, 28 et 29 septembre prochains, Yanik Mailloux sera sur scène. Autre spectacle à ne pas manquer, le 12 février 2019, Les 400 Coups présentera une soirée spectacle à l'ambiance de dolce vita, mettant en vedette l'accordéoniste Giuseppe «Joe». Pour connaître le détail de la programmation des soirées spectacles, suivez la page Facebook du 400 Coups.

PLACE À L'ÉVÉNEMENTIEL

Les 400 Coups se fait aussi le partenaire de vos événements spéciaux. Mariage, anniversaires, rassemblements en tous genres, party en bureau... Les 400 Coups est en mesure de vous offrir un lieu de célébration digne de ce nom. Le restaurant dispose de deux salles pouvant accueillir respectivement 100 et 50 personnes et sa brigade en cuisine a aussi concocté de délicieux menus de groupe. Nul doute que votre événement sera un franc succès !

UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE

Une ambiance chaleureuse, un décor dernier cri et une dynamique équipe formée de gens attentionnée font le succès du restaurant Les 400 Coups.

Une institution du centre-ville de Jonquière à découvrir ou à redécouvrir !



Photo: Mariane L. St-Gelais

REDÉCOUVREZ LE PLAISIR DE BIEN MANGER ET L'AMBIANCE UNIQUE

2350, Saint-Dominique - Jonquière **Réservez maintenant 418.542.0400**



PLATEFORME PÉQUISTE DANS LA RÉGION

Place importante à l'immigration

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

Les cinq candidats du Parti québécois au Saguenay-Lac-Saint-Jean s'engagent à mettre en place des mesures immédiates pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre tout en développant une stratégie à long terme pour attirer les immigrants.

Ils ont présenté mercredi la plateforme régionale pour les enjeux de développement économique, de démographie, d'agriculture et d'occupation du territoire. Ils ont saisi l'occasion pour critiquer sévèrement le Parti libéral qui tente de séduire la région avec la décentralisation des fonctionnaires après « avoir centralisé à outrance » tout le secteur de la santé (CIUSSS) et celui des affaires municipales.

« Nous ne sommes pas contre le fait de regarder les conventions des fonctionnaires. Mais le véritable en jeu est d'avoir le pouvoir décisionnel en région », a martelé le député sortant de Jonquière, Sylvain Gaudreault. Le Parti québécois propose de son côté une nouvelle structure de concertation régionale en plus de créer un

poste de sous-ministre régional rattaché au ministère du Conseil exécutif qui relève directement du premier ministre.

Le Parti québécois fait de la régionalisation de l'immigration l'une de ses priorités. Pour le candidat dans Lac-Saint-Jean, William Fradette, il est nécessaire de modifier le pointage accordé aux immigrants lorsque ces derniers remplissent une demande officielle. Le PQ fera passer de huit à 16 les points attribués pour ceux et celles qui font le choix de vivre en région. Il s'agit d'un changement majeur puisque le pointage global est de 96.

William Fradette ajoute qu'à court terme, il est nécessaire d'accorder un traitement prioritaire aux immigrants qui sont en mesure d'occuper un emploi. À ces mesures temporaires, le Parti québécois soutiendra les organismes régionaux, dont le milieu communautaire, qui sont en mesure d'encadrer les immigrants afin de soutenir leur intégration et surtout leur volonté de demeurer dans la région.

Les péquistes rejettent la politique de la Coalition avenir Québec qui fera en sorte que des travailleurs immigrants devront vivre une période d'incertitude de trois ans



Marie-Annick Fortin, Mireille Jean, Sylvain Gaudreault, William Fradette et Thomas Gaudreault ont présenté la première partie de la plateforme électorale du Parti québécois dans la région. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

avant de savoir ce qu'il adviendra de leur statut à long terme.

L'autre mesure proposée par l'équipe péquiste passe par l'éducation. Le candidat dans Roberval, Thomas Gaudreault, voit dans la clientèle étudiante internationale un moyen d'attirer dans la région des immigrants qui pourraient décider de vivre ici à la fin de leur

formation académique. « Le Cégep de Saint-Félicien compte une clientèle internationale de 25 %. C'est beaucoup », insiste celui qui affronte Philippe Couillard.

À long terme, le PQ vise à ce que les régions reçoivent 25 % des immigrants. La région compte pour 3,7 % de la population totale du Québec et ne reçoit que 0,27 % de l'immigration. Elle se retrouve avec un bilan migratoire négatif.

L'autre mesure incitative pour améliorer le bilan démographique est un système de garderie avec des prix abordables à 8 \$ pour le premier enfant, 4 \$ pour le second et la gratuité pour les autres.

La candidate Mireille Jean, dans Chicoutimi, a quant à elle identifié la diversification économique comme base de développement tout en misant sur les forces traditionnelles que sont la forêt et l'aluminium. Elle identifie les pôles de l'économie numérique, de l'économie sociale et les nouvelles technologies.

Sa collègue Marie-Annick Fortin, dans Dubuc, a présenté les engagements pour l'agriculture. Le PQ identifie deux volets spécifiques pour soutenir le troisième secteur économique le plus important de la région avec des activités de l'ordre de 270 M\$. Le PQ soutiendra le support aux produits régionaux et entend implanter une politique qui permettra de mieux appuyer les projets de relève agricole.

PRÉOCCUPATIONS DE SES MEMBRES DU SECTEUR PUBLIC

La CSN organise un débat

DENIS VILLENEUVE
dvilleeneuve@lequotidien.com

À l'approche de l'élection provinciale, la CSN régionale veut entendre les positions des candidats au sujet des préoccupations de ses membres œuvrant dans le secteur public. Un débat de deux heures est prévu le 24 septembre prochain.

En conférence de presse, le président du Conseil central CSN, Engelbert Cottenoir, a mentionné qu'à la suite d'une consultation effectuée auprès de 4400 membres au cours des derniers mois à l'aide de questionnaires, assemblées ou activités en prévision de l'élection, la CSN régionale a mis sur pied une plateforme de revendications. « La principale revendication de nos membres vise à exiger un réinvestissement massif dans le secteur de la santé et de l'éducation avec tout ce qui se passe entre le préscolaire et l'université après des années d'austérité. Depuis 18 mois, le gouvernement se montre

généreux, mais on n'a pas récupéré les deux tiers de ce qu'on a perdu », affirme M. Cottenoir.

Selon lui, les coupes annoncées ont laissé des stigmates dans le filet social, entre autres, parmi les citoyens les plus vulnérables. Il a cité en exemple les 5500 jeunes de la région qui ne sont pas en emploi ni en formation, « des gens à qui la société doit penser afin de hausser le bassin de main-d'œuvre ».

La privatisation des services publics, les changements aux régimes de retraite des cols bleus, le financement du transport scolaire et le maintien des quatre cégeps de la région et de l'UQAC constituent d'autres enjeux importants, tout comme la valorisation des emplois dans le secteur public.

M. Cottenoir ajoute que l'intérêt de l'exercice est d'amener les candidats sur le terrain des travailleurs plutôt que d'avoir à entendre simplement les candidats sur le dévoilement de leur plateforme électorale. Le débat aura lieu au bistrot de la Microbrasserie du Lac à Alma.



Engelbert Cottenoir, président du Conseil central CSN du Saguenay-Lac-Saint-Jean, invite les principaux partis politiques à débattre le 24 septembre prochain à Alma. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Des problèmes de pancartes pour Serge Simard

Le député libéral sortant de Dubuc et candidat aux élections du 1^{er} octobre, Serge Simard, devra retirer plusieurs de ses pancartes électorales. En les fixant à des poteaux avec des clous, il a enfreint la Loi.

Le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) ne confirme ni n'infirme la réception de plaintes. Toutefois, *Le Quotidien* a obtenu copie d'une missive acheminée à l'organisme gouvernemental le 2 septembre à ce sujet. Dans la lettre, on peut lire qu'« alors que des bénévoles fixaient un bon nombre d'affiches, il a été observé qu'ils plantaient des clous de type bardeau d'asphalte, marteau à la main, afin de s'assurer d'une solidité supérieure.

Cela a été constaté dans le secteur de Saint-Félix-d'Otis [...] et à plusieurs autres endroits », écrit le plaignant, qui n'a pas voulu être nommé. Une agente d'information a répondu au citoyen le 3 septembre par courriel, confirmant que le fait d'installer des affiches électorales avec des clous représente en effet un geste illégal.

Le responsable des communications du PLQ, Alexandre Lavoie-Desgagné, confirme que l'équipe de Serge Simard est au fait du dossier et que la situation a été prise en charge. Selon le porte-parole, il s'agit d'une erreur de la part de l'équipe de bénévoles du candidat, qui n'étaient pas au courant du règlement. MÉLYSSA GAGNON

EN BREF

Club de curling

Le Club de curling de Kénogami pourra compter sur le support du candidat de la CAQ dans Jonquière, Benoit Rochefort, si ce dernier est élu le 1^{er} octobre prochain. L'organisation planche actuellement sur des travaux estimés à 950 000 \$. « Le Club de curling Kénogami est la plus importante organisation du genre au Saguenay-Lac-Saint-Jean et il jouit, en conséquence, d'une réputation enviable. La rénovation du bâtiment permettrait un accès à cette installation 12 mois par année, notamment en ce qui concerne la location de salles », a indiqué M. Rochefort dans un communiqué. FRANCESKA HÉBERT

TEMPS SUPPLÉMENTAIRE OBLIGATOIRE

La CAQ pour l'abolition

ÉLISABETH FLEURY
efleury@lesoleil.com

La Coalition avenir Québec (CAQ) abolirait le temps supplémentaire obligatoire des infirmières si elle était portée au pouvoir. C'est l'engagement pris mercredi par celle qui dirigerait le ministère de la Santé dans un gouvernement caquiste, Danielle McCann, lors du débat en santé organisé par la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ).

« En 2018, que le temps supplémentaire obligatoire soit devenu la norme, c'est inadmissible. Nous, nous allons abolir définitivement le temps supplémentaire obligatoire. Il y a assez d'infirmières au Québec pour compléter tous les postes existants », a déclaré la

candidate caquiste dans Sanguinet, ajoutant que son parti irait « chercher les infirmières qui sont actuellement dans les agences ».

« Et pour ça, il faut améliorer le climat de travail », a dit l'ancienne présidente-directrice générale de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. Selon elle, il faut « rapprocher du terrain le pouvoir de décision, redonner aux équipes et aux établissements de la marge de manœuvre ». « Ils vont être capables de trouver des solutions », a-t-elle dit.

La candidate du Parti libéral du Québec (PLQ), Gertrude Bourdon, a quant à elle proposé de faire des « affichages massifs de postes dans le cadre des ententes locales, dans l'ensemble des régions ».

« On peut faire de la surdotation. Je l'ai fait dans mon établissement : quand on avait 100 postes à un endroit, on allait jusqu'à afficher

200 postes pour s'assurer que s'il y avait des congés de maternité, des congés de maladie ou des vacances, on avait toujours suffisamment de personnel », a illustré celle qui dirigeait le CHU de Québec jusqu'à tout récemment.

La péquiste Diane Lamarre estime pour sa part qu'il faut « créer des postes attrayants », « proposer des horaires flexibles », « offrir des conditions de rémunération plus intéressantes » et « donner plus d'autonomie aux professionnelles en soins » pour mettre un terme à leur surcharge de travail.

« Les infirmières doivent répondre au téléphone, faire plein de paperasse [...] Il faut les laisser faire des soins, les utiliser de façon optimale, et permettre à d'autres de s'occuper d'autres tâches », a dit la députée de Taillon sortante.

Pour la candidate de Québec

solidaire (QS), Vanessa Roy, il faut « s'inspirer des meilleures pratiques » en laissant notamment les infirmières « faire leurs horaires et s'arranger entre elles ». La physiothérapeute a cité l'exemple de l'Hôpital général Juif de Montréal, « où il n'y en a plus, de temps supplémentaire obligatoire ».

RATIOS PATIENTS-INFIRMIÈRE : UNE LOI OU PAS ?

Si les quatre candidates ont promis de poursuivre les projets pilotes visant à diminuer les ratios patients-infirmière, aucune ne s'est fermement engagée à déposer une loi à ce sujet.

« On n'est pas fermé, mais on se demande si une loi est nécessaire. Si elle l'est, on ira » a dit Gertrude Bourdon. Sa rivale caquiste s'est elle aussi dite « ouverte », mais pour elle, « au bout du compte, la vraie question, c'est d'avoir l'argent et les ressources ».

Diane Lamarre a quant à elle proposé la mise en place d'un organisme indépendant « qui déterminera ce qui est bon [comme ratios] pour l'intérêt et la sécurité des patients », tandis que Vanessa Roy s'est engagée à « tout mettre en œuvre — ça inclura une loi s'il le faut — pour assurer la pérennité des projets ratios », qui devraient, selon elle, être étendus à d'autres professionnelles, comme les inhalothérapeutes,

Au sujet de l'accès à la première ligne, Danielle McCann a réitéré la promesse que la CAQ vient de faire aux Québécois d'avoir accès à un médecin ou une infirmière en 36 heures, sans toutefois détailler comment son parti s'y prendrait.

Gertrude Bourdon a pour sa part vanté l'interdisciplinarité dans les groupes de médecine familiale, alors que Diane Lamarre a insisté sur l'importance de donner, notamment dans des CLSC ouverts sept jours, sept soirs, plus d'autonomie aux IPS et aux autres professionnelles de la santé.

Vanessa Roy s'est également dite d'avis que l'accès à la première ligne passait par les CLSC, « avec de véritables équipes interdisciplinaires où tout le monde est sur le même niveau ».

Hivon en danger?

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
jfcliche@lesoleil.com

Après les rumeurs entourant la course dans Rosemont, où le chef péquiste Jean-François Lisée ferait face à une vive opposition, voilà que la vice-chef du Parti québécois (PQ) Véronique Hivon serait elle aussi en danger dans sa circonscription.

D'après un sondage Mainstreet réalisé pour Groupe Capitales Médias et datant du 29 août, M^{me} Hivon tirerait de l'arrière par

36,4 à 41 % sur le candidat caquiste François St-Louis, après répartition des indécis. Un peu plus de 600 personnes ont été interviewées, ce qui donne une marge d'erreur de ± 3,9 %, 19 fois sur 20.

Québec solidaire et le Parti libéral suivent très loin derrière, à 7 et 6 % respectivement, alors que les « autres partis » recueillent un total de 10 %.

Plus tôt dans la campagne, le PQ a publié des sondages internes suggérant que tant M. Lisée que M^{me} Hivon étaient en avance dans leurs circonscriptions. Mais ce type de sondage est généralement

considéré comme relativement peu fiable, et ce n'est pas la première fois que Mainstreet observe que M^{me} Hivon se fait « chauffer » dans Joliette : en juillet, une autre de ses enquêtes, réalisée pour le blogue politique Qc125 et *L'actualité*, y montrait la Coalition avenir Québec (CAQ) et le PQ à égalité statistique.

Rappelons que M^{me} Hivon est députée de Joliette depuis 2007, ayant obtenu de fortes majorités de 5000 à 7500 à chaque fois. Le PQ a gagné ce « comté » à presque tous les scrutins depuis les années 1980 — Guy Chevrette en a été le député pendant plus de 20 ans. Cependant, l'ancêtre de la CAQ, l'Action démocratique du Québec, y a fait des percées lors des partielles de 2002 et aux générales de 2007.

Les antiquités Robert Gauthier

AVIS IMPORTANT
PENSEZ VENDRE RÉGIONAL

ACHETONS L'OR
AU MEILLEUR PRIX
DEPUIS 15 ANS

Ne jamais vendre avant de nous avoir consulté

OR-BIJOUX-MONTRES-MONNAIE-TABLEAUX-
OBJETS DE COLLECTION

46, Jacques-Cartier Ouest, Chicoutimi

chicantique@hotmail.com
antiquitesrobertgauthier.com

Me déplace et
paie comptant!



418 549-4644 • 418 812-9255

BAROMÈTRE ÉLECTIONS 2018

RECHERCHE
CAPITALES
MÉDIAS

RECHERCHE
MAINSTREET
RESEARCH

ACCRO DE POLITIQUE?

PROFITEZ D'UN ACCÈS PRIVILÉGIÉ À L'ÉVOLUTION
DES INTENTIONS DE VOTE DES QUÉBÉCOIS

- Données détaillées sur le vote dans l'ensemble du Québec
- Sondages dans les différentes régions du Québec
- Analyses exclusives
- Sondages dans une soixantaine de circonscriptions d'intérêt



DONNÉES AJOUTÉES
QUOTIDIENNEMENT

ABONNEZ-VOUS

OFFRE DE
LANCEMENT
45\$

POUR UN TEMPS LIMITÉ

electionsquebec2018.gcmedias.ca

éditorial

Président et éditeur **MICHEL SIMARD**
msimard@lequotidien.com

Rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD**
dbouchard@lequotidien.com

Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE**
mst-hilaire@lequotidien.com

Pouvoir et responsabilités

MARC ST-HILAIRE

mst-hilaire@lequotidien.com



Mardi soir, la mairesse Josée Néron a redonné aux contribuables un appareil décisionnel plus démocratique, qui ne sera pas contrôlé uniquement par un souverain et ses plus fidèles serviteurs. Elle a également aboli l'allocation de transition réservée au maire sortant, un avantage pécuniaire que s'était accordé Jean Tremblay avant de quitter ses fonctions. Mais avant tout, mardi soir, Josée Néron s'est récompensée elle-même, après quatre années de vains combats contre l'obscurantisme à l'hôtel de ville.

Le conseil exécutif de Saguenay était, jusqu'ici, la structure au-dessus de toutes les autres. C'était l'endroit où les surplus de règlements d'emprunts pouvaient être accumulés et dépensés selon la volonté de quelques élus privilégiés. C'était le chef-lieu de la Ville, où les vraies orientations étaient définies et décrétées. C'était aussi là que l'on engageait Saguenay dans des démarches juridiques aussi questionnables que la croisade pour la prière à l'hôtel de ville, le procès contre BTF ou celui contre le producteur de spectacles Robert Hakim.

Josée Néron, comme l'ex-conseillère Christine Boivin et l'actuelle présidente de l'arrondissement de Jonquière, Julie Dufour, ont plusieurs fois dénoncé la concentration du pouvoir au sein de cet exécutif. Elles ont réclamé plus de transparence et une voix plus significative pour l'ensemble des conseillers, notamment dans le dossier du vérificateur général.

Enfin, elles peuvent crier victoire, et les citoyens également.

Sans doute, la transition sera difficile et donnera lieu à des débats qui, parfois, ralentiront le bon cheminement de certains projets. Il y aura aussi beaucoup de vulgarisation à faire, de l'éducation auprès d'élus dans certains dossiers plus complexes. Tous devront s'armer de patience et, par moments, mettre un peu d'eau dans leur vin.

Les élus de Saguenay ont été choisis par leurs concitoyens respectifs dans le cadre d'un scrutin. Aussi est-il absolument nécessaire qu'ils prennent part au processus décisionnel de l'appareil municipal, le palier de gouvernement le plus près des gens.

Par contre, tous devront s'élever au-dessus de leurs intérêts personnels, des divisions et des guerres de clocher afin de s'acquitter de leur mandat de gestionnaires publics.

UNE CONFIANCE REMARQUABLE

Mardi soir, Josée Néron a exprimé une confiance remarquable à l'égard de tous ceux qui l'entourent à la table du conseil: elle leur a redonné un pouvoir légitime, certes, mais qui leur avait été dépouillé il y a déjà fort longtemps. Rien ne l'obligeait à agir en ce sens, sinon ses convictions.

Elle aurait pu emprunter la voie de la facilité et utiliser à son profit ce système qu'elle condamnait à l'époque. Or, elle est demeurée fidèle à ses engagements de campagne et a continué à déboulonner, un morceau à la fois, les statues de l'ancienne administration.

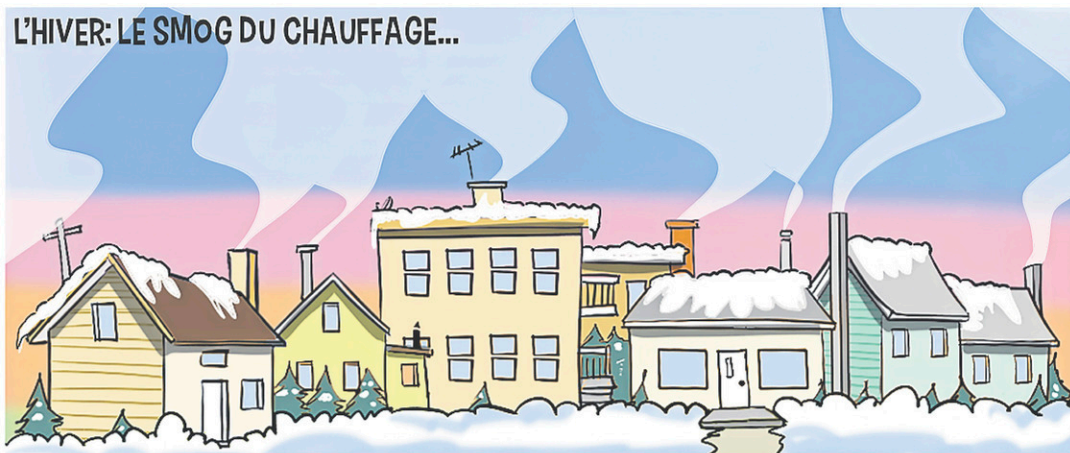
Il appartient maintenant aux conseillers et aux conseillères de Saguenay de se montrer dignes de cette reconnaissance.

Il n'y a plus de parti à l'hôtel de ville, la population en a décidé ainsi. L'Équipe du renouveau démocratique, présidée par la mairesse, est minoritaire avec à peine trois conseillers contre une douzaine d'élus indépendants. Aujourd'hui, plus que jamais au cours des deux dernières décennies, chaque membre du conseil a entre les mains un fragment du pouvoir et les responsabilités qui s'y rattachent.

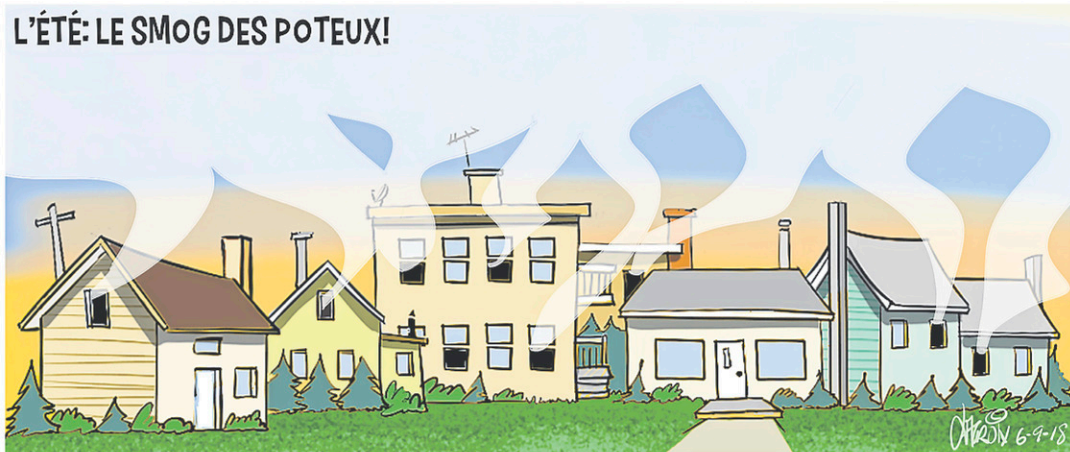
C'est par leur façon d'user de ce pouvoir qu'ils détermineront leur véritable valeur et qu'ils prouveront, ensemble, que la démocratie et la transparence ont toujours eu leur place à Saguenay.

LE CANNABIS À LA MAISON SEULEMENT...

L'HIVER: LE SMOG DU CHAUFFAGE...



L'ÉTÉ: LE SMOG DES POTEUX!



MON CLIN D'ŒIL

STÉPHANE LAPORTE
Collaboration spéciale

« UN TEXTE QUI N'EST PAS ÉCRIT EN MAJUSCULES N'EST PAS IMPORTANT » – Donald Trump à propos du livre de Bob Woodward

CARREFOUR DES LECTEURS

Le grand et le petit

C'est probablement sa couleur brune qui répugne au premier abord. Et pourtant, à bien y penser, on devrait le peindre en argent sinon en or. Juste pour reconnaître la valeur de son contenu.

Quand il est rempli comme du monde, qu'on lui donne ce qu'il demande, qu'on le traite de façon responsable, le bac « brun » contient un peu de notre avenir, celui de notre région, celui du Québec et, surtout, celui de la planète dont nous avons déjà épuisé, depuis le premier août, les capacités de répondre aux besoins de l'humanité.

(Chacun a probablement observé pendant tout l'été des gens qui laissaient tourner le moteur de l'auto pour se garder au frais pendant que l'autre faisait l'épicerie.)

Le bac « brun » est un moyen de collecte des matières compostables. Son adoption est généralisée

dans les villes québécoises. Le défi principal consiste à faire prendre conscience à chaque citoyen que la cueillette des matières organiques constitue un acte responsable dont l'importance augmente proportionnellement au nombre de citoyens qui inscrivent cette préoccupation dans leur vie quotidienne. À ce chapitre, l'éducation doit être la locomotive du succès d'une cueillette de qualité et les enfants sont les plus convaincants et, souvent, les plus convaincus.

En 2000, au cours d'un voyage aux Îles-de-la-Madeleine, j'ai constaté que les Madelinots utilisaient un petit bac « brun » pour récupérer les carcasses de crabes, de homards et les arêtes de toutes sortes, avant de vider le tout dans le grand bac brun. J'ai acheté un de ces petits bacs bruns au bureau municipal de Havre-aux-Maisons. Depuis ce temps, il sert de « videux » pratique dans la cuisine. Et sa couleur attire peu les regards ce qui n'enlève rien à son utilité.

Ce petit bac « brun » facilite la vie et simplifie la cueillette des feuilles de salade rouillées, des cœurs de piments et les pelures de bananes. Je ne suis pas retourné aux Îles. Mais, je suis convaincu que le temps d'une génération aura suffi à donner une valeur aux résidus poissonniers, réduisant en même temps les volumes de déchets enfouis.

Quand une majorité de citoyens, à commencer par les politiciens municipaux, comprendra l'importance du geste posé en ajoutant les siens aux déchets organiques des autres, on criera « mission accomplie ». Les techniques de compostage trouveront bien le temps d'évoluer avec la croissance des volumes. Et cette croissance des volumes ne viendra qu'avec la croissance des consciences.

On ne peut pas, seul, sauver un ruisseau, mais ensemble, on peut parfois sauver une rivière.

Rosaire Gagnon
Saint-Ambroise


**PHOTO
DU JOUR**

Un puissant séisme de magnitude 6,6 a frappé jeudi l'île d'Hokkaido, la plus septentrionale des îles principales du Japon, causant des glissements de terrain, des coupures de courant et quelques blessés. Le tremblement de terre s'est produit en pleine nuit à 62 km au sud-est de la capitale régionale, Sapporo. On voit ici un policier responsable de la circulation pendant la perte de courant. — PHOTO AP, HIROKI YAMAUCHI

Le droit à un environnement sain

En France, le ministre de la Transition écologique (Nicolas Hulot) vient de démissionner. Il avoue son impuissance face au modèle économique dominant qui n'intègre tout simplement pas les enjeux écologiques dans ses paramètres. « Je ne comprends pas que nous assistions globalement à la gestation d'une tragédie bien annoncée dans une forme d'indifférence », a-t-il dit. Qu'en est-il de notre côté de l'Atlantique? Nos dirigeants politiques savent-ils mieux faire de l'environnement et de notre avenir collectif une vraie priorité? Absolument pas! Les preuves nous en sont données à répétition. Comment, par exemple, concilier l'exploitation accrue des sables bitumineux et

la lutte contre les changements climatiques?

Récemment, le gouvernement fédéral renonçait à mettre à jour avant les élections la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE), la principale loi fédérale qui régit la pollution et les toxines. Avec les lacunes qu'elle comporte, elle a pourtant bien besoin d'être révisée!

Car, bien concrètement, ce sont les Canadiens et les Canadiennes qui en subissent les conséquences. La piètre qualité de l'air au Canada cause, selon les estimations de Santé Canada, 14 000 décès prématurés chaque année.

Pas étonnant qu'une majorité de la population appuie une mise à jour de la LCPE et réclame le droit à un environnement sain.

Je viens ajouter ma petite voix pour demander à mon tour la révision prochaine de cette loi. Je

profite aussi de l'occasion pour implorer tous ceux et celles qui peuvent infléchir modestement le cours des choses – dirigeants politiques, patrons, investisseurs, lobbyistes – d'agir dès maintenant.

Le temps presse : il ne faut pas laisser le cauchemar tapi à notre porte devenir réalité. On ne peut continuer impunément à saboter les écosystèmes qui supportent la vie.

Anne-Marie Chapleau
Jonquière

Écrivez-nous

Écrivez-nous à
redaction@lequotidien.com

Pour être publié dans le journal, votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.

Trump et Trudeau menacent de tourner le dos à l'ALÉNA

Presse canadienne

WASHINGTON — Donald Trump et Justin Trudeau ont porté à un autre niveau leur stratégie du tout pour le tout en matière de négociation commerciale, mercredi, en laissant tous deux entendre qu'ils seraient prêts à tourner le dos à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) s'ils n'obtiennent pas ce qu'ils veulent.

Le premier ministre canadien a qualifié le président américain de « briseur de règles », en plaidant pour le maintien du chapitre sur le règlement des différends que M. Trump veut éliminer de l'ALÉNA. Le président Trump, de son côté, a affirmé que le Canada avait bien plus à perdre que les États-Unis si les deux pays n'arrivaient pas à s'entendre pour sauver l'ALÉNA.

« Ça ira bien pour notre pays, a dit M. Trump. Mais ça n'ira pas bien pour le Canada. »

La grandiloquence dont les deux dirigeants ont fait preuve mercredi contrastait avec le ton modéré de la ministre des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, qui a repris les pourparlers de l'ALÉNA à Washington avec le représentant américain au Commerce, Robert Lighthizer.

Au cours d'un entretien téléphonique avec une station de radio d'Edmonton, M. Trudeau a présenté certaines de ses critiques les plus acerbes à l'endroit de l'imprévisible président américain. À la station de radio CHED, il a déclaré que le Canada ne céderait pas un pouce à la volonté de M. Trump de supprimer les comités de règlement des différends du chapitre 19 de l'ALÉNA. Ce chapitre permet aux entreprises de soumettre leurs différends à des arbitres indépendants, ce que M. Trump considère comme une violation de la souveraineté américaine.

« Nous devons conserver le règlement des différends du chapitre 19 parce que cela garantit que les règles sont vraiment respectées. Et nous savons que nous avons un président qui ne suit pas toujours les règles telles qu'elles sont présentées », a affirmé M. Trudeau.

Bien que M^{me} Freeland se soit dite d'accord avec l'évaluation de M. Trump faite par M. Trudeau, elle a insisté pour souligner la « bonne foi » et la « bonne volonté » de M. Lighthizer, tandis que les négociations

entrent dans une phase que plusieurs jugent critique.

Après deux heures de pourparlers avec M. Lighthizer, la ministre Freeland a répété qu'elle ne négocierait pas en public, comme convenu avec M. Lighthizer. Mais elle a ajouté : « Je suis d'accord avec le premier ministre en public tout le temps, et en privé 99,99 pour cent du temps (...) Il a fait des commentaires importants. »

Mercredi soir, M^{me} Freeland a affirmé que l'« atmosphère demeure productive et constructive », ajoutant que les responsables des deux pays poursuivraient les discussions jusqu'à tard dans la soirée.

L'EXCEPTION CULTURELLE

À la demande de M. Trump, les trois pays de l'ALÉNA négocient depuis plus d'un an pour renouveler l'accord trilatéral qui fait partie intégrante de l'économie du continent depuis plus de deux décennies. Les États-Unis et le Mexique ont conclu un accord la semaine dernière, ce qui a forcé le Canada à négocier séparément avec les États-Unis.

Lors de l'entretien radiophonique à Edmonton, M. Trudeau a réitéré sa défense acharnée de l'exception culturelle du Canada dans l'ALÉNA.

Des sources bien au fait de la position de négociation canadienne disent que l'exception culturelle, que défend le Canada depuis la réouverture des pourparlers de l'ALÉNA, reste un point de friction dans les négociations, aussi avancées soient-elles. « L'idée de la préserver reste un problème non résolu entre les deux », a indiqué une source qui a requis l'anonymat en raison du caractère sensible de la question.

La Maison-Blanche doit présenter un texte au Congrès américain avant le 1^{er} octobre afin que le Canada se joigne à l'accord que l'administration Trump a signé avec le Mexique la semaine dernière, en apportant ses conditions, selon des analystes en matière de commerce.

Le président Trump aimerait obtenir une victoire sur le front du commerce avant les élections de mi-mandat des États-Unis en novembre. Mais M. Trudeau a laissé entendre mercredi qu'il n'allait pas se presser pour faire de faveur à quiconque. « Nous n'accepterons pas de signer un mauvais accord simplement parce que le président le désire », a déclaré le premier ministre.

Desbiens en mode pétanque

ROGER BLACKBURN

CHRONIQUE

rblackburn@lequotidien.com



Je serai à Desbiens, la semaine prochaine, pour assister au 48^e Championnat du monde de pétanque qui se déroulera sous un énorme chapiteau érigé sur le terrain arrière du Juvéna de Desbiens, du 13 au 16 septembre. Je me suis pointé le nez, mercredi matin, sur le site qui accueillera l'élite mondiale des lanceurs de boules.

En entrant dans le chapiteau, j'ai fait la rencontre de l'élite régionale des joueurs de pétanque, en pleine discussion sur l'aménagement du site. J'ai été étonné de constater que les parties se joueront sur de la garnotte, du zéro trois-quarts, dans le jargon de la construction. Je croyais, à tort, que ça se jouait sur de la poussière de pierre bien tassée. « Ça prend des roches pour changer la trajectoire des boules, sinon ça serait trop facile », me lance Jean Langlais, un joueur de pétanque de Roberval qui compte 52 ans d'expérience dans ce domaine. « Nous avons un cahier de charges fourni par les championnats pour l'aménagement des sites et ça va très bien jusqu'à maintenant », ajoute-t-il.

L'ÉLITE RÉGIONALE DE LA PÉTANQUE

Jean Langlais a même déjà participé au Championnat mondial à deux reprises, aux Îles Canaries en Espagne et à Paris. « On arrive de Montréal où nous avons disputé la coupe du Québec », détaille le bouliste qui fait équipe cette année avec Mario Guay, un autre Robervalois qui compte également 52 ans d'expérience à la pétanque. Son frère Gilles, âgé de 70 ans, compte 56 ans d'expérience à ce jeu de boules.

« J'ai commencé à jouer à 12 ans, c'est mon père Idola Guay qui a instauré la pétanque au Lac-Saint-Jean. On retrouve des clubs à Chambord, Desbiens, Alma et Saint-Félicien », fait savoir celui qui a représenté le Canada au Championnat mondial de Paris en 1989 avec deux coéquipiers de Montréal.

La présidente régionale de l'Association des joueurs de pétanque du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Chantale Tardif, était sur le site de Desbiens avec les autres bénévoles pour

aider l'organisation. Elle a déjà participé à des championnats en Belgique et à Paris. « Ça fait beaucoup d'ouvrage à organiser, mais c'est une opportunité extraordinaire d'avoir cet événement dans la région. On ne verra plus ça jamais, les gens ne doivent pas passer à côté de ça », commente celle qui est également présidente du Club de pétanque de Roberval, lequel compte pas moins de 150 membres.

UN BEL ENGOUEMENT

« Ça va créer un bel engouement et ça va faire connaître davantage ce sport. Il va y avoir plus d'une quarantaine d'équipes de partout dans le monde. Les Français vont débarquer ici avec leur entraîneur, leur médecin,

leur psychologue. Pour eux c'est plus fort que le Canadien de Montréal ici », raconte la présidente régionale. Elle espère que la tenue du Championnat mondial va leur permettre de recruter des jeunes pour la pratique de ce sport qui exige un entraînement de plus de 20 heures par semaine si on veut faire partie de la douzaine d'équipes d'élite au Québec, évoque la bouliste.

Le maire de Desbiens, Nicolas Martel, vit une période intense, ces jours-ci. « C'est un gros défi à organiser. Nous sommes en train de régler le dossier des visas canadiens pour les joueurs de certains pays africains. Nous avons mis ça entre les mains du député fédéral Richard Hébert en plus d'expédier une lettre à la ministre de l'Immigration pour lui souligner le caractère urgent de la situation. Il y a quatre équipes d'Afrique qui n'ont pas réussi à avoir un visa pour entrer au pays, je ne croyais pas que le comité devrait gérer les visas en plus des autres éléments de l'organisation d'un événement de cette

envergure », explique le maire « extrême », que j'ai rencontré sur l'heure du midi dans son bureau de directeur de l'école secondaire d'Alma.

LES HÔTELS SONT PLEINS

« Les hôtels sont pleins de Saint-Félicien à Jonquière. L'équipe française a réservé le Delta à Jonquière et cette délégation est autonome avec leur voiture et toute leur organisation. Pour les autres, nous avons organisé un système de navette pour leur assurer le transport jusqu'au site de compétition », décrit celui qui veut se rendre à Québec lundi pour accueillir la délégation de Madagascar, les gagnants du Championnat 2016 qui avait lieu dans leur pays.

« On devrait s'organiser pour boucler le budget de 350 000 \$ pour organiser l'événement. Au début de la campagne de financement, le monde riait de nous un peu, mais quand le premier ministre du Québec Philippe Couillard nous a donné son appui, on a commencé à considérer l'événement. La mère

de Philippe Couillard est d'origine française (Grenoble) et le premier ministre devait sûrement savoir l'importance d'un championnat de pétanque pour nous trouver une aide financière de 115 000 \$ dans un programme d'aide aux événements sportifs d'envergure internationale », plaide Nicolas Martel.

DESBIENS EXTRÊME

Mercredi matin, le maire de Desbiens espérait que les bénévoles trouvent une façon de peser la tourtière extrême qui sera servie aux visiteurs pour battre un record Guinness d'un pâté de 1800 livres qui a été fait au Pérou. « On a programmé les trois spectacles de Québec Issime pour faire connaître notre culture musicale à nos invités et qui sera sûrement apprécié de la part des visiteurs du Festival Desbiens Extrême que nous avons déplacé en même temps que le Championnat mondial », explique Nicolas Martel qui compte également sur la diffusion en direct de la finale en France pour faire rayonner la région à l'étranger.



De gauche à droite, Gilles Guay, Chantale Tardif, présidente de l'Association des joueurs de pétanque du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Jean Langlais et Mario Guay, tous d'excellents boulistes qui représentent l'élite régionale, agissent à titre de bénévoles pour le Championnat mondial de Desbiens. On les voit ici à l'intérieur du chapiteau où se dérouleront les compétitions.

— PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

SYSTÈMES DE CLIMATISATION RÉSIDENTIELLE

Un record de ventes et ça continue



DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

Les canicules successives vécues au Saguenay-Lac-Saint-Jean ont eu pour effet de faire résonner les caisses enregistreuses des entrepreneurs spécialisés en climatisation résidentielle... et le phénomène devrait se poursuivre jusqu'en octobre prochain.

Si les agriculteurs ont eu maille à partir avec l'absence de pluie et la chaleur estivale, il n'en va pas de même pour les entreprises œuvrant

dans la vente de systèmes de climatisation dont la valeur varie autour de 1500 \$ à 4000 \$ l'unité.

Selon Donald Tremblay, président de Mauvalin, de Chicoutimi, de nouveaux systèmes de climatisation-chauffage performants avec une tête intérieure et sortie extérieure agissant comme thermopompes peu bruyantes et relativement rapides à installer ont fait leur apparition sur le marché, ce qui a contribué à augmenter la demande. « Cet été, on a enregistré des records de vente. Je n'ai jamais vu ça en 30 ans depuis que je suis dans le domaine », explique-t-il.

Il ajoute que lors des étés passés, qui ne se sont pas particulièrement démarqués par de grandes chaleurs, le volume de vente des mêmes appareils s'établissait autour de 50 à 60 appareils, comparativement à

environ 250 à 300 en 2018, ce qui ne représente tout de même que 5 % de son chiffre d'affaires.

M. Tremblay mentionne qu'une quinzaine de techniciens régis par la Commission de la construction du Québec (CCQ) ont été occupés à répondre à la demande. Bien que l'été s'apprête à remettre ses souliers, M. Tremblay prévoit que l'installation de systèmes résidentiels se poursuivra jusqu'en octobre, un phénomène également nouveau, explicable, selon lui, par les prédictions des météorologues qui se sont prononcés voulant que les deux prochains étés seraient marqués par des périodes de canicules. « Beaucoup de gens anticipent les prochains étés et décident que c'est cette année que ça se passe pour l'installation. »

Vérification faite chez BBG

Réfrigération, la même tendance a été observée. Steve Dallaire,

chargé de projet au sein de l'entreprise depuis 22 ans, la demande a débordé et les ventes d'appareils ont atteint des records.

Selon lui, la demande a été forte particulièrement auprès des personnes âgées plus susceptibles de souffrir des inconvénients de la chaleur, mais aussi des gens de 20 à 40 ans.

Tout comme son concurrent, les travailleurs spécialisés sous la gestion de M. Dallaire devraient œuvrer jusqu'en octobre prochain, à raison de deux appareils par jour.



Les entrepreneurs spécialisés en système de climatisation résidentielle ont fait de bonnes affaires pendant l'été et ça pourrait se poursuivre jusqu'en octobre. — PHOTO COURTOISIE

COMPLEXE FUNÉRAIRE CARL SAVARD

Des installations de 3M\$ inaugurées

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

Le Complexe funéraire Carl Savard a inauguré sa deuxième succursale, mercredi, avec la transformation de l'ancienne église Notre-Dame-du-Saguenay. Un projet de trois millions \$ pour desservir la clientèle du grand secteur de Chicoutimi.

« L'important pour nous était de conserver le caractère d'origine de l'ancienne église puisque les paroissiens adorent se retrouver dans ce lieu qui leur appartenait. Nous avons tout fait pour que ce soit le cas et je dois dire que nous avons très bien réussi puisque le coup d'œil est magnifique », a déclaré Carl Savard, le patron de l'entreprise de services funéraires.

Depuis l'ouverture du complexe, l'entreprise a organisé 18 funérailles. Carl Savard souligne que la réaction de la population est très positive. « Les gens trouvent que c'est agréable de se retrouver ici malgré des moments difficiles », a déclaré le promoteur qui a ouvert un premier complexe funéraire en août 2010 sur le boulevard

« L'important pour nous était de conserver le caractère d'origine de l'ancienne église puisque les paroissiens adorent se retrouver dans ce lieu qui leur appartenait. »

— Carl Savard

Sainte-Geneviève, dans le secteur nord de Chicoutimi.

Tout le secteur des services funéraires a fait l'objet d'une grande transformation, au cours des dernières années. Les grandes sociétés américaines ont fait des acquisitions. Les coopératives ont acheté des entreprises familiales. Carl Savard a quant à lui choisi de lancer sa propre affaire avec l'appui de trois investisseurs locaux.

Le projet de l'ancienne église Notre-Dame nécessitait des investissements majeurs et a obligé Carl Savard à convaincre de nouveaux investisseurs pour avoir pignon sur rue sur la rive sud.



Carl Savard a présenté au public le nouveau complexe funéraire réalisé au coût de 3M\$ dans l'ancienne église Notre-Dame-du-Saguenay. — PHOTOS LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

« Ce sont des montants majeurs pour une entreprise locale. J'ai rencontré les propriétaires du groupe Athos de Québec qui possède les maisons funéraires Lépine et Cloutier et Urgel Bourgie. Je leur ai présenté notre projet en leur démontrant que nous voulions développer notre marché. Ils ont trouvé l'idée intéressante. Le groupe Athos est devenu actionnaire minoritaire dans notre projet », raconte Carl Savard.

Le président et chef des



opérations d'Athos, Yvan Rodrigue, ainsi que le président et directeur général de l'entreprise, Michel Boutin, ont assisté à l'inauguration du nouveau complexe. Athos est le plus important joueur dans les services commémoratifs au Québec.

Le complexe comprend donc deux salles d'exposition, une salle de jeu pour les enfants, une salle de repos, une salle de réception complètement réaménagée au sous-sol et un columbarium. Les promoteurs ont conservé des

éléments importants de l'ancienne église. Le crucifix, une œuvre du sculpteur Victor Dallaire, constitue la pièce centrale de la chapelle. La statue de Notre-Dame a aussi trouvé place à l'intérieur de la chapelle.

La directrice adjointe de l'entreprise, Marianick Jean, a souligné que l'ouverture du nouveau site devrait créer entre sept et dix emplois au cours des prochaines semaines. En plus de ses nouveaux actionnaires, Carl Savard compte sur plusieurs actionnaires locaux.



Le Symposium provincial des villages en couleurs de L'Anse-Saint-Jean et de Petit-Saguenay sera du nouvel événement. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

FESTIVAL DES COULEURS DU FJORD

Les symposiums du Bas-Saguenay s'unissent

STÉPHANE BOUCHARD
sbouchard@lequotidien.com

L'harmonie ne régnera pas seulement sur les toiles, cet automne, dans le Bas-Saguenay. Les trois symposiums de la MRC du Fjord-du-Saguenay s'unissent pour créer un nouvel événement, le Festival des couleurs du Fjord, qui aura lieu du 5 au 7 octobre prochain.

Durant la conférence de presse tenue mercredi pour le lancement du festival, on comprend que les trois événements, soit le Symposium de Saint-Félix-d'Otis, le Symposium d'art contemporain de Rivière-Éternité et le Symposium provincial des villages en couleurs de L'Anse-Saint-Jean et Petit-Saguenay, n'ont pas toujours travaillé dans une optique de coopération.

« Les trois symposiums sont apparus sans s'être concertés », raconte Anicet Gagné, conseiller municipal à L'Anse-Saint-Jean. « Il y avait une certaine frustration parmi les fondateurs du symposium de L'Anse-Saint-Jean, de voir que d'autres symposiums étaient apparus dans le décor et qui arrêtaient les touristes au passage. Ça n'a pas été facile d'oublier le passé, mais c'est fait », ajoute M. Gagné.

Des démarches entreprises par

les maires de L'Anse-Saint-Jean et de Petit-Saguenay ont permis à tout ce monde de s'asseoir et de trouver un intérêt commun. L'année 2018 marque donc officiellement la fin de la compétition entre les événements et marque le début d'une nouvelle ère de collaboration fructueuse pour tous.

NOUVEAU FESTIVAL

Dans les faits, ce mariage de raison permettra aux trois événements de mettre des ressources en commun et d'aller plus loin. Ensemble, il sera plus facile de trouver des commanditaires, de faire de la publicité, les relations avec les médias et la promotion du Festival des couleurs du Fjord, pense Dolande Fortin, responsable du comité organisateur du Symposium d'art contemporain de Rivière-Éternité.

Pour le volet artistique, chaque événement conserve sa personnalité et sa couleur. Les symposiums demeurent aussi maîtres de leur programmation.

Le but avoué de cette nouvelle appellation est de rejoindre une clientèle plus jeune pour l'initier aux arts visuels et pour lui donner l'envie d'acheter des œuvres. « Le but ultime demeure de mettre les artistes sous les projecteurs, pour faire connaître leur travail » lance le préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay, Gérald

Savard. Les trois symposiums demeurent aussi des lieux privilégiés pour mettre le public en contact avec les artistes et permettre de riches échanges entre les deux.

Du côté de la programmation, le Symposium provincial des villages en couleurs de L'Anse-Saint-Jean et Petit-Saguenay présente 45 artistes différents en tout dans les deux villages. Celui de Saint-Félix-d'Otis met en vedette 17 peintres et deux sculpteurs, alors que Rivière-Éternité réunit une vingtaine de peintres, sculpteurs et artisans. En tout, le premier Festival des couleurs du Fjord regroupe plus de 80 créateurs.

PASSEPORT

Le Festival des couleurs du fjord aura lieu dans quatre endroits distincts, dans les villages de Saint-Félix-d'Otis, Rivière-Éternité, L'Anse-Saint-Jean et Petit-Saguenay. Un lancement commun est organisé à L'Anse-Saint-Jean le 5 octobre.

Pour favoriser la visite de tous les symposiums, le Festival des couleurs du Fjord délivre un passeport qu'il faudra faire estampiller dans les quatre différentes municipalités. Ceux qui feront le trajet complet pourront gagner un ensemble de prix prestigieux, qui met en valeur les commerçants de La Baie et du Bas-Saguenay.

DÉBUT DES COURS LE 10 SEPTEMBRE

École de danse

LES FARANDOLES DE CHICOUTIMI INC.

L'école de danse qui vous ouvre le monde

- Cours de danse
- Troupes
- Compétitions
- Sport-Art-Études
- Spectacles

www.lesfarandoles.com

Informations 418-549-4777

f i



Michel Gagnon, du Symposium de Saint-Félix-d'Otis, Dolande Fortin, du Symposium d'art contemporain de Rivière-Éternité, Yvonne Bernier, du Symposium provincial des villages en couleurs de L'Anse-Saint-Jean et Petit-Saguenay et Gérald Savard, préfet de la MRC du Fjord, ont annoncé mercredi la création de la première édition du Festival des couleurs du Fjord. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

affaires

| PRINCIPAUX INDICES | | | |
|--------------------|-------------|-----------|-----------|
| Nom | Fermeture | Variation | Volume |
| S&P/TSX 60 | 960.69 \$ | 0.62 \$ | 86568731 |
| S&P/TSX 300 | 16137.57 \$ | -23.73 \$ | 255580864 |
| S&P/TSX VENTURE | 0.00 \$ | 0.00 \$ | 0 |
| DOW JONES | 25974.99 \$ | 22.51 \$ | 0 |
| NASDAQ (QQQ) | 183.45 \$ | -2.40 \$ | 20328601 |
| NASDAQ/Canada | 0.00 \$ | 0.00 \$ | 0 |

| TORONTO | | | |
|----------------------------|---------|-----------|-----------|
| Les titres les plus actifs | | | |
| Nom | Symbole | Fermeture | Variation |
| AURORA CANNABIS | ACB | 8.68 \$ | -0.27 \$ |
| CANOPY GROWTH | WEED | 68.47 \$ | -0.36 \$ |
| APHRIA INC | APH | 18.48 \$ | -0.07 \$ |
| CRONOS GROUP INC | CRON | 16.38 \$ | 1.73 \$ |
| NEVSUN RES J | NSU | 5.82 \$ | 0.88 \$ |
| LYDIAN | LYD | 0.20 \$ | 0.00 \$ |
| CENTRIC HEALTH | CHH | 0.35 \$ | 0.12 \$ |
| BAYTEX ENERGY | BTE | 3.62 \$ | -0.15 \$ |
| BOMBARDIER INC., | BBD.B | 4.19 \$ | -0.01 \$ |
| THE GREEN ORGANIC | TGOD | 6.52 \$ | -0.58 \$ |

| Les plus fortes hausses | | | |
|-------------------------|---------|-----------|-----------|
| Nom | Symbole | Fermeture | Variation |
| LOBLAW CO | L | 69.27 \$ | 3.03 \$ |
| MOLSON COORS | TPX.B | 95.96 \$ | 2.96 \$ |
| WEST FRASER TIMBER | WFT | 87.60 \$ | 2.16 \$ |
| MAXAR TECHNOLOGIES | MAXR | 40.79 \$ | 2.04 \$ |
| MORGUARD CORP. | MRC | 171.98 \$ | 1.98 \$ |
| LASSONDE | LAS.A | 240.79 \$ | 1.79 \$ |

| Les plus fortes baisses | | | |
|-------------------------|---------|-----------|-----------|
| Nom | Symbole | Fermeture | Variation |
| ONSTELLATION | CSU | 958.75 \$ | -20.25 \$ |
| FAIRFAX FINANCIAL | FFH | 690.19 \$ | -17.44 \$ |
| SHOPIFY INC | SHOP | 184.39 \$ | -8.18 \$ |
| CANADA GOOSE | GOOS | 73.57 \$ | -5.82 \$ |
| STELCO HOLDINGS | STLC | 22.84 \$ | -2.45 \$ |
| CERIDIAN HCM | CDAY | 49.00 \$ | -2.18 \$ |

| NEW YORK | | | |
|----------------------------|---------|-----------|-----------|
| Les titres les plus actifs | | | |
| Nom | Symbole | Fermeture | Variation |
| DR S&P 500 ETF | SPY | 289.07 \$ | -0.77 \$ |
| iShares Tr - | EEM | 41.73 \$ | -0.60 \$ |
| General Electric | GE | 12.56 \$ | -0.10 \$ |
| Bank of America | BAC | 31.17 \$ | 0.04 \$ |
| Alibaba Group | BABA | 164.23 \$ | -6.19 \$ |
| Twitter Inc | TWTR | 32.73 \$ | -2.11 \$ |
| Ford Motor Co. | F | 9.50 \$ | 0.03 \$ |
| Canopy Growth Corp | CGC | 51.90 \$ | -0.38 \$ |
| ProShares Tr II - | UVXY | 8.58 \$ | 0.10 \$ |
| iShares Inc. - | EWI | 23.51 \$ | -0.64 \$ |

| Les plus fortes hausses | | | |
|-------------------------|---------|--------------|------------|
| Nom | Symbole | Fermeture | Variation |
| erkshire Hathaway | BRK.A | 319950.00 \$ | 3399.99 \$ |
| NVR Inc. | NVR | 2655.88 \$ | 20.88 \$ |
| Mettler-Toledo | MTD | 586.95 \$ | 6.31 \$ |
| Alleghany Corp. | Y | 642.04 \$ | 5.96 \$ |
| Graham Holdings | GHC | 565.95 \$ | 4.70 \$ |
| Cable One Inc | CABO | 837.87 \$ | 4.56 \$ |

| Les plus fortes baisses | | | |
|-------------------------|---------|-----------|-----------|
| Nom | Symbole | Fermeture | Variation |
| RH | RH | 131.50 \$ | -20.11 \$ |
| Arista Networks | ANET | 272.29 \$ | -17.52 \$ |
| Vail Resorts Inc | MTN | 289.63 \$ | -11.68 \$ |
| Biglari Holdings | BHA | 946.01 \$ | -11.24 \$ |
| Bio-Rad | BIO | 315.34 \$ | -10.76 \$ |
| AutoZone, Inc. | AZO | 772.33 \$ | -10.60 \$ |

| NASDAQ | | | |
|----------------------------|---------|-----------|-----------|
| Les titres les plus actifs | | | |
| Nom | Symbole | Fermeture | Variation |
| Advanced Micro | AMD | 28.51 \$ | 0.45 \$ |
| Helios & Matheson | HMNY | 0.03 \$ | 0.00 \$ |
| JD.com, Inc. | JD | 26.30 \$ | -3.13 \$ |
| MannKind Corp | MNND | 2.19 \$ | 0.11 \$ |
| Cronos Group Inc | CRON | 12.45 \$ | 1.30 \$ |
| Invesco QQQ Trust | QQQ | 183.45 \$ | -2.40 \$ |
| Micron Technology | MU | 49.54 \$ | -2.39 \$ |
| Microsoft Corp | MSFT | 108.49 \$ | -3.22 \$ |
| Apple Inc | AAPL | 226.87 \$ | -1.49 \$ |
| Facebook Inc | FB | 167.18 \$ | -3.98 \$ |

| Les plus fortes hausses | | | |
|-------------------------|---------|-----------|-----------|
| Nom | Symbole | Fermeture | Variation |
| Tilray Inc | TLRY | 89.86 \$ | 12.85 \$ |
| ProQR Therapeutics | PROQR | 17.55 \$ | 9.60 \$ |
| Microbot Medical | MBOT | 6.85 \$ | 6.30 \$ |
| Helen of Troy Ltd. | HELE | 126.45 \$ | 5.75 \$ |
| Tricida Inc | TCDA | 37.52 \$ | 5.23 \$ |
| Coupa Software Inc | COUP | 76.88 \$ | 4.88 \$ |

| Les plus fortes baisses | | | |
|-------------------------|---------|------------|-----------|
| Nom | Symbole | Fermeture | Variation |
| Amazon.com Inc | AMZN | 1994.82 \$ | -44.69 \$ |
| Booking Holdings | BKNG | 1892.18 \$ | -33.18 \$ |
| Mercantile Bank | MBNAA | 25.25 \$ | -32.78 \$ |
| ABIOMED, Inc. | ABMD | 383.83 \$ | -27.53 \$ |
| Netflix Inc | NFLX | 341.18 \$ | -22.42 \$ |

| TITRES VEDETTES À TORONTO | | | | | |
|---------------------------|---------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Nom | Symbole | Haut | Bas | Fermeture | Variation |
| Encana Corp. | ECA | 17.16 \$ | 16.72 \$ | 17.06 \$ | -0.10 \$ |
| Barrick Gold Corp | ABX | 13.08 \$ | 12.69 \$ | 12.97 \$ | 0.02 \$ |
| Alimentation Couche-Tard | ATD.B | 63.47 \$ | 62.15 \$ | 63.15 \$ | 0.45 \$ |
| Bombardier CL A | BBD.A | 4.24 \$ | 4.14 \$ | 4.20 \$ | 0.00 \$ |
| Bombardier Inc. | BBD.B | 4.23 \$ | 4.14 \$ | 4.19 \$ | -0.01 \$ |
| BCE Inc. | BCE | 53.24 \$ | 52.36 \$ | 53.18 \$ | 0.61 \$ |
| Bank of Montreal | BMO | 107.98 \$ | 107.00 \$ | 107.77 \$ | 0.44 \$ |
| Bank of Nova Scotia | BNS | 75.42 \$ | 74.80 \$ | 74.95 \$ | -0.24 \$ |
| CAE Inc | CAE | 26.44 \$ | 26.01 \$ | 26.15 \$ | 0.13 \$ |
| Cascades Inc. | CAS | 13.20 \$ | 13.01 \$ | 13.10 \$ | -0.07 \$ |
| Cogeco Cable Inc. | CCA | 64.07 \$ | 62.94 \$ | 63.72 \$ | -0.04 \$ |
| Canfor | CFP | 30.33 \$ | 29.28 \$ | 30.28 \$ | 0.22 \$ |
| CIBC | CM | 123.40 \$ | 122.44 \$ | 123.23 \$ | 0.87 \$ |
| Canadian Natural Res. | CNQ | 43.95 \$ | 43.14 \$ | 43.85 \$ | -0.12 \$ |
| CN Railway Company | CNR | 115.16 \$ | 113.03 \$ | 113.96 \$ | -1.19 \$ |
| Canadian Pacific Railway | CP | 275.59 \$ | 272.11 \$ | 274.06 \$ | 0.16 \$ |
| Canadian Western Bank | CWB | 35.45 \$ | 35.09 \$ | 35.34 \$ | 0.02 \$ |
| Domtar | UFS | 68.46 \$ | 67.34 \$ | 68.16 \$ | 0.85 \$ |
| Emera | EMA | 41.39 \$ | 40.90 \$ | 41.17 \$ | -0.14 \$ |
| Enerplus | ERF | 15.64 \$ | 15.10 \$ | 15.47 \$ | -0.25 \$ |
| CGI Group Inc. | GIB.A | 85.27 \$ | 83.56 \$ | 84.89 \$ | -0.34 \$ |
| Transcontinental Inc. | TCL.A | 31.65 \$ | 30.83 \$ | 31.35 \$ | 0.32 \$ |
| Great-West Lifeco | GWO | 31.32 \$ | 30.95 \$ | 31.25 \$ | 0.11 \$ |
| Industrial Alliance | IAG | 54.03 \$ | 53.39 \$ | 53.57 \$ | 0.01 \$ |
| Societe financiere IGM | IGM | 36.23 \$ | 35.84 \$ | 36.00 \$ | -0.24 \$ |
| Imperial Oil | IMO | 40.40 \$ | 39.62 \$ | 40.35 \$ | 0.00 \$ |
| Quebecor Inc | QBR.B | 26.25 \$ | 25.85 \$ | 25.91 \$ | -0.34 \$ |
| Loblaws Cos. | L | 69.60 \$ | 66.88 \$ | 69.27 \$ | 3.03 \$ |
| Laurentian Bank | LB | 43.87 \$ | 43.06 \$ | 43.35 \$ | -0.28 \$ |
| Maple Leaf Foods Inc. | MFI | 31.24 \$ | 30.81 \$ | 31.10 \$ | -0.06 \$ |
| Magna International | MG | 70.57 \$ | 69.39 \$ | 69.97 \$ | -0.34 \$ |
| Metro Inc. | MRU | 41.11 \$ | 40.13 \$ | 40.83 \$ | 0.64 \$ |
| National Bank | NA | 65.00 \$ | 64.34 \$ | 64.68 \$ | 0.00 \$ |
| Precision Drilling Corp. | PD | 4.85 \$ | 4.67 \$ | 4.69 \$ | -0.38 \$ |
| Power Corp. | POW | 28.72 \$ | 28.54 \$ | 28.62 \$ | -0.02 \$ |
| Power Financial | PWF | 30.01 \$ | 29.66 \$ | 30.01 \$ | 0.18 \$ |
| Quebecor Inc. | QBR.B | 26.25 \$ | 25.85 \$ | 25.91 \$ | -0.34 \$ |
| Rogers Comm. Inc. | RCI.B | 67.58 \$ | 66.54 \$ | 67.41 \$ | 0.37 \$ |
| Royal Bank | RY | 103.94 \$ | 103.35 \$ | 103.76 \$ | -0.01 \$ |
| Saputo Inc. | SAP | 38.90 \$ | 38.33 \$ | 38.58 \$ | -0.19 \$ |
| Shaw Communications | SUR.B | 25.76 \$ | 25.24 \$ | 25.58 \$ | 0.08 \$ |
| Sun Life financial | SLF | 51.79 \$ | 51.33 \$ | 51.43 \$ | -0.08 \$ |
| SNC-Lavalin | SNC | 52.28 \$ | 51.75 \$ | 52.24 \$ | 0.34 \$ |
| Superior Propane Corp | SPB | 13.04 \$ | 12.82 \$ | 12.92 \$ | 0.00 \$ |
| Suncor Energy Inc. | SU | 52.92 \$ | 51.70 \$ | 52.73 \$ | 0.00 \$ |
| Telus Corporation | T | 48.87 \$ | 48.02 \$ | 48.73 \$ | 0.56 \$ |
| Transalta Corporation | TA | 7.54 \$ | 7.34 \$ | 7.40 \$ | -0.13 \$ |
| TD Bank | TD | 79.50 \$ | 78.74 \$ | 79.39 \$ | 0.63 \$ |
| Transcanada Pipe | TRP | 56.49 \$ | 54.62 \$ | 56.33 \$ | 0.79 \$ |
| Torstar Corp. | TS.B | 1.28 \$ | 1.21 \$ | 1.26 \$ | 0.02 \$ |
| Weston George Ltd | WN | 99.66 \$ | 98.02 \$ | 99.42 \$ | -0.45 \$ |

CHRONIQUE JURIDIQUE



M^e Eric Pouliot

DE GRANDS DÉFIS ATTENDENT LES EMPLOYEURS À LA VEILLE DE LA LÉGALISATION DU CANNABIS

Prévue pour le 17 octobre prochain, la légalisation du cannabis continue de susciter plusieurs interrogations dans le domaine des relations de travail, notamment quant au rôle que l'employeur doit jouer afin de limiter l'impact de cette légalisation au sein de son entreprise.

D'emblée, il importe de souligner que les législations fédérale et provinciale offrent très peu d'outils d'encadrement aux employeurs qui souhaitent limiter l'impact de la légalisation du cannabis dans leur entreprise. Mentionnons uniquement que la loi provinciale interdit de fumer du cannabis dans les lieux de travail, à l'exception de ceux qui se trouvent dans une maison privée. Il revient donc à chaque employeur de s'outiller adéquatement afin d'être prêt à faire face aux différentes situations qui se présenteront dans leur entreprise. À cet égard, il importe de préciser que, selon la nature du problème rencontré avec un salarié, l'employeur devra utiliser une approche administrative ou disciplinaire afin de traiter le dossier adéquatement.

Les dossiers de type administratif, soit ceux qui impliquent une dépendance à la drogue, se caractérisent fréquemment par l'absentéisme excessif d'un salarié. Ces dossiers qui se révèlent généralement complexes devront continuer d'être traités de façon à tenir compte de l'obligation d'accommodement de l'employeur face à la dépendance (handicap) du salarié.

Quant aux manquements de nature disciplinaire, par exemple si un salarié fume du cannabis au travail ou s'il exécute son travail alors qu'il est sous l'influence de cette drogue, l'employeur devra imposer une sanction dont la sévérité sera proportionnelle à la faute commise. La sanction devra aussi tenir compte de la nature du travail et des dangers potentiels liés à la consommation de drogue.

Cela étant dit, il est fondamental que les employeurs se dotent d'outils efficaces d'encadrement de leurs salariés afin de mieux gérer les problèmes susceptibles de se présenter dans leur entreprise. Parmi ces outils, il y a l'adoption d'une politique claire relative à l'usage d'alcool et de drogues au travail. À l'aide de cette politique, l'employeur sera en mesure d'établir entre autres quels sont les comportements prohibés dans son entreprise, les sanctions possibles, les cas justifiant l'imposition de tests de dépistage ainsi que les conséquences pouvant découler d'un refus de passer un tel test.

Afin d'être bien renseigné et outillé quant aux différents aspects juridiques entourant la légalisation du cannabis, il est préférable pour un employeur de consulter un professionnel du droit. Il en est de même pour la rédaction et la mise en vigueur d'une politique d'entreprise.

M^e Eric Pouliot
Bureau de Saguenay
Téléphone : 418 545-4580



MONTRÉAL | CAPITALE-NATIONALE | SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN | ESTRIE | CENTRE-DU-QUÉBEC
BAS-SAINT-LAURENT | ABITIBI-TÉMISCAMINGUE | CÔTE-NORD | CHAUDIÈRE-APPALACHES | MONTRÉÉGIE



OR
1197,45
5,46
\$US/ONCE

PÉTROLE
77,08
-0,70
BARIL US\$

ALUMINIUM
0,92
-2,09%
\$US/LIVRE

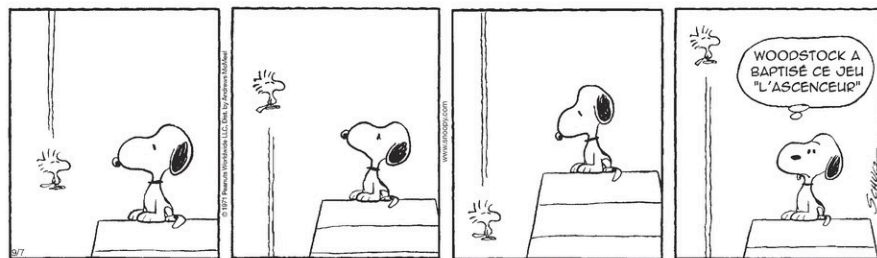
EURO
0,6524
-0,0027
€EURO

LE DOLLAR
75,91
0,02
cUS

facebook/
LeQuotidien
ProgresDimanche

@lequotidien_cyb

Peanut



Ben



Boris



HOROSCOPE 6 septembre 2018

Bélier (21 mars au 19 avril): La Lune arrive en Lion et votre volonté semble déchaînée, mais il est bien sûr impossible de tout faire en même temps. C'est pourquoi vous devriez procéder selon un ordre de priorité. La gêne empêche peut-être quelqu'un de vous aborder ou d'émettre une proposition. Assurez-vous d'avoir l'air disponible et abordable afin de l'inciter à vous approcher...

Taureau (20 avril au 20 mai): La Lune en Lion n'est pas la préférée du Taureau - dans les généralités - et vous ne vous sentirez peut-être pas dans votre élément peu importe où vous vous trouverez. Vous aurez l'impression que les résultats souhaités se heurtent aux moindres embûches. Ce climat Lunaire n'étant que momentané, vous pourrez aisément établir des liens avec de nouvelles personnes.

Gémeaux (21 mai au 21 juin): Pardonner au méchant, c'est frapper l'innocent. Vénus en Balance pourrait vous rendre trop souple à l'endroit de ceux dont le comportement n'a pas été impeccable. À défaut de sévir contre les individus qui l'auraient mérité, sachez trouver un moyen de récompenser la bonne conduite des autres. Il n'y aura pas de mauvais précédent si vous vous efforcez d'être juste.

Cancer (22 juin au 22 juillet): Si vous savez résister à la tentation de choisir l'alternative la moins raisonnable, la suite des événements ne devrait pas vous décevoir. Le simple fait de parvenir à renoncer à la loi du moindre effort devrait vous placer sur la route que vous convoitez. L'arrivée de la Lune en Lion vous proposera une façon à la fois sage et valorisante d'appeler votre propre chance.

Lion (23 juillet au 22 août): L'arrivée de la Lune en Lion pourrait vous surprendre... et vous ravir! Profitez-en sans chercher à rationaliser vos émotions. Voici une étape pour lancer une invitation à quelqu'un et prévoir un entretien spécial... L'autre personne vous laissera sûrement des indices pour vous aider à deviner ses intentions. Il ne vous restera plus qu'à être bon détective...

Vierge (23 août au 22 septembre): En cette étape anniversaire, avec Mercure et le Soleil en Vierge, même si l'hésitation des uns ne vous permet pas encore de savoir sur quel pied danser, ne perdez pas votre calme. Car ces deux astres dans votre Signe pourraient simplifier une situation sans préavis, notamment par l'élimination d'une contradiction qui facilitera une prise de position complexe.

Balance (23 septembre au 23 octobre): Pas de montagne sans brouillard, pas de personne de mérite sans calomnieurs. Qui-conque s'appliquant à faire le bien aura toujours des opposants, et leurs critiques ne seront pas forcément honnêtes. Ne vous fiez pas à tout ce que vous entendrez, il pourrait s'agir de médisance gratuite. Vous gagnerez à faire de l'observation et à tirer vos propres conclusions.

Scorpion (23 octobre au 21 novembre): Les autres ont besoin de votre écoute et maintenant que la Lune se trouve en Lion, il serait approprié de leur laisser la parole. Dans la mesure du possible, il faudrait essayer de ne pas ramener la conversation sur vous, même s'il peut s'agir d'un réflexe inconscient et involontaire. Possibilité de recevoir le feu vert concernant une affaire convoitée depuis longtemps.

Sagittaire (22 novembre au 21 décembre): Du fait qu'ils se trouvent au carré de votre Signe, le Soleil et Mercure en Vierge pourrait occasionner un ralentissement, une mésentente ou une difficulté sur le plan de la communication. Sachant cela, vous pouvez prendre les précautions nécessaires afin de parer à toute éventualité. Vous gagnerez à demeurer calme et à éviter de semer la controverse.

Capricorne (22 décembre au 19 janvier): Il ne suffit pas d'avoir raison, il faut encore se le faire pardonner. Des personnes orgueilleuses peuvent nécessiter davantage de temps pour accepter d'avoir été dans l'erreur. Une attitude modeste de votre part permettra plus facilement à l'autre de vous concéder la victoire. La Lune est en Lion et il n'est pas encore trop tard pour tirer une affaire au clair.

Verseau (20 janvier au 18 février): Ainsi vale monde, et celui qui ne sait pas nager se noie. La Lune en Lion pourrait vous donner l'impression que c'est chacun pour soi, et que vos bonnes actions ne vous rendent pas d'échos. Il faudra sans doute compter davantage sur votre débrouillardise que sur l'altruisme des autres actuellement. Toutefois, ce n'est pas aussi sombre que vous l'imaginez...

Poissons (19 février au 20 mars): Par la ruse on peut prendre un tigre, par la force pas même un grillon. Vu que Mercure parcourt votre Signe opposé, c'est votre astuce qui vous aidera à venir à bout d'une situation complexe. Il ne s'agit pas d'élaborer des stratagèmes pour duper autrui, mais d'analyser tous les angles d'une problématique avant de repérer une issue que personne d'autre n'avait remarqué.

JEUDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

| 6 SEPTEMBRE | 8h00 | 8h30 | 9h00 | 9h30 | 10h00 | 10h30 | 11h00 | 11h30 | 12h00 | 12h30 | 13h00 | 13h30 | 14h00 | 14h30 | 15h00 | 15h30 | 16h00 | 16h30 | 17h00 | 17h30 |
|-------------|----------------------|----------------------|--|----------------|----------------------|----------------|------------------|------------------|------------------|--|---|-----------------|---|--|--------------|-----------------------------|------------------------|--|----------------|---------------|
| ICI RC Télé | Chirp/ (15) Kate | Chevalier /Clic bnde | LA DRÔLE DE VIE DE TIMOTHY GREEN (2012) Jennifer Garner. | | | | Ricardo | Squelettes | Téléjournal Midi | L'Épicerie | Les échangistes | | | Inspecteur Barnaby / Mort par conviction | | Monk / Monk est rock'n roll | | Miss Fisher / Tout est dans la recette | | |
| V | Moment V | | Moment V | | Infopublicité | Atomes crochus | Guerre des clans | Guerre des clans | Guerre des clans | LES DESSOUS DE MELROSE PLACE (2015) avec Frank Bailey, Ashley Alexander. | | | LES DEUX VISAGES DE MA FEMME (2017) avec J.R. Bourne, Anna Lise Phillips. | | Les Simpson | | Les Simpson | Atomes crochus | | |
| CJPM | (6h00) Salut Bonjour | | | | Ma maison bien-aimée | | Le Tricheur | Mario Dumont | TVA nouvelles | | LA GUERRE DES MARIÉES (2009) Kate Hudson. | | (45) Tom et Jerry | Nouvelles /Publicité l'amour | | Les feux de l'amour | | Top modèles | | TVA nouvelles |
| TQc | RobocarPoli | Monchichi | Mini-Ninjas | Pat'Patrouille | Sentinelles | Sentinelles | Chipmunks | Peabody | Génial! | Subito texto | Subito texto | Ça vaut le coût | 100 ans à table | Salmigondis | Frères Kratt | Argonautes | Grizzly/ (-35) Grizzly | Sentinelles | Pat'Patrouille | |

| 6 SEPTEMBRE | 18h00 | 18h30 | 19h00 | 19h30 | 20h00 | 20h30 | 21h00 | 21h30 | 22h00 | 22h30 | 23h00 | 23h30 | 00h00 | |
|-------------|--|------------------------|---|-----------------------|---|-------|---|-----------------------------------|--|---|---|--|--|--------------------|
| ICI RC Télé | Le Téléjournal | RDI économie | Des squelettes | Les Parent | Un homme à la mer / S'aimer | | | Les échangistes | | Le Téléjournal avec Céline Galipeau | | Sports express / (105) Ils étaient dix | | |
| V | Un souper parfait | Un souper parfait | Les détestables | Les détestables | MAUVAISE FRÉQUENTATION (2002) avec Chris Rock, Matthew Marsh, Sir Anthony Hopkins. | | | Atomes crochus | | Atomes crochus | NVL | Infopublicité | | |
| CJPM | TVA nouvelles | Le Tricheur | LOL :-) | Spécial Bloopers TVA | Ninja Warrior: Le parcours ultime / Qualifications à Dallas | | | TVA nouvelles (35) Denis Lévesque | | (35) RETOUR MORTEL (2011) Cuba Gooding Jr.. | | | | |
| TQc | Subito texto | Subito texto | Génial! | Banc public | Point doc / Face à face: Face à Trump | | LES AIMANTS (2004) avec Sylvie Moreau, Emmanuel Bilodeau, Isabelle Blais. | | (40) Les francs-tireurs | | (35) Ça vaut le coût | (110) Point doc | | |
| TV5 | (17h50) QuestChamp | Le Journal de France 2 | Crèches sauvages | | Racines et ailes / Entre Béarn et Bigorre - En Bigorre, David Liagre s'est lancé le défi de sauver les plus beaux châteaux. | | | Berlin 56' | | TV5 le journal / (20) C à dire?! | | Journal Afrique | C à vous | |
| CANAL D | Le convoi de l'extrême / Le retour du vétéran | | Destination cauchemar | Destination cauchemar | Accident de star / Paul Walker | | Célébres et fauchés | | Docu-D / G7 Charlevoix: opération sécurité | | Docu-D / Des enfants et des armes | | JonBenét Ramsey | |
| ICI RDI | Le National | RDI économie | 24/60 | | Le Téléjournal | | | Le Téléjournal | | Le National | | Le National | 24/60 | |
| RDS | Sports 30 | Sports 30 | FIT Tennis - Omnium des États-Unis Femmes demi-finale (D) | | | | | | | | | Sports 30 | Sports 30 | Cyclisme |
| VIE | Mini-maisons sur mesure | | Quintuplées / Le miracle de l'Action de grâce | | Enfants sous surveillance / Les 4 ans: Épisode 1 | | Le Club Mel / Pierre-François Legendre | | Josée Boudreault plus forte que l'AVC | | Mères à boutte | Déco Top Chrono | LE COEUR N'OUBLIE PAS | |
| SERIES+ | Madame la Secrétaire d'État / Négociations sur le ring | | Loi & ordre: sexuels / Manipulation maternelle | | Quantico / Le lapin | | Madame la Secrétaire d'État / Course contre la montre | | Bull (v.f.) / Plutôt mourir | | Scandale / Poignée de main | | Loi & ordre: sexuels | |
| Z | Les pires chauffards canadiens | | Seuls et tout nu / Le choc des mondes | | Les Brown / Élevés dans la nature | | Maripier! / Jay Comédie sur mesure | | Direct dans l'net | | South Park | LES SUPER FLICS DE MIAMI (1985) avec Bud Spencer, C.B. Seay, Terence Hill. | | |
| HISTORIA | Les infirmières | | Hors route: défi extrême / Au sommet de la colline | | Zodiaque / Un lien avec l'armée | | JFK déclassifié / Le réseau russe | | FantomWorks: Mécanos d'exception | | FantomWorks / Pontiac GTO 1967 & Mercedes 230SL 1964 | | FantomWorks | |
| ÉVASION | Les routes mythiques | | Fan-touriste / James Bond | | Soleil tout inclus / Amalfi | | Avis de voyageurs / Phuket, Thaïlande | | Sublimes piscines | | Bikinis et bords de mer | | Bienvenue chez nous / Mathieu et Willy | Des trains..autres |
| ICI ARTV | (17h30) Au paradis | Bienvenue au paradis | | Mr Bean | Lumière sur... / Claire Lamarche | | Anne | | Anne | | ALTER EGO (1988) avec Geneviève Bujold, Heidi Von Palleske, Jeremy Irons. | | | |

Petites Annonces

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

418 549-4444

Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:

Du lundi au vendredi

Sur place: 8 h 30 à 16 h 30

Par téléphone: 8 h à 17 h 30

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 6½

(1 mois gratuit pour logements neufs seulement, avec ascenseur); autres logements rénovés

arrière de La Cage aux Sports et UQAC

Semi-meublés, meublés ou non

581-306-4503, 418-815-3383
isabonjour27@outlook.fr

2260 BOUL. ST-PAUL, CHICOUTIMI, 1x 6½ et 1x 5½, qualité A1, insonorisés, libre 1er sept., 581 882-6009.

3½, 4½, 5½

1 MOIS GRATUIT

Chicoutimi-Nord et Chicoutimi Disponibles immédiatement

Rénovés

Céramique et bois flottant

Tél.: 418-944-8580

4½, 3679 ST-LÉANDRE, JONQUIÈRE, insonorisation de qualité supérieure, libre, 600\$, 2^e étage, 581 882-6009.

4½, ARVIDA, REZ-DE CH., 575\$, non chauffé, 418 412-1626, 418 902-1717

4½, eau chaude fournie, remise, déneigement, 55 ans et plus, non ch./écl., 535\$ par mois, 418-547-1254

4 ½ LIBRE imm. chemin de la Réserve, remise ext., et stat. déneigé, 540\$, non ch. non écl. 450 540-2011.

6737 Logements à louer

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE

Rues Nadeau et Truchon

1 mois gratuit

3½ à partir de 500\$/mois

5½, à partir de 700\$/mois

rénovés, chauffés, éclairés, porte patio

Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.

Tél.: 1-581-500-0303 (sans frais)

CANTON TREMBLAY 3 1/2, rénové, rez-de-chaussée, en campagne, à 10 min. de la ville, idéal pers. seule, retraitée, non-fumeur, pas d'animaux, libre. 581-234-3225.

CHICOUTIMI 31/2, quartier St-Isidore, Rivière.-du-Moulin, libre imm. 418-549-4392.

CHICOUTIMI 41/2, grand, centre-ville, stat. déneigé, plancher bois et céramique, 550\$/mois, à voir, libre 1er oct. 418-545-4851.

JONQUIÈRE, 4½ À LOUER, 3^e étage rue St-Hubert, 430\$ ch./écl. 418 547-2035/418 815-2222

JONQUIÈRE, grand 5½, 2e étage, 3771 rue Vincent, 630\$, ch., non écl., 418-547-2035

LA BAIE, grand 31/2, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, petite remise, stationnement, non-fumeur, petits animaux acceptés, libre, 500\$/mois. Tél.:418-544-2748, 418-590-3821.

6762 Maisons à louer

JUMELÉ quartier Ste-Thérèse Arvida, 3 chambres à coucher, libre imm., 2757 boul. du Saguenay, 418 547-2878.

MAISON À LOUER OU À VENDRE, 1^{er} étage et demi et 4 ch. à 5h de Alma secteur St-Coeur-de-Marie avec référence. Appelez après 18h 418-540-1115.

6763 Chalets à louer

CHALET DE 2 CHAMBRES LAC CAYAMAN, très bon pour la pêche, à 10 min. de la Forêt de l'Aigle, pistes de 4 roues et plus encore. 819 463-0800.

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500\$

sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6791 Entretien et travaux domestiques

J'OFFRE mes services en entretien ménager à la sem. ou aux 2 sem., Sylvie 418-674-1097

6792 Peinture et décoration

PEINTURE, menus travaux de plastrage. Tél.: 418-543-0008 ou 418-817-2844.

SERVICES PERSONNELS

6819 Messages personnels

1 418 590-8443 Jolie petite femme offre un doux moment. Bienvenue 418 590-8443

581 306-5065
Massagedevolours@hotmail.com
Sérieux, discret et propre.

A FLEUR de peau, Eric et Billy.
Tél.:418 550-0632

ALEX, rencontres discrètes, H. ou F., engagés ou non et couple. Tél.:418-719-4840.

APPELLE-MOI POUR UNE RENCONTRE
418 376-3352

AU MENU pour vous monsieur la jolie Julie Dès 8h à 17h : 418 376-1274.

Belle femme dans la trentaine se déplace au Saguenay-Lac St-Jean. Tél.: 418-818-9845

BIANCÉ, 25 ans, jolie perle noire légèrement grassette, belles fesses bombées, reçoit à Jonquières, 418-550-0730

JOLIE petite ronde de 170 lb, je reçois à Alma et me déplace partout♥ 581-230-1619

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité. Tél.: 418 973-4839.

POUR les hommes, c'est le temps de vous offrir un petit caprice. Je vous offre un massage de détente en douceur. Je peux vous recevoir. Pierre.Tél.:418-944-2568.

SÉPHORA, pulpeuse, reçoit et se déplace. Engage. Tél.:581-490-1994.

SPÉCIAL MAUDE service de massage propre et courtois. 418 412-0863

EMPLOIS

6831 Aide familiale demandée

CHERCHE préposé(e) aux bénéficiaires pour homme âgé, fin de sem., jour ou nuit, à tous les 15 jours, 418-540-0846.

6834 Offres d'emploi

AIDE MÉNAGÈRE DEMANDÉ, 4 jours/sem, après-midi seulement, lavage, cuisine, commission, ayant une voiture, avec exp. et référence, 418-973-3584.

BESOIN préposé(e) aux bénéficiaires pour soins à domicile, une fin de semaine sur deux, Chicoutimi-Nord. 418 696-1127.

Caissier(ère)s, temps plein (30-35 h), temps partiel (10-15 h), très bien rémunéré. Rôtisserie Thibeault. 418-690-8989

CUISINIER(ÈRE), temps plein et temps partiel, chef d'équipe, horaire et salaire à discuter. Tel. : 418-690-8989, demander Clermont.

JONQUIÈRE, BARMAID (h/f). Bar L'Imprévu. Téléphonez entre 8h et 10h au 418 412-3422 ou au 418 547-2035

VERGER HAMEL
DISTRIBUTION INC.

La saison des pommes approche

Besoin de personnel pour la cueillette (début env.18 sept)

Les VR sont les bienvenus

Saint-Paul d'Abbotsford

Sans-frais : 1 877 379-5287

Recherche camelot Roberval

Secteur St-Joseph et Paradis

pour distribuer

*** Le Quotidien***

Contactez Serge Gosselin
418-618-4098
418-256-1164
sergegosselin2012@hotmail.com

RECHERCHE déneigeur avec souffleuse pour une maison résidentielle. 418-549-4314

6834 Offres d'emploi

Recherche camelot-livreur

pour distribuer

★ Le Quotidien ★

SECTEUR BAS SAGUENAY (incluant les abonnés de L'Anse-Saint-Jean)

Revenu d'appoint très intéressant

Contactez Denis Fortin
418-544-8394

RECHERCHE personnel, travail en équipe sur chaîne de production. Bonne condition physique, 40h/sem jour, usine de réchapage de pneus. 418-696-9090 entre 8h et 17h.

SERVEUR(SE) plaqueuse recherché(e) à temps plein et partiel.
cell: 418 812-7918

VÉHICULES

6851 Automobiles

ACHAT ET VENTE DE

PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs.

Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

ADIEU BAZOU 200\$ à 1,000\$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

Nissan Murano 2009, blanche, 170,000 km, excellente cond., 11,199\$, 418-690-8742

6856 Véhicules demandés

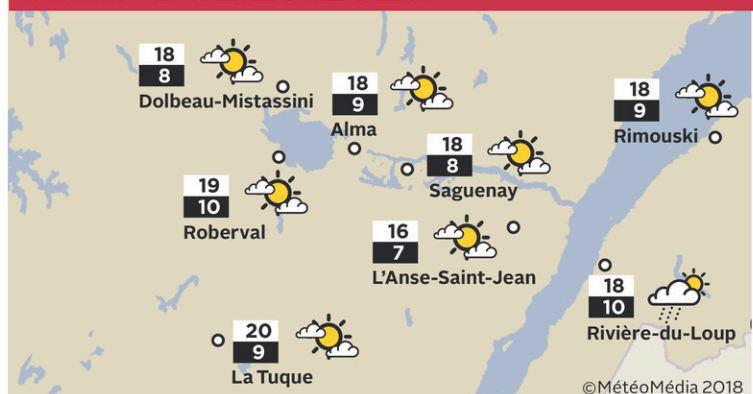
1000\$ ET MOINS

ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél.:418-543-8361.

6857 Motorisés et roulottes

2008, UN DAYBREAK, 2 extensions, 35,000km, bien entretenu, 35,000\$, 418-345-3503.

COUP D'ŒIL MÉTÉO



| | |
|--|---|
| Demain Max. 19 Min. 7 | Samedi Max. 13 Min. 5 |
| Passages nuageux Précipitations: 30% Vents du sud-ouest 18 km/h | Averses Précipitations: 40% Vents du nord-ouest 20 km/h |
| Dimanche Max. 14 Min. 7 | Lundi Max. 20 Min. 13 |
| Généralement ensoleillé Précipitations: 10% Vents légers | Ensoleillé avec passages nuageux Précipitations: 20% Vents légers |

AU QUÉBEC

| | | | |
|-----------------|------------|----|----|
| Baie-Comeau | Beau | 17 | 9 |
| Chibougamau | Variable | 15 | 9 |
| Gaspé | Averses | 21 | 9 |
| Gatineau | Variable | 23 | 13 |
| Îles-de-la-Mad. | Variable | 22 | 16 |
| Maniwaki | Beau | 21 | 9 |
| Montréal | Beau | 24 | 15 |
| Mont-Tremblant | Beau | 21 | 10 |
| Québec | Beau | 23 | 11 |
| Rimouski | Beau | 18 | 9 |
| Sept-Îles | Ensoleillé | 18 | 11 |
| Sherbrooke | Orages | 23 | 11 |
| Tadoussac | Beau | 18 | 9 |
| Thetford Mines | Averses | 21 | 9 |
| Trois-Rivières | Beau | 22 | 13 |
| Val-d'Or | Ensoleillé | 19 | 8 |

LE SOLEIL

6h08 19h15

Durée du jour: 13h07

LA LUNE

Lever: 1h54 Coucher: 17h40

09 sept. 16 sept. 24 sept. 02 oct.

LES MARÉES

| La Baie | | Chicoutimi | |
|---------|---------|------------|---------|
| Heure | Hauteur | Heure | Hauteur |
| 6h51 | 1 | 0h16 | 4 |
| 12h46 | 4 | 8h10 | 0,8 |
| 18h53 | 1,1 | 13h01 | 3,3 |
| | | 19h58 | 0,9 |

LE VENT

Vents Nord-ouest à 21 km/h

Météo Média

Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

6858 Bateaux et véhicules nautiques

CHALOUPE aluminium 12', 850\$ et soudure aluminium inoxydable. Tél.: 418 815-7657.

MARCHANDISES

6873 Divers à vendre

ATTENTION ATTENTION
Gravier concassé, sable, 16 tonnes, 105\$ à Jonquières, 115\$ Chicoutimi. Terre engraisée, 200\$. 418 817-3630

6874 Ventes garage

VENTE de garage, 1742 des Roitelets, Chicoutimi, 8-9 sept., de 9h, à 15h,

6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOIS de chauffage, bouleaux, (érables, merisiers à l'occasion), 16po., fendu et livré, Saguenay, 95\$ la corde, 581-306-2430

BOIS DE CHAUFFAGE «Pro-Forêt» bois franc mélangé : 95\$/la corde et bois sec 105\$/la corde livrée partout au Saguenay. 418 673-3161.

BOIS sec de 2 ans livré, merisier/bouleau et érable 115\$/corde. Tél.: 418-542-0091.

UN ÉVÈNEMENT À SOULIGNER?

CARNET MONDAIN

418 549-4444

leQuotidien
leProgrès

LES PETITES ANNONCES

418 549-4444

leQuotidien
leProgrès

• VÉHICULES
• HABITATIONS
• LOGEMENTS

Le Juvénat de Desbiens célèbre ses bénévoles

ANDRÉANE VALLÉE
andreane.vallee@lequotidien.com

Le Juvénat de Desbiens a tenu, mercredi matin, une activité de remerciement pour ses bénévoles et ses partenaires financiers des dernières années. « Nous sommes une grande famille. C'était important pour nous que chacun laisse sa trace », a expliqué la directrice générale Cathy Fortin.

Chaque bénévole qui a travaillé au Juvénat, peu importe la position, pourra signer l'arbre qui a été peint sur le mur près de la cuisine. Les feuilles ont commencé à se remplir dès que l'arbre a été dévoilé, mercredi matin. Créé par une bénévole, il est même possible que d'autres arbres rejoignent éventuellement le premier. « Nous avons encore de l'espace pour en mettre d'autres, ce sera notre forêt à nous », souligne une bénévole.

Le Juvénat de Desbiens a un nouveau rôle depuis environ un an. Il accueille des participants, et grâce

à l'aide de multiples ressources externes, propose des ateliers ou des plateaux de travail pour aider des gens qui sont souvent à court d'autres options.

« Le projet a commencé en mars 2017. Depuis nous avons reçu une trentaine de participants. Certains sont hébergés ici, moyennant des services et une petite pension, d'autres viennent ici travailler sur nos différents plateaux durant la semaine », mentionne Mme Fortin.

Les différents plateaux mis à la disposition des participants sont entre autres la cuisine, l'entretien ménager et la friperie. « Nous offrons aussi des ateliers afin d'aider les participants à pouvoir par exemple gérer un budget », a ajouté la directrice générale lors de la visite du Juvénat.

De 2012 à 2016, plusieurs travaux ont été effectués afin de remettre à jour le bâtiment qui avait été laissé à l'abandon pendant quelques années. Au coût de 1,2 million \$, la toiture, la peinture et un ascenseur ont entre autres été installés ou refaits.



Chaque bénévole qui a travaillé au Juvénat, peu importe la position, pourra signer l'arbre qui a été peinturé sur le mur près de la cuisine. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

Une chose restait cependant à faire. « Nous avions un bloc sanitaire qui a été victime de vol il a presque dix ans. Tous les tuyaux étaient manquants. Nous avons donc investi en 2017 près de 80 000 \$ afin de refaire ce bloc

sanitaire », explique Cathy Fortin. Elle a espoir d'être capable de louer l'espace du Juvénat pour des événements comme des mariages. « Disons que c'est plus plaisant avoir des toilettes fonctionnelles! », conclut-elle en riant.

COLLÈGE D'ALMA

Un nombre record d'étudiants internationaux

AV — Le collège et la Ville d'Alma ont accueilli 44 nouveaux étudiants internationaux lors d'une petite

cérémonie protocolaire tenue mercredi en début de soirée. Il s'agit d'un record pour l'établissement.

Le Collège a accueilli 23 étudiants l'an dernier et 14 en 2016. Au total, en incluant les

étudiants des années précédentes qui poursuivent toujours leurs études à Alma, 64 étudiants internationaux seront sur les bancs du Collège.

Ils proviennent de France, mais aussi du Cameroun, du Sénégal, de la République démocratique du Congo, de la Côte d'Ivoire, de l'Île de la Réunion, du Togo, du Mexique et de la Colombie. Ils se sont inscrits dans des programmes différents, comme techniques de sonorisation ou de l'informatique. Certains sont inscrits en sciences humaines ou en technique de comptabilité et gestion. Environ 15 de ses étudiants font partie de l'équipe de football des Jeannois d'Alma. Certains sont aussi dans l'équipe de soccer.

Lors de l'activité d'accueil, le maire d'Alma, Marc Asselin, a remis avec la directrice générale du Collège d'Alma, Josée Ouellet, une trousse contenant entre autres un billet de spectacle présenté par la Ville, un accès à la piscine du Centre Mario-Tremblay, deux passages pour le Taxi-Bus et des rabais sur les repas offerts à la cafétéria du Collège. Une tuque à l'effigie des Jeannois leur a aussi été remise, « afin de les aider à affronter notre rigoureux hiver », a souligné avec humour Marc Asselin.

Enfin, une carte citoyen leur a aussi été donnée en guise de passeport almatois.

CARNET MONDAIN
leQuotidien
leProgrès

Pour une parution dans Le Quotidien, veuillez communiquer avec nous au 418 549-4444 avant midi (12 h) le jour ouvrable précédant la parution.

Pour Le Progrès, la limite est le jeudi précédant la parution à 16 h 30.

ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

Bonne fête et bonne journée à tous!

Gaétane Bouchard et Jean-Yves Boucher soulignent leur 60^e anniversaire de mariage, aujourd'hui, le 6 septembre 2018. Félicitations aux jubilaires!

RESULTATS DU : MARDI 4 SEPTEMBRE 2018

TOUT-ORIEN 01 02 03 04 06 07
10 12 16 22 23 24

Sprinto 09 21 27 28 31

Quotidienne 7 8 9 D R
2 58 3 616 4 1989

Lotto-D Extra 5525641
2 6 6 5 1 5 2 2

banco 11 12 14 17 20 22 25 29 30 32
42 43 51 52 56 60 61 62 63 68

Astro Jour - Mois - Année - Signe
01 JANVIER 80 VERSEAU

Triplex 13 18 22 29 36

MILLIONNAIRES GRÂCE À LA LOTERIE
DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2018

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

ULTRAVIOLET

Trois chandails pour trois hôpitaux

FRANCESKA HÉBERT
fhebert@lequotidien.com

Le propriétaire des boutiques UltraViolet de Chicoutimi, Jonquière et Alma, Claude Ouellet, a officiellement lancé la campagne Portez la cause!, dans le but de venir en aide aux fondations des hôpitaux où ses magasins ont pignon sur rue. Pour chaque chandail vendu, une somme

de 12,50 \$ sera remise à l'hôpital de la localité.

« Je cherchais depuis quelque temps à m'impliquer financièrement auprès des fondations où nous possédons des places d'affaires. Présentement, il y a un réel engouement pour les t-shirts Poche & Fils. J'ai donc eu l'idée d'offrir à chaque fondation de personnaliser son propre t-shirt, que nous mettons en

vente dans nos trois points de distribution », explique M. Ouellet en lien avec sa campagne qui sort de l'ordinaire.

Tous les fonds amassés serviront concrètement à l'amélioration des soins de santé dans la région, en permettant l'achat d'équipements médicaux de pointe, par exemple.

L'entreprise UltraViolet fait partie du paysage régional depuis plus de 25 ans et se spécialise dans la vente et la réparation d'équipement sportif.



Claude Ouellet pose en compagnie de Sandra Lévesque, du Fonds de dotation Santé Jonquière, de Martin Gagnon, de la Fondation de ma vie, et de Jean Lamoureux, de la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

CARRIÈRES/FORMATION/
AVIS/APPEL D'OFFRES

TRAITEMENT DES ÉLUS

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'à sa séance ordinaire du 1er octobre 2018 qui sera tenue à 19 h à la salle du conseil située au 201 rue Racine Est, Chicoutimi, le conseil de Ville de Saguenay adoptera un nouveau règlement relatif au traitement des élus municipaux.

RÉMUNÉRATION DE BASE MAIRE ET CONSEILLER(ÈRE)S

La rémunération de base annuelle du maire est fixée à 155 771 \$ à compter du 1er janvier 2019 et celle de chaque conseiller (ère) est fixée à 42 500 \$ pour l'année 2018 et 52 500 \$ pour l'année 2019.

POSTES PARTICULIERS

Une rémunération additionnelle est de plus accordée en faveur des postes particuliers ci-après décrits, selon les modalités indiquées :

| | |
|---|--------------|
| a) Vice-président du comité exécutif : | 16 068,00 \$ |
| b) Membre du comité exécutif : | 12 854,00 \$ |
| c) Président du conseil d'arrondissement : | 12 854,00 \$ |
| d) Présidents des commissions et le comité consultatif d'urbanisme Saguenay : | 3 209,00 \$ |

MAIRE SUPPLÉANT

Advenant le cas où le maire suppléant remplace le maire pendant plus de trente (30) jours, le maire suppléant aura droit, à compter de ce moment et jusqu'à ce que cesse le remplacement, à une somme égale à la rémunération du maire pendant cette période.

ALLOCATION DE DÉPENSES

En plus de toute rémunération ci-haut fixée, chaque élu aura droit à une allocation de dépenses d'un montant prévu à l'article 19 de la Loi sur le traitement des élus municipaux.

INDEXATION

La rémunération de base et la rémunération additionnelle telles qu'établies par le présent règlement sont indexées à la hausse pour chaque exercice financier suivant celui de l'entrée en vigueur du présent règlement.

- L'indexation consiste à la variation de l'indice moyen des prix à la consommation de l'année précédente en prenant comme base l'indice établi pour l'ensemble du Québec par Statistique Canada.

Pour établir ce taux :

1: on soustrait, de l'indice établi pour le deuxième mois de décembre précédent l'exercice visé, celui qui a été établi pour le troisième mois de décembre précédent cet exercice;

2: on divise la différence obtenue en vertu du paragraphe 1 pour l'indice établie pour le troisième mois de décembre précédent l'exercice visé.

Le résultat du montant de rémunération obtenu est diminué au dollar le plus près s'il comporte une fraction inférieure à 0,50 \$ et il est augmenté au dollar le plus près s'il comprend une fraction égale ou supérieure à 0,50 \$

ALLOCATION DE DÉPENSE

Une rémunération ou une allocation de dépenses prévue au présent règlement sera versée par la municipalité selon les modalités que le comité exécutif détermine par résolution.

ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur après que les formalités prescrites auront été dûment remplies selon la Loi.

Toute personne peut prendre connaissance de ce règlement au Service des affaires juridiques et du greffe, 201, rue Racine Est, Chicoutimi.

SAGUENAY, le 6^e jour du mois de septembre 2018.

La greffière
CAROLINE DION

LIEU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE DÉCEMBRE 2018 DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAGUENAY

AVIS DE CORRECTION

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saguenay qui est prévue lundi le 3 décembre 2018 au 422, rue Victoria à La Baie se tiendra à la salle du Vieux-Théâtre de l'arrondissement de La Baie au 300, boulevard de la Grande-Baie Nord à l'heure déjà prévue, soit 19h.

DONNÉ À SAGUENAY, P.Q., ce 6^e jour du mois de septembre 2018.

L'assistante-greffière,
ANNIE JEAN

5337166



Le 4 septembre 2018, le conseil municipal de la Ville de Saguenay a adopté le règlement suivant:

- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2018-111 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2017-16 PORTANT SUR LA COLLECTE ET LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES GÉNÉRÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY;

Tout intéressé peut en prendre connaissance au Service des affaires juridiques et du greffe, 201, Racine Est, Chicoutimi.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

SAGUENAY, le 6 septembre 2018.
L'assistante-greffière de la Ville,
ANNIE JEAN

5337170

PROJET DE TERMINAL MARITIME

Le CREDD se dit préoccupé

FH — Le Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDD) du Saguenay-Lac-Saint-Jean s'inquiète de la mise en place d'un nouveau terminal maritime sur la rive nord du Saguenay. Il a fait part de ses préoccupations à la ministre fédérale de l'Environnement et du Changement climatique, Catherine McKenna.

Le groupe avance que le terminal maritime de Grande-Anse ne serait utilisé qu'à environ 20 % de sa capacité, alors que ce projet avait nécessité un investissement de 38 M\$ de la part de l'Administration portuaire.

Par le biais d'un communiqué de presse, le CREDD cite le rapport du BAPE sur le projet minier en insistant qu'« Ariane Phosphate a surtout considéré les aspects économiques dans le choix des

scénarios de transport. L'annonce de la construction d'un pont ferroviaire à Dolbeau-Mistassini qui a eu lieu dernièrement pourrait même favoriser un changement de scénario et l'optimisation des infrastructures régionales existantes ».

Les inquiétudes de l'organisme ont d'ailleurs été portées directement auprès du gouvernement fédéral afin de le sensibiliser aux conséquences engendrées par ce projet d'envergure.

MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST
APPEL D'OFFRESRÉFECTION DE 3 TROUS DE GOLF
AU CLUB DE GOLF LAC-SAINT-JEAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON

La MRC de Lac-Saint-Jean-Est demande des soumissions pour réaliser la réfection de trois (3) trous de golf sur le site du Club de golf Lac-Saint-Jean à Saint-Gédéon dans la région du Lac-Saint-Jean.

Les soumissions seront reçues sous enveloppes cachetées portant la mention « Réfection du terrain de golf du Club de golf Lac-Saint-Jean », au bureau de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est situé au 625, rue Bergeron Ouest, Alma (Québec), G8B 1V3, jusqu'au **24 septembre 2018 à 10 h** (heure locale), et seront ouvertes publiquement, au même endroit, aux dates et heures.

Les entreprises intéressées à présenter une soumission peuvent se procurer une copie des documents d'appel d'offres, selon les tarifs en vigueur du SEAQ, à compter du **6 septembre 2018** et/ou obtenir des informations supplémentaires en communiquant avec le Système électronique d'appel d'offres (SEAQ), entre 8 h 30 et 17 h du lundi au vendredi inclusivement :

Téléphone : **1 866 669 7326 (sans frais)**
1 514 856 6600

Site internet : **www.seao.ca**

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis au présent devis.

Les soumissionnaires devront se conformer aux instructions des documents de soumission et la MRC de Lac-Saint-Jean-Est ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Fait et signé à Alma, ce 6^e jour de septembre 2018.

Sabin Larouche,
Directeur général

5336512



AVIS DE DÉCÈS
ALLARD (M. ROMÉO)

Est décédé, entouré de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 31 août 2018, à l'âge de 83 ans et 11 mois, M. Roméo Allard, époux de Mme Armandine Lalancette, demeurant à Roberval. Il était le fils de feu M. Hubert Allard et de feu Mme Marie-Anne Paré. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

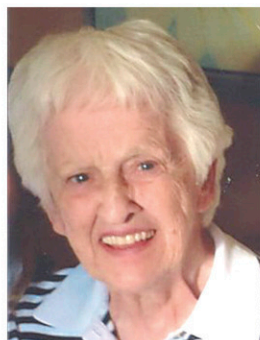
le vendredi 7 septembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 13 h. Le service funéraire aura lieu le samedi 8 septembre 2018 à 15 h à la chapelle du Complexe funéraire. Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Roberval.

Outre son épouse Mme Armandine Lalancette, il laisse ses enfants: Michel (Andrée Paré), Christine (Martin Privé), Monique (Serge Dumais) et Lydia (Martin Frenette); ses 16 petits-enfants et ses 15 arrière-petits-enfants. Il était le frère de: frère Robert, Rolande (feu Lucien McNicoll), feu Raymond (Jeanne-d'Arc Boily), feu Marcel, feu Claude (Jeannine Fournier), feu Carmen (feu Roger Hébert), Gaston (Annie-Marie David), Rita (Claude Gagnon), soeur Nicole, feu Gisèle (Jean-Guy Gagnon) et Diane; le beau-frère de: Cécile Lalancette (feu Lucien Laroche), Robert Lalancette (Desneiges Tanguay), feu Thérèse Lalancette (feu Lawrence Lévesque), Gérard Lalancette (Yolande Taillon), Rita Lalancette (feu Claude Gauthier), Jacques Lalancette (Huguette Caouette), Liliane Lalancette (feu Jérémie Laroche), feu Jean-Guy Lalancette et Brigitte Lalancette. Également, il laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923 rue McNicoll, Roberval (Québec) G8H 1X2, (418) 275-8121.



Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



AVIS DE DÉCÈS
BÉDARD (MME PAULA LAVOIE)

Le 4 septembre 2018, est décédée au CHSLD Centre d'hébergement St-François, à l'âge de 86 ans et 10 mois, Mme Paula Lavoie, épouse de feu M. Émilien Bédard, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Marie Desgagné et de feu M. Lucien Lavoie. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 8 septembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h ainsi que dimanche 9 septembre 2018 de 11 h à 13 h à

L'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Ste-Claire
345, rue St-Armand, Chicoutimi

Une célébration de la Parole aura lieu le dimanche 9 septembre 2018 à 13 h à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Ste-Claire. Elle sera incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière Ste-Anne.

Elle laisse dans le défunt ses enfants: Monique Bédard (Jean-Louis Painchaud), Louise (Clément Lavoie), Johanne (Daniel Gagnon), Yves (Lise Duguay), Marie-Josée (Normand Tremblay) et elle est allée rejoindre son fils Jean; ses petits-enfants: Maxime (Sonia), Valérie (Jimmy), François (Marie-Michèle), Julie (Daniel) et Dominic (Élodie), Jérémie (Marie-Hélène), Claudie (Maxime) et Jérôme, Nicolas et Emie; ses arrière-petits-enfants: Amélie, Alexis, Rose, Émile, Florence, Léanne, Miranda et Gaspard. Elle était la soeur de: Vincent Lavoie (Raymonde Grenon), Céline (feu Jean-Job Gravel, feu Alphonse Saulnier), feu Madeleine, Laurent (feu Marie Bergeron), feu Bernadette (feu Robert Coté), feu Armandine et feu Thérèse (feu Maurice Gravel); la belle-soeur de: feu Béatrice Bédard (feu Lionel Simard), feu Léopold (feu Marthe Bordeleau), feu Edmond (feu Thérèse Auclair), feu Jean-Marie (Madeleine Larrivé), feu Lucette (feu Mauril Tremblay, feu Elie Bilodeau), Marc-André (feu Nicole Girard), Pierrette (feu Fernand D'Aigle, Fernand Chartrand). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société Alzheimer de la Sagamie sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).



AVIS DE DÉCÈS
BLACKBURN (MME CLAUDETTE SIMARD)

Le 2 septembre 2018, est décédée au Centre d'hébergement Georges-Hébert, à l'âge de 86 ans et 3 mois, Mme Claudette Simard (Blackburn), épouse de feu M. Eudore Blackburn, demeurant au Centre d'hébergement Georges-Hébert, Jonquière, autrefois rue Granville, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Neuville
Jonquière (ancienne gare, secteur Arvida)

le jeudi 6 septembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le vendredi 7 septembre 2018, à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 7 septembre 2018 à 11 h à l'église Ste-Thérèse. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Claudette Simard et les cendres seront déposées au columbarium Arvida. Elle était la fille de feu M. Emma Dallaire et de feu M. Albert Simard.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Cécile Blackburn (Gilbert Roussel), Ginette (Jean-Rock Gagnon), Mario (Annie Bouchard), Carole (Daniel St-Gelais), Hugues (Joanne Tremblay), Joëlle, Éric (Manon Simard), Rémi (Lise Rivard), Gino (Guylaine Fortin); ses petits-enfants: Martin, Julie, Jonathan et Stéphanie Gagnon, Pascale et Mélanie St-Gelais, Mathieu Blackburn, Alexandre Blackburn, Samuel et Jean-Simon Bouchard, Francis Blackburn, Joannie et Amélie Blackburn, Joanie Roussel; ses arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs: Norbert Simard (feu Aline Nadeau, Françoise Bouchard), Jeannot (Lise Lavoie), Étienne (Paquerette Bernier), Maryse, Agnès (Yves Thibeault). Elle était aussi la soeur de: feu Cyrille Simard (Diane Tremblay), feu Antonine (Louis G. Pelletier); la belle-soeur de: feu Pitre Blackburn (feu Antoinette Pâquette), feu Gonzague (feu Simone Guimond), feu William (feu Simone Dufour), feu René (feu Gracia Couillard), feu Henri (feu Rita Létourneau), feu Maurice (feu Cédée Côté), feu Cécile, feu Robert, prêtre, feu Blanche (feu Gérard Tremblay). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Société Alzheimer de la Sagamie. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



AVIS DE DÉCÈS
BERGERON (MME LISE)

Le 1er septembre 2018, est décédée à la Maison Notre-Dame du Saguenay, à l'âge de 61 ans et 1 mois, Mme Lise Bergeron, demeurant à Chicoutimi (secteur nord). Elle était la fille de feu Mme Gaétane Boily et de feu M. Jean-Baptiste Bergeron. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 8 septembre 2018 de 11 h 30 à 14 h 30, à

L'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi, G7H 1L2

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 8 septembre 2018 à 14 h 30 à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Chicoutimi.

Elle a été incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière d'Arvida (Jonquière).

Elle était la mère de: feu Régis Raymond, Julie Raymond et Myriam Raymond (Steve Bouchard). Elle était la grand-mère de: Maxime et Rosaly.

Elle était la soeur de: Daniel Bergeron (Catherine Anne Constantin), Diane (Christian Cyr), Pierre (Manon Tremblay) et feu Édith. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel de la Maison Notre-Dame pour l'attention, le soutien et les bons soins prodigués à Lise. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Maison Notre-Dame du Saguenay sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

«La mort des hommes est
davantage l'affaire des survivants
que la sienne.»

Thomas Monn

«Vous accompagner est un privilège»



418 547-2116 • www.rfsag.ca

JONQUIÈRE | KÉNOGAMI | ARVIDA | BÉGIN | LAROUCHE | ST-CHARLES



AVIS DE DÉCÈS

BARIL (M. CLAUDE)

Le 8 août 2018, est décédé à son domicile, à l'âge de 63 ans et 8 mois, M. Claude Baril, demeurant à Montréal, autrefois de St-Méthode. Il était le fils de feu M. Paul-Armand Baril et de feu Mme Rita Frigon. Les membres de la famille accueilleront parents et amis au

Funérarium Marcel Dion
1140, avenue de l'Église
Normandin

Les heures d'accueil sont le samedi 8 septembre 2018 de 9 h à 10 h 30. Suivra une célébration de la Parole à 10 h 30 au funérarium Marcel Dion de Normandin et par la suite se poursuivra l'inhumation dans l'intimité au cimetière de St-Méthode. Outre sa fille Naomie Verdon (Martin Michaud), M. Claude Baril laisse dans le deuil ses sœurs et son frère: feu Huguette, feu Maryanne (Marc Lamontagne), Germain (Nicole Dion), Francine (Luc Perreault), Jacinthe (feu Marius Simard, Jacquelin Bernard) et Jocelyne. M. Claude Baril laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, parents et amis. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Fondation des maladies du cœur, Saguenay Lac-Saint-Jean, 152, rue Racine Est, C.P. 8251, Chicoutimi (Québec) G7H 5B7.



Pour informations: (418) 274-2936, télécopieur: (418) 274-4023
Courriel: marcelcion@bellnet.ca - Site internet: www.hebertetfils.com
Direction funéraire: Maison funéraire Marcel Dion Inc. de Normandin.
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



AVIS DE DÉCÈS

BÉDARD (FRÈRE GUY, CAPUCIN)

1934 - 2018

À Montréal, le 30 août 2018, est décédé frère Guy Bédard, capucin, âgé de 84 ans. Né le 7 février 1934, il entre chez les Capucins en 1952. Il se consacre principalement à l'accompagnement des jeunes du milieu scolaire et en formation première dans la communauté, ainsi qu'à l'Ordre franciscain séculier (OFS). En 1987, il concrétise un projet de l'OFS de Québec et fonde une mission pour laïcs à Corail en Haïti. Guy faisait preuve d'une grande détermination dans tout ce qu'il entreprenait et savait transmettre son enthousiasme à ceux qu'il côtoyait.

Il sera exposé à

la chapelle de La Réparation
3650, boul. de La Rousselière
Montréal

le jeudi 6 septembre 2018 dès 16 h. Un temps de prière animé aura lieu à 18 h 30. Ses funérailles seront célébrées le 7 septembre 2018 au même endroit à 11 h et ses cendres seront déposées au mausolée des Capucins à Montréal, après la crémation.



AVIS DE DÉCÈS

BOILY (MME THÉRÈSE DUFOUR)

Le 2 septembre 2018, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Centre d'hébergement des Pensées de Jonquière, à l'âge de 92 ans et 7 mois, Mme Thérèse Dufour, épouse de feu M. Lucien Boily. Selon sa volonté, Mme Dufour ne sera pas exposée. La famille recevra les condoléances 30 minutes avant la cérémonie d'adieu qui aura lieu le samedi 8 septembre 2018 à 10 h 30 à la chapelle de la maison funéraire

Nault et Caron, Réseau Dignité
2770, de La Salle, Jonquière (secteur Arvida)

Après la cérémonie les cendres seront inhumées au cimetière de Jonquière. Elle était la fille de feu M. Auguste Dufour et de feu Mme Bella Tremblay. Elle était la mère de feu Gratién Boily. Elle laisse dans le deuil ses filles: Carole Boily (Fabienne Duchesne) et Johanne Boily (Mario Girard); son petit-fils Jean-Philippe Boily (Sabrina Dufresne); ses arrière-petites-filles: Lyvia et Coralie Boily. Elle est allée rejoindre ses frères et sœurs tous décédés. Elle laisse également dans le deuil les

membres de la famille Boily, plusieurs neveux et nièces, parents et amis. La famille tient à remercier spécialement le personnel du premier étage du Centre d'hébergement des Pensées pour toutes les belles attentions envers leur mère ainsi que pour les bons soins prodigués. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Dufour et partager un souvenir, visitez notre site au www.naultetcarondelasalle.ca



Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com
Site internet: www.naultetcaron.com
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS

BOILY (M. BERTRAND)

Est décédé paisiblement, entouré de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Centre d'hébergement de Normandin, le 29 août 2018, à l'âge de 81 ans et 6 mois, M. Bertrand Boily, époux de feu Mme Rose Girard, demeurant à Dolbeau-Mistassini. Il était le fils de feu M. Charles Boily et de feu Mme Antoinette Imbeault. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
150, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini

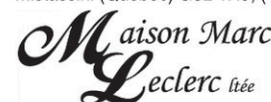
le vendredi 7 septembre 2018 de 19 h à 22 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de midi. Le service funéraire aura lieu le samedi 8 septembre 2018 à 15 h à la chapelle Saint-Jean-de-la-Croix du Complexe funéraire et les cendres seront déposées près de son épouse au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Dolbeau-Mistassini.

Il laisse sa fille Josée Boily (Marc Richard); ses frères et sœurs: Pâquerette (feu Donat Larouche), Réal, Denise (feu Régis Larouche), Théo (Docile Lessard), Odile, Marc (Denise Fortin) et feu Nil; ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Marthe Girard, feu Raymond Girard (Robert Lagacé), Roland Girard (Lucille Vallée), Denise Girard (feu Mario Laprise), Brigitte Girard et Camil Girard (Michèle Beaulieu); sa filleule Candide Larouche (Marc Brassard); sa nièce Chantale Ross (ex-conjoint Alain Côté); son neveu Martin Ross; ses petits-neveux: Félix Côté, Elie Côté et Zachary Dion. Également, il laisse plusieurs autres neveux et nièces et parents et amis.

Il était Chevalier de Colomb 4e degré.

Un remerciement spécial à tout le personnel du Centre d'hébergement de Normandin ainsi qu'au Dr Serge Chabot pour les bons soins prodigués à mon père.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Colombe-Veilleux, 1832, boulevard Wallberg, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 1H9, (418) 276-4224.



Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



AVIS DE DÉCÈS

BOIVIN (M. ROSARIO)

Est décédé à son domicile, le 1er septembre 2018, à l'âge de 82 ans et 3 mois, M. Rosario Boivin, époux de Mme Rolande Robitaille, demeurant à Chambord. Il était le fils de feu M. Albert Boivin et de feu Mme Anne-Marie Durant. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le vendredi 7 septembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 11 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 8 septembre 2018 à 14 h à l'église Saint-Louis de Chambord. Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de Loretteville à une date ultérieure.

Outre son épouse, Mme Rolande Robitaille, il laisse ses enfants: feu Donald, Patrick (Agathe Dupéré) et Chantal (Patrice Tremblay); ses petits-enfants: Christophe et Simon-Pier Boivin, Véronique et Nicolas Tremblay; la mère des enfants de feu Donald: Chantale Simard. Il était le frère de: feu Gaston, feu Camilien, Emérianna (feu Ghislain Petitclerc), Émériana (feu Noël Thomassin), feu Réal et feu Jean-Marc; le beau-frère de: Roger Robitaille (Denise Ruelland), Jeannette Robitaille (feu Gaston Légaré), Monique Robitaille (Jean-Marie Renaud), feu Marcel Robitaille, feu Denise Robitaille, Adrien Robitaille (Pauline Turgeon), Céline Robitaille (Jacques Larouche), André Robitaille (Aileen Enright) et Jean-Pierre Jobin (Michèle Boucher). Également, il laisse plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines et autres parents et amis.

Il était Chevalier de Colomb 4e Degré.

Compenser l'envoi de fleurs par des offrandes de messes et/ou faire un don à la Société Saint-Vincent-de-Paul de Chambord.



Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



AVIS DE DÉCÈS

BOUCHARD (MME GISÈLE TURGEON)

Le 4 septembre 2018, est décédée entourée de l'amour des siens, à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 85 ans et 6 mois, Mme Gisèle Turgeon (Bouchard), épouse de feu M. Louis-Joseph Bouchard, demeurant rue de Belfort, Jonquière, autrefois du Lac-Kénogami. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le vendredi 7 septembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 8 septembre 2018 à compter de 7 h. Les funérailles auront lieu le samedi 8 septembre 2018 à 8 h 30 à l'église St-Dominique. Les cendres de Mme Gisèle Turgeon seront déposées au columbarium St-Dominique.

Elle était la fille de feu Mme Mathilda Belley et de feu M. Léo Turgeon.

Outre son ami, M. Guy Langlois, elle laisse dans le deuil ses enfants: Germain Bouchard (Monique Turcotte), Carmen (Ghislain Tremblay), Dominique (Guy Perron), Erol (Marthe Bergeron), Ghislain, Christine (Robert Thorn), Yvan Joël (Lise Girard); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants; son frère et sa sœur: Jeannine Turgeon (Robert Tremblay), Laurent (Éliane Gilbert); son beau-frère et ses belles-sœurs: Marie Anne Léspérance, Diane Turcotte, Thérèse Pageau, Victorien Pineault. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Société canadienne du cancer.

Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

LA MAISON



NOTRE-DAME DU SAGUENAY

La Maison Notre-Dame du Saguenay accueille gratuitement les personnes atteintes d'une maladie en phase terminale.

Vous pouvez nous rejoindre au: 1176, rue Notre-Dame Chicoutimi (Québec) G7H 1X6
Tél.: 418 696-1176

Remerciements

Pour honorer la mémoire de



Pearl
St-Jean Paradis



Jean
Rochefort



Madeleine
Lévesque



Hélène
Fortin

leurs parents et amis ont donné généreusement à l'organisme «La Maison Notre-Dame du Saguenay». Soyez assuré que tous ces dons serviront à couvrir le coût des services aux bénéficiaires.

Merci de votre générosité!



AVIS DE DÉCÈS CÔTÉ (M. ROBIN)

Le 3 septembre 2018, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital d'Alma, à l'âge de 58 ans et 7 mois, M. Robin Côté, fils de feu M. Benoit Côté et de Mme Florence Côté, demeurant à Hébertville-Station, autrefois de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Outre sa mère Mme Florence Côté (feu M. Benoit Côté); il laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Claude (Suzanne), Laval (Carolle), Suzie, Jeannot (Jacinthe), feu Martin, Guylaine (Marion) et Manon (Gaétan); ses nombreux neveux et nièces ainsi que plusieurs parents et ami(e)s plus spécifiquement Claude.

La famille tient à remercier le personnel des soins intensifs de l'Hôpital d'Alma pour les bons soins prodigués.



Pour informations: Téléphone bureau: (418) 349-2894, sans frais: 1-888-349-2894, télécopieur: (418) 349-2896, courriel: hebertetdesbiens@bellnet.ca, site internet: www.hebertetdesbiens.com
Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Desbiens de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.
(Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



AVIS DE DÉCÈS DUCHESNE (MME THÉRÈSE PERREAULT)

Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 30 août 2018, à l'âge de 94 ans et 10 mois, Mme Thérèse Perreault, épouse de feu M. Robert Duchesne, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le vendredi 7 septembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 8 septembre 2018 à compter de 9 h. La célébration de la Parole aura lieu le samedi 8 septembre 2018 à 10 h 30 à la chapelle Gravel & Fils. L'inhumation aura lieu au cimetière Saguenay.

Elle était la fille de feu Mme Alice Cadoret et de feu M. Joseph-Eli Perreault.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: René Duchesne (Lise Tremblay), Marcelle, Jacques, Michel (feu Diane Bouchard, Linda Tremblay), Gaétan (Linda Branchaud), Ginette (Marc Desbiens), Suzane (Lawrence Tremblay); ses petits-enfants: Marie-Hélène, Sara, Andréanne, Patrice, Francis, Jimmy, Jessica; ses sœurs: Irène Perreault (Denis Desgagné), Florence (Jacques Gilbert). Elle était la soeur de: feu Charles-Edouard William Perreault (feu Claire Desmeules), feu Pauline (feu Guy Couture), feu Evelyne, feu Maurice (feu Angèle Nault), feu Claire (feu Jean-Charles Ringette), feu Wilfrid (feu Nancy Nelson). Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-sœurs; plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Thérèse Perreault et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilschicoutimi.com



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS FORTIN (M. CAROL)

Le 3 septembre 2018, est décédé à Alma, à l'âge de 71 ans et 9 mois, M. Carol Fortin, époux de dame Réjeanne Pelletier, demeurant à Alma. Il était le fils de feu M. Edmour Fortin et de dame Noëlla Fortin (feu Omer Allard). La famille recevra les condoléances le jeudi 6 septembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le vendredi 7 septembre 2018 à compter de 11 h à 14 h.

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

La célébration du dernier adieu aura lieu le vendredi 7 septembre 2018 à 14 h à la chapelle de la Résidence Funéraire Lac St-Jean et l'inhumation suivra au cimetière d'Alma (secteur St-Joseph).

Outre sa mère dame Noëlla Fortin et son épouse dame Réjeanne Pelletier, il laisse dans le deuil ses enfants: Gino Fortin (Stéphanie Lavoie) et Sonia Fortin (Éric Gauthier) ainsi que ses petits-enfants: Jean-Philip Fortin (Frédérique Limoge), Michaël Fortin (Camille Lépine-Dallaire), Marc-André Fortin, Émilie Gauthier, Olivier Gauthier et Laurence Gauthier. Il était le frère de: Charles Fortin et Laval (Hélène Baril). Il était le beau-frère de: Julien Pelletier (Henriette Fortin), Yvon (Colette Lebel), Michel (feu Réjeanne Guay, Marie-Berthe Jean), Gérard (Suzanne Chamberland), Rémi (Johanne Tremblay), feu Germain (Maryse Côté, Normand Jean) et Jean-Benoît (Jocelyne Turcotte). Il laisse également dans le deuil plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces ainsi que parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel du 5e étage de l'Hôpital d'Alma pour les bons soins prodigués à M. Fortin. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma, 300 boulevard Champlain Sud, Alma, G8B 5W3. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Carol Fortin, visitez le site www.residencefuneraielacstjean.com



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca



AVIS DE DÉCÈS FORTIN (M. MICHEL)

C'est entouré par l'amour de sa famille qu'est parti pour son repos éternel, le 4 septembre 2018, au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Jonquière, à l'âge de 80 ans et 9 mois, M. Michel Fortin, époux de dame Jeannine Nadeau, demeurant à Jonquière. Il était le fils de feu Mme Julianna Tremblay et de feu M. Cléophas Fortin. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 15 septembre 2018 de 14 h à 17 h au

Complexe funéraire Carl Savard
780, boulevard Ste-Geneviève
Chicoutimi-Nord

Une cérémonie d'adieu aura lieu le samedi 15 septembre 2018 à 17 h à la chapelle de la Renaissance. Il a été incinéré au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard et les cendres seront inhumées au cimetière de Normandie.

Il est allé rejoindre son fils Stéphane qui l'a précédé. Outre son épouse, Mme Jeannine Nadeau, il laisse dans le deuil sa fille Lisa Fortin; ses petits-enfants: Christina (Alexandre) et Philippe (Marie-Eve); ses arrière-petites-filles: Léa-Jade, Amélia et Julianna; ses frères et sœurs: Marie-Léda Fortin (feu Louis-René), Jeannine (Régis), Jean-René (Georgette) et André (Monique); ses beaux-frères et belles-sœurs: François Nadeau (Pauline), Claudette (Paul-Arthur), Claude (Georgette), Ghislain (Angèle), Lisette et feu Marcel. Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

La famille tient à remercier la brigade des anges (comme il aimait les appeler) du 5e étage de l'Hôpital de Jonquière pour tous les soins prodigués lors de sa fin de vie.

Prière de compenser l'envoi de fleurs pour un don à la Maison Notre-Dame du Saguenay, une personne bénévole sera présente pour les recueillir.



Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexfunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexfunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



AVIS DE DÉCÈS GENDRON (M. ROBERT)

Le 31 août 2018, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Mgr-Victor-Tremblay, à l'âge de 93 ans et 8 mois, M. Robert Gendron, époux en 1res nocces de feu Mme Marie-Louise Durand et en 2es nocces de Mme Lucienne Thibeault, demeurant à Chicoutimi. Il était le fils de feu Mme Olivine Desmeules et de feu M. Napoléon Gendron. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 8 septembre 2018 de 19 h à 22 h et le dimanche 9 septembre 2018 de 9 h à 12 h au

Complexe funéraire Carl Savard (secteur sud)
899, chemin Sydenham, Chicoutimi

Une célébration de la Parole aura lieu le dimanche 9 septembre 2018 à 12 h à la chapelle Notre-Dame de Grâce. Il sera incinéré au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard et les cendres seront déposées au cimetière St-François-Xavier.

Outre son épouse, Mme Lucienne Thibeault, il laisse dans le deuil ses enfants: Guy Gendron, Marcel (Christiane Boredeau), Sylvie, Luc (Christiane Corriveau), Richard et Esther (Patrice Paradis); ses petits-enfants: Annie, David et Nicolas; ses arrière-petits-enfants: Abygaël, Isaac, Ariane, Eva Bianca et Olivia; ses frères et sœurs: feu Joseph-Alexandre (feu Yvonne Morin), feu Raymond (feu Angéline Tremblay), feu Maurice (feu Berthe Dion), feu sœur Marguerite, feu Cécile, feu Antoine (feu Marie-Thérèse Giasson), feu Georges (Hélène Dutil), feu Michel (Yolande Létourneau), feu Thérèse (feu Laurent Delisle), Madeleine (feu Reynald Gauthier) et Monique (Rodrigue Gaudreault); ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Paul Thibeault (feu Rose-Marie Jean), feu René (feu Rose Bouchard), feu Emile (feu Carmen Bouchard), feu Adrienne, Monique (feu Yvon Noreau), Ruth (feu John Kerchaw), feu Françoise (feu Eddy Mullins), feu Raymond (Claire Gendron), feu Clément (Délia Vézina), feu Fernand (Réjeanne Harvey), Rachel (Adélaïde Gagnon), Denise (Ghislain Gauthier), feu Charlotte (Floriant Pedneault) et Jules (Gertrude Belzile). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. M. Gendron fut le fondateur de « Gendron Bicycles » et fier propriétaire de cette entreprise durant 42 ans. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société Alzheimer de la Sagamie sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexfunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexfunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



AVIS DE DÉCÈS GERVAIS (M. CLAUDE)

Le 5 septembre 2018, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Dolbeau-Mistassini, à l'âge de 88 ans et 2 mois, M. Claude Gervais, époux de Mme Pierrette Pelletier, demeurant à Dolbeau-Mistassini, autrefois de St-Ludger-de-Milot. Il était le fils de feu M. Camille Gervais et de feu Mme Rose-Alice Turcotte et le beau-fils de feu M. Joseph Pelletier et de feu Mme Agnès Devin. Les membres de la famille recevront les parents et amis au

Complexe funéraire Hébert et fils
2355, boul. Wallberg, Dolbeau-Mistassini

le vendredi 7 septembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 8 septembre 2018, à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu à 11 h à l'église de St-Ludger-de-Milot. Après la cérémonie, la dépouille mortelle sera confiée au crématorium Hébert et fils de Roberval.

Outre son épouse, Mme Pierrette Pelletier, il laisse dans le deuil ses trois filles: Carole (Jean-Maurice Maltais), Sylvie (Martin Bergeron) et Johanne (Dany Tremblay); ses petits-enfants: Sébastien, Patricia et Stéphanie Maltais, Samuel Bergeron, Nicolas et Guillaume Tremblay; ses arrière-petits-enfants: Ryan et Danika Maltais et Rose-Alice Boivin; ses frères et sœurs: feu Guy (feu Gertrude Morin), feu Alain (Germaine Perron), André (feu Camille Malenfant), Louise, Raymonde (feu Germain Boivin), feu Réal (feu Gérardine Castonguay), feu Jean-Paul (Béatrice Fradette), feu Irène, Ghislain (France Bérubé), feu Géraldine (Gaétan Sasseville), Gaétan (Clémence Mercier), feu Marc (Lili Tremblay), feu Jeannine (feu Almas Villeneuve) et feu Olivette (feu Marcel Gravel); ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Lionel (Gabrielle Bussière), feu Eugène, feu Jeannine (feu Jean-Marie Régnier), feu Marcel (feu Solange Gagnon), Lucette (Rosaire Morin), Élie (Alberte Boily), Julien (Gabrielle Lambert), Jules (Lise Larouche), Roger (feu Élange Boucher), Huguette (Jean-Marc Lapointe) et feu Paul-Henri ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Fondation du Centre Maria-Chapdelaine, 2000, boul. Sacré-Coeur, Dolbeau-Mistassini, G8L 2R5 et site Internet: www.fondationcentremariachapdelaine.ca



Pour informations, bureau: (418) 276-1411, salon funéraire: (418) 276-8026, télécopieur: 418-276-1447, courriel: hebertetfils@bellnet.ca - Site internet: www.hebertetfils.com
Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Fils, Dolbeau-Mistassini.
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

GIRARD (M. JEAN-NOËL)

Le 28 août 2018, est décédé à Alma, à l'âge de 75 ans et 8 mois, M. Jean-Noël Girard, fils de feu M. Charlemagne Girard et de feu dame Gilberte Néron, demeurant à Hébertville. La famille recevra les condoléances le samedi 8 septembre 2018 à compter de 9 h à la

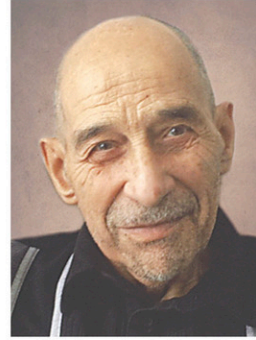
Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

La célébration du dernier adieu aura lieu le samedi 8 septembre 2018 à 11 h à la chapelle de la Résidence Funéraire Lac St-Jean. M. Girard sera confié au crématorium et ses cendres seront déposées au cimetière de Labrecque. Il laisse dans le deuil ses enfants: Anny (Benoît Bolduc) et Katty (André Gariépy) ainsi que la mère de ses enfants dame Jeannine Desbiens. Il était le frère de: feu Rose-Yvonne Girard (feu Germain Lavoie), Dolorès, Adam (Pâquerette Privé), Philippe (Maria Bouchard), Baptiste (Doris Villeneuve), Raynald (Sophie Bouchard), Armand (Ghislaine Bouchard), feu Diane (feu René Desbiens), Richard (Marthe Fillon), Marjolaine (Gérard Savard), Serge (Réjeanne Savard), Éliette (Jocelyne Gobeil), Daniel (Lynn Pichet) et feu Monique (Germain Fortin). Il laisse également dans le deuil ses nombreux neveux et nièces, parents et amis. Pour rendre hommage à M. Jean-Noël Girard, visitez le site www.residencefunerairerelacstjean.com

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca



AVIS DE DÉCÈS

POIRIER (M. GEORGES-HENRI)

Le 27 août 2018, est décédé au Centre d'hébergement Des Chênes, à l'âge de 86 ans et 10 mois, M. Georges-Henri Poirier, fils de feu Mme Rose-Emma Villeneuve et de feu M. Gérard Poirier, demeurant au Centre d'hébergement Des Chênes. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Neuville
Arvida (ancienne gare)

le vendredi 7 septembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 8 septembre 2018 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 8 septembre 2018 à 11 h à l'église St-Philippe.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Jean Poirier, Daniel, Chantale, Stéphane (Hélène Monette); ses petits-enfants: Antoine, Philippe, Simon, Alexandre, David; ses frères et sœurs: Lucette Poirier (feu Marcel Lapière), Claude (Ghislaine Asselin), Germain (Ghislaine Allard), Louis-Marie (Laurette Bouchard), Bernard, Denise, Laval (Denise Desgagné), Régis, Jeanne-Mance. Il était aussi le frère de: feu Gilles Poirier (feu Armandine Harvey), feu Françoise, feu Victorin (Laura Esther Delgado Quinones).

Il laisse également dans le deuil la mère de ses enfants, Mme Thérèse Croft ainsi que les membres de sa famille, de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de Jonquière-Médic. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

MORIN (M. HECTOR)

Le 30 août 2018, est décédé à Alma, à l'âge de 85 ans et 3 mois, M. Hector Morin, époux de feu dame Germaine Morin, demeurant à Alma, autrefois de Labrecque. Il était le fils de feu M. Donat Morin et de feu dame Marie-Ange Bouchard. La famille recevra les condoléances le vendredi 7 septembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 8 septembre 2018 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord, Alma

Les funérailles auront lieu le samedi 8 septembre 2018 à 10 h 30 à l'église de Labrecque et l'inhumation suivra au cimetière d'Alma (secteur St-Joseph).

Il laisse dans le deuil ses enfants: feu Fleurette Bergeron (le père de ses enfants Réal Fortin, Claudette (feu Rosaire Morin, son ami André Graham), Diane (Jacques Laforge), Raymonde (Paul-Etienne Lavoie) et Manon Morin (Laval Gilbert); ses petits-enfants: Carl Fortin (Linda Duval), Dany (Janie Côté), Annie, Érika Morin (feu Luc Thériault), Karen et Audrey Lavoie (Jérôme Tremblay), Jacques Jr Laforge (Pascale Allen) et Karol-Ann Gilbert (Matthew St-Pierre) ainsi que ses arrière-petits-enfants: Méliana, Nathan et Jérémy Fortin, Alexia et Léanne Fortin, Josianne et Karolie Duchesne, Pier-Olivier et Sophie-Gabrielle Thériault, Raphaëlle Simard et Jazz Laforge. Il était le frère de: feu Gisèle Morin (Gaétan Charpentier), feu René (feu Réjeanne Ladouceur), Jacqueline (feu Marcel Gervais), feu Fernand (Huguette Thibodeau), feu Normand (feu Lisa Salafrance), feu Germain (Thérèse Ferland), feu André, feu Jean-Paul (feu Mireille de Montigny), Lise (feu Jacques de Montigny) et feu Réal (Françoise Chevalier). Il était le beau-frère de: feu Gabriel Morin (feu Marie-Joséphine Côté), feu Rosa (feu Léonce Nepton), feu Denis (feu Aline Dupont), feu Léopold (feu Juliette Gagnon), feu Priscilla, feu Marie-Rose (feu Philippe Fortin), feu Marie-Noëlle (feu Roland Gagnon), feu Joseph-Élie (feu Yvonne Trépanier), feu Alphonse (Marguerite Beagan), feu Florida, feu Aline (Victor Fortin) et feu Jeanne-D'Arc. Il laisse également dans le deuil ses nombreux neveux et nièces, parents et amis, tout particulièrement M. Mme Prince. La famille tient à remercier Dr Nicolas Perron, Dr Marie Samson et Mme Linda Gaudreault pharmacienne ainsi que le personnel de l'Hôpital d'Alma et de la Villa d'Alma pour les bons soins prodigués à M. Morin. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma, 300, boulevard Champlain Sud, Alma, G8B 5W3. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Hector Morin, visitez le site www.residencefunerairerelacstjean.com

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca



AVIS DE DÉCÈS

RATHÉ (M. JEAN-CLAUDE)

Le 3 septembre 2018, est décédé à St-Ludger-de-Milot, à l'âge de 75 ans, M. Jean-Claude Rathé, fils de feu M. Georges Rathé et de feu dame Marie-Joséphine Tremblay, demeurant à St-Ludger-de-Milot. La famille recevra les condoléances le samedi 8 septembre 2018 à compter de 13 h au

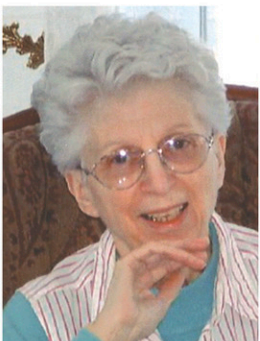
salon funéraire de St-Ludger-de-Milot
rue Gaudreault
St-Ludger-de-Milot

Les funérailles auront lieu le samedi 8 septembre 2018 à 16 h à l'église de St-Ludger-de-Milot. M. Rathé sera confié au crématorium et ses cendres seront déposées au cimetière paroissial. Il était le frère de: Jean-Guy Rathé (ex-conjointe Monique Tremblay), André (Jacynthe Lavoie), Christian (Agathe Tremblay), Violaine (Yvon Bisson), Céline (Julien Lavoie), Mario (ex-conjointe Lise Gagnon) et Jocelyn (ex-conjointe Carole Meunier, Sylvie Lapointe). Il était l'oncle de: Éric, Patrice, Johanie, Caroline, Jean-Guy Jr, Karine, Julie, Jean-François, Bianca Lavoie, Guillaume Lavoie, Sabrina, Priscilla, Samuel, Jocelyn Jr, Émilie et Michel. Il laisse également dans le deuil de nombreux parents et amis. Pour rendre hommage à M. Jean-Claude Rathé, visitez le site www.residencefunerairerelacstjean.com

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca



AVIS DE DÉCÈS

OUELLET (MME GHISLAINE LÉVESQUE)

Entourée de l'amour des siens, le 2 septembre 2018, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de La Baie, à l'âge de 89 ans, Mme Ghislaine Lévesque, épouse de feu M. Robert Ouellet, demeurant à La Baie. Elle était la fille de feu dame Hélène Tremblay et de feu M. Alfred Lévesque. La famille accueillera les parents et ami(e)s en présence des cendres le samedi 8 septembre 2018 à compter de 10 h à la

Coopérative funéraire du Fjord
1091, avenue Mathieu (coin 2e Rue)
La Baie

La célébration de la Parole aura lieu ce même samedi à 14 h à la Coopérative funéraire du Fjord.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants: Lyne Ouellet (Jean-Pierre Lavoie), Michel (Sylvie Bélanger), feu Gaétan, Pierre (Guylaine Gagnon), Josée; sa petite-fille Camille Ouellet; ses frères et sœurs: feu Joseph Lévesque (feu Jeannette Bouchard), feu Eudore (feu Blanche-Alice Tremblay), feu Raymond (feu Rose Lachance), feu Philippe (feu Marie-Ange Dufour), feu Eugène, feu Lucien (feu Hélène Pilote), feu Anita (feu Jean-Joseph Girard), feu Jeanne D'Arc (feu Victor Leclerc), feu Gisèle (feu Evariste Loiselle), feu Thérèse; ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Gérald Ouellet (feu Raymond Tremblay), feu Aurèle (feu Georgette Dumas), Raoul (Gaby Jean), feu Rosita (feu Jean-Paul Brassard), feu Darquise (feu Claude Pelletier), feu Jeannine, feu Jeanne (Yvan Côté) ainsi que de nombreux neveux, nièces, parents et amis.

La famille tient à remercier chaleureusement tout le personnel du Crystal et celui du 3e étage de l'Hôpital de La Baie pour leurs bons soins et leur dévouement.

Pour rendre hommage à Mme Lévesque, visitez notre site internet: www.fjord.coop

Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875
Courriel: coopdufjord@bellnet.ca
Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord
(Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).



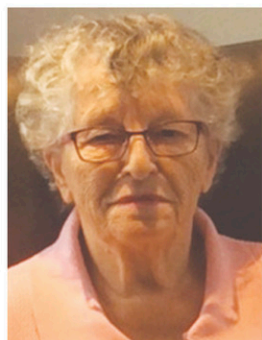
REMERCIEMENTS

CLAVEAU (MME HUGUETTE)

Les membres de la famille de Mme Huguette Claveau, soit son époux M. Maurice Maltais; ses enfants: Pierre (Josée Larouche), Mario (Jennifer Harris), Serge (Luce Guay) et Sonia (Sylvain St-Pierre); ses petits-enfants: Alexandre (Aymen Maachaoui), Pier-Yves, Jérémie, Matthew, Emma, Paméla (Jonathan Tremblay) et Marc-Antoine (Élodie McLean); son arrière-petite-fille Lyvia Maltais-Tremblay; ses frères et sœurs: feu Léo (Marie-Claire Dufour), feu Marcel (Lorraine Hudon), Pauline (Jean-Joseph Gaudreault), Lina (Jean-Baptiste Harvey), feu Monique (Éloi Brisson) et feu Benoît; ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Raymond Maltais (Madeleine Harvey), feu Régine (Yvon Martel), feu Rose-Emma (feu Robert Reid), feu Guy (feu Yvonne Savard), Gaby, Lucienne (Hugues Leclerc), feu Benoît (Marie Harvey) et Jacques (Madeleine Simard); son filleul André Maltais (Lise Hudon); ses neveux et nièces, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Huguette Claveau, fille de feu M. Alcide Claveau et de feu Mme Marie-Jeanne Côté, demeurant à Saint-Coeur-de-Marie, soit par dons, offrandes de messes, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute autre manière que ce soit.



Direction funéraire: Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité.
Pour information: (418) 662-6576, télécopieur: (418) 662-3132
Courriel: info@berubeetfils.com
Site internet: www.complexefuneraireberubeetfils.com



MESSE ANNIVERSAIRE

GIRARD (MME PAULINE DESBIENS)

Voilà un an que nous faisons l'apprentissage de la vie sans toi. Nous pouvons sentir ta bienveillance à chaque jour, nous guider vers l'espérance.

En mémoire de Mme Pauline Desbiens, fille de feu M. Charles-Alphonse Desbiens et de feu dame Jeannette Tremblay, épouse de feu M. Rosaire Girard, une messe anniversaire sera célébrée

le samedi 8 septembre 2018 à 16 h
à l'église de St-Bruno

Parents et amis sont invités à y assister.



Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire:
Résidence funéraire Lac Saint-Jean.



MESSE ANNIVERSAIRE - LÉVESQUE (Mme Guylaine)

La messe anniversaire de Mme Guylaine Lévesque, épouse de M. Alain Bouchard, demeurant à Jonquière, sera célébrée

le dimanche 9 septembre 2018 à 10 h 30
à la Maison pour tous de St-Jean-Eudes, 2182, rue Bonneau, Jonquière

Parents et amis sont invités à y assister.



Direction funéraire:
La Résidence funéraire du Saguenay.

Eugenie Bouchard s'incline à Chicago

La Presse canadienne

CHICAGO — La Québécoise Eugenie Bouchard s'est inclinée 7-6 (3), 6-4 devant l'Américaine Kristie Ahn au premier tour d'un tournoi de la série Challenger à Chicago, mercredi.

Bouchard, de Westmount, a décoché quatre as, contre un seul pour son adversaire, classée 145^e au monde. La 137^e raquette mondiale a cependant commis six

doubles fautes, pliant finalement l'échine après deux heures et six minutes de jeu.

La Montréalaise s'était inclinée devant la Tchèque Marketa Vondrousova au deuxième tour des Internationaux de tennis des États-Unis, la semaine dernière.

Françoise Abanda participe elle aussi au tournoi. Après avoir vaincu l'Américaine Robin Anderson 6-3, 6-1 au premier tour, elle croisera maintenant le fer avec la gagnante du duel entre la Suédoise Johanna Larsson et la Brésilienne Beatriz Haddad Maia.

FOOTBALL

Tom Brady veut être sur un terrain de la NFL dans cinq ans

FOXBOROUGH, Mass. - Le quart-arrière Tom Brady a mis une chose au clair alors qu'il se prépare pour sa 19^e saison dans la NFL: il ne prévoit pas arrêter de jouer dans un avenir rapproché. Dans le dernier chapitre de la série *Tom Vs. Time*, diffusée par Facebook Watch et disponible depuis mercredi, le quart-arrière de 41 ans des Patriots de la Nouvelle-Angleterre a réitéré son désir de jouer au moins cinq saisons de plus. « J'aimerais jouer à 41, 42, 43, 44 et 45 ans, a affirmé Brady. Ce serait tout un défi. Je ne pense pas que ce sera facile. Je crois même que ce sera très difficile. Mais je pense être en mesure de le faire. Une fois que vous arrêtez, c'est terminé. Je ne suis pas prêt à dire que c'est terminé, parce

que je ne sens pas que ce soit le temps d'arrêter. « J'estime toujours avoir des choses à accomplir. (...) Ça a été très difficile de se rendre jusqu'ici, pourquoi ne pas terminer ce qu'on a commencé? » Les Patriots lancent leur saison 2018 dimanche, contre les Texans de Houston. Bien qu'il ait remporté cinq Super Bowls et qu'il soit devenu l'an dernier le joueur le plus âgé à être nommé joueur par excellence à 40 ans, Tom Brady croit pouvoir toujours élever son jeu d'un cran. « Je crois que les huit dernières années de ma carrière ont été meilleures que les dix premières, alors je devrais prolonger tout ça. C'est ce que je tente de faire. » Depuis ses débuts en janvier, la série *Tom Vs. Time* a permis aux téléspectateurs de s'immiscer dans l'arrière-scène de la carrière de Brady depuis qu'il a eu quarante ans, ainsi que de faire de rares incursions dans la vie privée de l'athlète. **ASSOCIATED PRESS**

OMNIUM DES ÉTATS-UNIS

Le tennis japonais fait la fête

Agence France-Presse

NEW YORK — Le tennis japonais est à la fête. Pour la première fois, il compte en même temps un joueur et une joueuse dans le dernier carré en Grand Chelem.

À 20 ans, Naomi Osaka (19^e) a offert au Japon sa toute première demi-finale féminine en Grand Chelem depuis 22 ans. La dernière fois que c'était arrivé, en 1996, avec Kimiko Date à Wimbledon, Osaka n'était pas encore née!

Sa victoire express aux dépens de l'Ukrainienne Lesia Tsurenko (36^e) acquise 6-1, 6-1 en moins d'une heure, c'est en anglais qu'Osaka a répondu aux questions des journalistes nippons. Car si elle est née à... Osaka et que sa mère est japonaise, elle vit aux États-Unis depuis qu'elle a trois ans. Le japonais, elle le comprend, mais le parler, c'est une autre histoire.

Osaka, qui naviguait autour de la 70^e place mondiale en début de saison, s'est révélée au printemps, sur ciment américain déjà, en remportant le tournoi d'Indian Wells, puis en battant sèchement Serena Williams (6-3, 6-2) au premier tour à Miami la semaine suivante. En Grand Chelem toutefois, son meilleur résultat était un huitième de finale aux Internationaux d'Australie, en janvier.

Extérieurement, son inexpérience n'a pas transparu mercredi. Intérieurement, à la croire, c'était autre chose. « J'étais en panique, mon corps tout entier tremblait mais j'ai bien joué », a raconté Osaka, qui a accueilli sa qualification sans émotion apparente, deux jours après avoir fondu en larmes après le succès qui lui avait ouvert les portes des quarts de finale.

Pour une place en finale, elle se mesurera à Madison Keys (14^e). Finaliste sortante,

l'Américaine de 23 ans s'est qualifiée en dominant 6-4 et 6-3 l'Espagnole Carla Suarez Navarro (24^e). Avec sa demi-finale à Roland-Garros en juin, la protégée de Lindsay Davenport a atteint, au moins, le dernier carré dans trois des quatre tournois du Grand Chelem. Seul celui de Wimbledon résiste encore à son jeu puissant: son meilleur résultat sur le gazon londonien est un quart de finale en 2015.

Keys et Osaka se sont déjà rencontrées à trois reprises. Chaque fois, c'est l'Américaine qui s'est imposée. L'autre demi-finale opposera Serena Williams, en quête d'une 24^e couronne en Grand Chelem, à la Lettonne Anastasija Sevastova (18^e).

AUX PORTES DU TOP 10

À 28 ans, Nishikori, ex-n^o 4 mondial aujourd'hui 19^e, confirme son retour au plus haut niveau après avoir été éloigné du circuit pendant six mois, entre août 2017 et février dernier, la faute à un poignet droit blessé et opéré. Après plus de quatre heures, il est venu à bout 2-6, 6-4, 7-6 (5), 4-6 et 6-4 de Marin Cilic (7^e).

« C'était difficile, surtout à la fin quand j'étais devant et qu'il est revenu, mais je me suis battu sur tous les points même si j'étais vraiment fatigué », a expliqué Nishikori, qui a obtenu sa revanche sur le Croate, sacré à ses dépens aux États-Unis en 2014.

C'est la troisième fois que Nishikori se hisse en demi-finale en Grand Chelem. Chaque fois (2014, 2016 et 2018), c'était à Flushing Meadows. Ce parcours garanti au Nippon, tombé au 39^e rang mondial début avril — son classement le plus bas depuis octobre 2011 — de frapper, au moins, aux portes du top 10 à l'issue du dernier tournoi majeur du calendrier.



Pour souligner la première accession en même temps d'une Japonaise et d'un Japonais dans le dernier carré d'as d'un tournoi du Grand Chelem, Naomi Osaka et Kei Nishikori ont posé devant l'hôtel The Kitano drapés du drapeau japonais, jeudi à New York. — PHOTO AFP, ALEX PANTLING

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

| SECTION EST | | | | | | | | | |
|-------------|----|------|-------|-----------|---------|-------|-------|-------|--|
| G | P | Moy. | Diff. | OAS Diff. | 10 Dem. | Série | Dom. | Ext. | |
| Boston | 97 | 44 | ,688 | — | 7-3 | G-3 | 48-18 | 49-26 | |
| New York | 87 | 52 | ,626 | 9 | 5-5 | G-1 | 48-24 | 39-28 | |
| Tampa Bay | 75 | 64 | ,540 | 21 | 7½-3 | P-1 | 41-24 | 34-40 | |
| Toronto | 63 | 76 | ,453 | 33 | 19½-3 | G-1 | 35-35 | 28-41 | |
| Baltimore | 41 | 98 | ,295 | 55 | 41½-6 | G-1 | 24-44 | 17-54 | |

| SECTION CENTRALE | | | | | | | | | |
|------------------|----|------|-------|-----------|---------|-------|-------|-------|-------|
| G | P | Moy. | Diff. | OAS Diff. | 10 Dem. | Série | Dom. | Ext. | |
| Cleveland | 79 | 60 | ,568 | — | 6-4 | G-2 | 44-28 | 35-32 | |
| Minnesota | 63 | 75 | ,457 | 15½ | 19 | 2-8 | P-4 | 39-29 | 24-46 |
| Chicago | 56 | 83 | ,403 | 23 | 26½-6 | P-1 | 28-43 | 28-40 | |
| Detroit | 56 | 83 | ,403 | 23 | 26½-6 | G-1 | 34-34 | 22-49 | |
| Kansas City | 46 | 93 | ,331 | 33 | 36½-7 | P-2 | 25-45 | 21-48 | |

| SECTION OUEST | | | | | | | | | |
|---------------|----|------|-------|-----------|---------|-------|-------|-------|--|
| G | P | Moy. | Diff. | OAS Diff. | 10 Dem. | Série | Dom. | Ext. | |
| Houston | 86 | 53 | ,619 | — | 7-3 | G-4 | 39-32 | 47-21 | |
| Oakland | 83 | 57 | ,593 | 3½ | 5-5 | P-1 | 42-29 | 41-28 | |
| Seattle | 77 | 62 | ,554 | 9 | 5½-6 | P-1 | 39-29 | 38-33 | |
| Los Angeles | 67 | 72 | ,482 | 19 | 15½-4 | P-1 | 34-34 | 33-38 | |
| Texas | 61 | 78 | ,439 | 25 | 21½-6 | G-1 | 32-42 | 29-36 | |

Lundi 3 septembre
 Minnesota 1 Houston 4
 Detroit 2 Chi. White Sox 4
 N.Y. Yankees 3 Oakland 6
 Kansas City 5 Cleveland 1
 Tampa Bay 7 Toronto 1
 L.A. Angels 3 Texas 1
Mardi 4 septembre
 Tampa Bay 4 Toronto 0
 Kansas City 3 Cleveland 9
 L.A. Angels 2 Texas 4
 Minnesota 2 Houston 5
 Detroit 8 Chi. White Sox 3
 N.Y. Yankees 5 Oakland 1
 Baltimore 5 Seattle 3
Mercredi 5 septembre
 Kansas City 1 Cleveland 3

LIGUE NATIONALE

| SECTION EST | | | | | | | | | |
|--------------|----|------|-------|-----------|---------|-------|-------|-------|-------|
| G | P | Moy. | Diff. | OAS Diff. | 10 Dem. | Série | Dom. | Ext. | |
| Atlanta | 76 | 63 | ,547 | — | 4-6 | P-3 | 37-34 | 39-29 | |
| Philadelphie | 73 | 66 | ,525 | 3 | 4½-6 | P-1 | 43-26 | 30-40 | |
| Washington | 69 | 71 | ,493 | 7½ | 9 | 5-5 | P-2 | 35-35 | 34-36 |
| New York | 63 | 76 | ,453 | 13 | 14½-5 | G-1 | 28-40 | 35-36 | |
| Miami | 56 | 84 | ,400 | 20½ | 22 | 4-6 | G-1 | 34-41 | 22-43 |

| SECTION CENTRALE | | | | | | | | | |
|------------------|----|------|-------|-----------|---------|-------|-------|-------|-------|
| G | P | Moy. | Diff. | OAS Diff. | 10 Dem. | Série | Dom. | Ext. | |
| Chicago | 81 | 57 | ,587 | — | 6-4 | P-2 | 44-24 | 37-33 | |
| Milwaukee | 79 | 61 | ,564 | 3 | 7-3 | G-3 | 42-26 | 37-35 | |
| St. Louis | 78 | 62 | ,557 | 4 | 6-4 | G-2 | 37-31 | 41-31 | |
| Pittsburgh | 69 | 71 | ,493 | 13 | 9 | 5-5 | G-3 | 38-34 | 31-37 |
| Cincinnati | 59 | 81 | ,421 | 23 | 19 | 3-7 | P-3 | 32-37 | 27-44 |

| SECTION OUEST | | | | | | | | | |
|---------------|----|------|-------|-----------|---------|-------|-------|-------|-------|
| G | P | Moy. | Diff. | OAS Diff. | 10 Dem. | Série | Dom. | Ext. | |
| Colorado | 76 | 62 | ,551 | — | 6-4 | G-4 | 36-30 | 40-32 | |
| Los Angeles | 76 | 64 | ,543 | 1 | 2 | 7-3 | P-1 | 39-36 | 37-28 |
| Arizona | 75 | 64 | ,540 | 1½ | 2½ | 4-6 | G-1 | 36-32 | 39-32 |
| San Fran. | 68 | 72 | ,486 | 9 | 10 | 5-5 | P-4 | 39-30 | 29-42 |
| San Diego | 55 | 86 | ,390 | 22½ | 23½-5 | P-1 | 27-45 | 28-41 | |

Lundi 3 septembre
 St. Louis 3 Washington 4 (10)
 Philadelphie 1 Miami 3
 Cincinnati 1 Pittsburgh 5
 Chi. Cubs 3 Milwaukee 4
 San Francisco 8 Colorado 9
 N.Y. Mets 4 L.A. Dodgers 2
 San Diego 6 Arizona 2
 Boston 8 Atlanta 2
Mardi 4 septembre
 St. Louis 11 Washington 8
 Cincinnati 3 Pittsburgh 7
 Philadelphie 9 Miami 4
 Chi. Cubs 1 Milwaukee 11
 San Francisco 2 Colorado 6
 San Diego 0 Arizona 6
 N.Y. Mets 4 L.A. Dodgers 11
 Boston 5 Atlanta 1
Mercredi 5 septembre
 St. Louis 7 Washington 6

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

| Mj | Ab | P | Cs | Moy. |
|-----------------|-----|-----|--------|------|
| Martínez Bos. | 132 | 507 | 10370 | 335 |
| Betts Bos. | 120 | 468 | 111157 | 335 |
| Altuve Hou. | 117 | 461 | 69146 | 317 |
| Segura Sea | 126 | 518 | 82163 | 315 |
| Trout L.A.A. | 120 | 407 | 88124 | 305 |
| Merrifield K.C. | 134 | 533 | 69162 | 304 |
| Brantley Cle. | 124 | 501 | 77152 | 303 |
| Smith T.B. | 118 | 387 | 51117 | 302 |
| Bregman Hou. | 136 | 522 | 95155 | 297 |
| Andujar N.Y. | 128 | 491 | 74146 | 297 |

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

| Mj | Ab | P | Cs | Moy. |
|----------------|-----|-----|-------|------|
| Gennett Cin. | 135 | 517 | 82166 | 321 |
| Yelich Mil. | 124 | 499 | 96157 | 315 |
| Cain Mil. | 120 | 460 | 75142 | 309 |
| Zobrist Cubs | 115 | 375 | 60116 | 309 |
| Freeman Atl. | 138 | 535 | 85164 | 307 |
| Martínez Stl. | 131 | 459 | 53141 | 307 |
| Markakis Atl. | 138 | 542 | 73165 | 304 |
| Machado L.A.D. | 139 | 537 | 71162 | 302 |
| Arenado Col. | 132 | 495 | 88148 | 299 |
| Báez Cubs | 135 | 518 | 87154 | 297 |

BASEBALL CAN-AM

| G | P | Moy. | Diff. |
|-----------------|----|------|-------|
| Sussex County | 63 | 38 | ,624 |
| Québec | 58 | 44 | ,469 |
| Rockland | 54 | 48 | ,529 |
| Trois-Rivières | 53 | 49 | ,520 |
| New Jersey | 50 | 52 | ,490 |
| Ottawa | 41 | 60 | ,406 |
| Salina Stockade | 3 | 15 | ,167 |
| Hollywood Stars | 1 | 8 | ,111 |
| Rép Dominicaine | 0 | 9 | ,000 |

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

DEMI-FINALES (3 de 5)

Mercredi 5 septembre
 Sussex 5 Trois-Rivières 1

(Sussex mène 1-0)

Québec 9 Rockland 6
 (Québec mène 1-0)

Jeudi 6 septembre
 Sussex à Trois-Rivières, 19h05

Québec à Rockland, 19h05

Vendredi 7 septembre
 Trois-Rivières à Sussex, 19h05

Rockland à Québec, 19h05

Samedi 8 septembre
 x- Trois-Rivières à Sussex, 18h05

x- Rockland à Québec, 18h05

Dimanche 9 septembre
 x- Trois-Rivières à Sussex, 14h05

x- Rockland à Québec, 18h05

LBJEQ

Section Financière Sun Life

| G | P | Moy. | Diff. | Série | 10D |
|----------------|----|--------|-------|-------|-----|
| Saguenay | 30 | 16,652 | — | G-7 | 8-2 |
| Québec | 28 | 19,596 | 2½ | P-1 | 5-4 |
| Trois-Rivières | 24 | 22,522 | 6 | G-1 | 6-4 |
| Charlesbourg | 14 | 30,318 | 15 | P-3 | 2-8 |

Section La Cage Brasserie sportive

| G | P | Moy. | Diff. | Série | 10D |
|----------------|----|--------|-------|-------|------|
| Montréal | 34 | 10,773 | — | G-12 | 10-0 |
| Gatineau | 26 | 19,578 | 8½ | P-5 | 3-7 |
| Saint-Eustache | 22 | 23,489 | 12½ | G-5 | 6-4 |
| Laval | 18 | 26,409 | 16 | P-2 | 4-6 |
| Repentigny | 12 | 34,261 | 23 | P-6 | 3-7 |

Section Verdure

| G | P | Moy. | Diff. | Série | 10D |
|-----------|----|--------|-------|-------|-----|
| Longueuil | 32 | 13,711 | — | G-7 | 8-2 |
| LaSalle | 21 | 24,467 | 11 | G-2 | 5-5 |
| Granby | 16 | 29,356 | 16 | P-2 | 2-8 |
| Coaticook | 10 | 32,238 | 20½ | G-2 | 4-6 |

Section Baseball Québec

| G | P | Moy. | Diff. | Série | 10D |
|---------|----|--------|-------|-------|-----|
| ABC-18U | 19 | 10,655 | — | G-7 | 7-3 |
| ABC-16U | 15 | 14,517 | 4 | P-1 | 7-3 |

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

DEUXIÈME TOUR (4 de 7)

Lundi 3 septembre
 Granby 1 Longueuil 8

Québec 9 Saguenay 4

Mardi 4 septembre
 Longueuil 8 Granby 1

(Longueuil mène la série 2-0)

Mercredi 5 septembre
 Saguenay 0 Québec 3

(Québec mène la série 2-0)

Jeudi 6 septembre
 Granby à Longueuil, 19h30

Saguenay à Québec, 19h30

Samedi 8 septembre
 Longueuil à Granby, 19h

Québec à Saguenay, 19h

Dimanche 9 septembre
 Granby à Longueuil, 19h

Québec à Saguenay, 19h

LBMQ

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

PREMIER TOUR (2 de 3)

Sherbrooke c. Shawinigan

Vendredi 31 août
 Shawinigan 2 Sherbrooke 13

Samedi 1er septembre
 Sherbrooke 8 Shawinigan 12

Dimanche 2 septembre
 Shawinigan 7 Sherbrooke 6

(Shawinigan gagne la série 2-1)

St-Jean c. St-Jérôme

Lundi 3 septembre
 St-Jérôme 0 St-Jean 10

Mardi 4 septembre
 St-Jean 7 St-Jérôme 8

Mercredi 5 septembre
 St-Jérôme 5 St-Jean 10

(St-Jean gagne la série 2-1)

PREMIER TOUR (3 de 5)

Coaticook c. Victoriaville

Dimanche 2 septembre
 Victoriaville 7 Coaticook 6

Mardi 4 septembre
 Coaticook 2 Victoriaville 5

Mercredi 5 septembre
 Victoriaville 5 Coaticook 2

(Victoriaville gagne la série 3-0)

Montréal c. Acton Vale

Lundi 3 septembre
 Acton Vale 5 Montréal 11

Mardi 4 septembre
 Montréal 7 Acton Vale 5

Mercredi 5 septembre
 Acton Vale 7 Montréal 0

(Montréal mène la série 2-1)

Shawinigan c. Thetford Mines

Mercredi 5 septembre
 Shawinigan 0 Thetford Mines 9

(Thetford mène la série 1-0)

Jeudi 6 septembre
 Thetford Mines à Shawinigan, 20h

SOCCER

MLS

| EST | | | | | | | | | |
|---------------|----|----|----|----|----|-----|--|--|--|
| MJ | V | D | N | BP | BC | Pts | | | |
| New York | 28 | 17 | 7 | 4 | 50 | 29 | | | |
| Atlanta | 27 | 16 | 5 | 6 | 56 | 33 | | | |
| New York City | 28 | 14 | 8 | 6 | 50 | 37 | | | |
| Columbus | 27 | 12 | 8 | 7 | 35 | 34 | | | |
| Philadelphie | 27 | 12 | 11 | 4 | 39 | 41 | | | |
| Montréal | 28 | 11 | 4 | 3 | 37 | 45 | | | |
| N.-Angleterre | 27 | 8 | 10 | 9 | 40 | 42 | | | |
| D.C. United | 25 | 8 | 11 | 6 | 42 | 43 | | | |
| FC Toronto | 27 | 7 | 14 | 6 | 45 | 52 | | | |
| Orlando | 26 | 7 | 16 | 3 | 40 | 61 | | | |
| Chicago | 27 | 6 | 15 | 6 | 37 | 52 | | | |

OUEST

| MJ | V | D | N | BP | BC | Pts |
|--------------------|----|----|---|----|----|-----|
| FC Dallas | 27 | 14 | 6 | 7 | 47 | 37 |
| Los Angeles FC | 27 | 13 | 7 | 7 | 54 | 42 |
| Kansas City | 26 | 13 | 7 | 6 | 48 | 33 |
| Salt Lake | 28 | 13 | 5 | 5 | 48 | 46 |
| FC Seattle | 26 | 12 | 9 | 5 | 35 | 27 |
| Portland | 26 | 11 | 7 | 8 | 38 | 36 |
| FC Vancouver | 27 | 11 | 9 | 7 | 45 | 52 |
| Los Angeles Gal.</ | | | | | | |

CHALLENGE MIDGET AAA À LA BAIE

L'organisation est presque complétée

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

La tenue du Challenge midget AAA à La Baie, en décembre, a pris forme au cours des derniers mois. Une visite des installations des deux patinoires du Complexe Jean-Claude Tremblay, en fin de semaine dernière, a permis de s'en assurer.

La veille, les représentants de la Ligue de hockey midget AAA du Québec et de Hockey Québec ont assisté à la rencontre entre les Élites et l'Intrépide de Gatineau, au Foyer des Loisirs. Le lendemain matin, pendant près de cinq heures, ils ont vérifié tous les aspects en vue du tournoi qui regroupera les 15 équipes du circuit midget ainsi que des formations des Maritimes et des États-Unis. « Je dirais qu'on pourrait recevoir le tournoi dans deux semaines et on serait prêts », d'insister le président des Élites, Michel Simard, en marge du tournoi de golf de l'équipe qui se déroulait mercredi au Club Saguenay Arvida.

« Je l'ai dit l'an dernier lors de la conférence de presse pour annoncer les détails de l'événement et je le répète maintenant, mais les gens de l'organisation ont répondu à nos questions avant qu'on les pose », d'indiquer pour sa part le vice-président de la Ligue de hockey midget AAA, Robert Lalonde, également présent au tournoi de golf. Ce dernier mentionne n'avoir aucune inquiétude pour le déroulement de l'événement, lequel demandera tout de même une logistique imposante du 12 au 16 décembre. Toutes les rencontres seront filmées et quelques-unes auront même une description, dont celles des Élites, qui seront disputées à heure de grande écoute, en soirée. Les Jonquiérois agiront d'ailleurs comme champions en titre, ayant remporté les grands honneurs l'an dernier, à Gatineau.

La modification la plus importante apportée en fin de semaine touche la finale. Au départ, le

match devait être disputé sur la vieille patinoire du centre Jean-Claude Tremblay, mais pour une raison avant tout logistique et dans le but de faciliter d'utilisation des caméras, il a été décidé d'opter pour la nouvelle glace. De plus, afin de s'assurer que tout est bien rodé, les deux affrontements des Élites, dans la fin de semaine précédente, face aux Cantonniers de Magog, seront joués à La Baie, un sur chaque patinoire. Robert Lalonde annonce du même souffle que cette présence des Cantonniers permettra à l'ancien des Saguenéens Félix Potvin de prendre part à la conférence de presse.

TOURNOI DE GOLF

Mercredi, le tournoi de golf des Élites affichait complet avec plus de 140 joueurs, ce qui a permis d'ajouter 15 000 \$ dans les coffres. Un encan avec les chandails de trois joueurs de la Ligue

nationale de hockey (LNH), les anciens des Élites Yanni Gourde et Samuel Girard, ainsi que l'attaquant du Canadien Philippe Danault, ont ajouté aux revenus de l'événement. De plus, des chandails d'autres anciens de l'équipe dans la LHJMQ, Jordan Martel, Jérémy Fortin, Rafaël Harvey-Pinard, Samuel Harvey, Antoine Girard et Michael Kemp ont été tirés au hasard.

La tenue du Challenge midget AAA aura également des répercussions financières importantes sur l'organisation jonquiéroise. « C'est sûr que de recevoir le Challenge nous aide de manière importante dans le budget d'exploitation pour les quatre prochaines années. Au cours des dernières années, on devait dépenser environ 25 000 \$ à 27 000 \$ pour aller à l'extérieur. Maintenant que c'est chez nous, c'est clair qu'on en retirera des revenus également », pointe Michel Simard.



Le vice-président de la Ligue de hockey midget AAA, Robert Lalonde, le président des Élites de Jonquière, Michel Simard, le président d'honneur, Daniel Giguère, et le président du comité organisateur, Marc Nadeau, étaient ravis du déroulement du tournoi de golf des Élites qui a permis d'ajouter 15 000 \$ dans les coffres de l'équipe. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

APGVS Association du personnel de gestion de la Ville de Saguenay

TOURNOI DE GOLF

Pour venir en aide à l'organisme Cancer Saguenay

Le jeudi 6 septembre 2018, à 12 h 30

Club de golf Saguenay Arvida, 2680, boul. du Saguenay Jonquière

Sous la présidence d'honneur de M. Jean Simon, ancien président de la division Métal primaire de Rio Tinto Alcan

FORMULE DÉPART SIMULTANÉ À 12 H 30

Prière d'arriver au moins une heure avant pour la logistique du départ

| | | | | | |
|---------------------------|---|---|----------------------------|---|---|
| Trou N° 1 Par 4 | A | Christian Fillion Steeve Beaulieu Éric Morin Sylvain Bouchard | Trou N° 10 Par 4 | A | Marc Bergeron Serge Tremblay Nadya Larouche Caroline Dallaire |
| | B | Charles Mayer Stéphane Blouin Steeve Julien Guy Bédard | | B | Marc Sénéchal Pierre Girard Dominique Harvey Daniel Tremblay |
| Trou N° 2 Par 3 | A | Sylvain Corneau Jean-François Ranger Olivier Blackburn Bruno Taillon | Trou N° 11 Par 4 | A | Jonathan Tremblay Keven Armstrong Pier-Luc Larouche Félix Tremblay |
| | B | | | B | |
| Trou N° 3 Par 4 | A | Steeve Boivin Martin Bouchard Luc Brassard Annie Chrétien | Trou N° 12 Par 3 | A | Pierre Delisle David Delisle Mathieu Delisle Invité |
| | B | Pascal Pagé David Vachon Dany Tremblay Vincent Labrie | | B | |
| Trou N° 4 Par 4 | A | Marc Fortin Jonathan Blackburn Jean-François Martin Yan Gobeil | Trou N° 13 Par 5 | A | Yan Houde Raynald Perron Invité |
| | B | Jérôme Blanchette François Simard Yves Cantin Gino Gagnon | | B | Johanne Quirion Guy Boudreault Sylvie Larouche Carol Tremblay |
| Trou N° 5 Par 3 | A | Dany Gagné Mathieu Perron Sylvain Houde Denis Gilbert | Trou N° 14 Par 4 | A | Raynald Jomphe Éric Claveau Jean-Paul Côté Steeve Lapierre |
| | B | | | B | |
| Trou N° 6 Par 5 | A | Louis-Philip Fournier Steven Girard Yves Gagné Stéphane Tremblay | Trou N° 15 Par 4 | A | Gilles Lemieux Gilbert Grimard Jean-Marc Gilbert Claude Veilleux |
| | B | | | B | Invité Invité Invité Invité |
| Trou N° 7 Par 4 | A | Michel Nepton Luc Côté Jade Rousseau Jean-Philippe Gauthier | Trou N° 16 Par 4 | A | Patrice Henrichon Benoît Roy Frédéric Boucher Mario Tremblay |
| | B | Marc-André Grenon Marc Lessard André Boudreau Lévis Gagnon | | B | Michel Tremblay Roger Boulianne Gérald Gauthier Lucien Turcotte |
| Trou N° 8 Par 4 | A | Michaël LaRue Dany Lapointe Marie-Andrée Marquis Linda Lavoie | Trou N° 17 Par 3 | A | Pierre-Paul Larouche Charles-André Perron Jean-Pierre Côté Isabelle Simard |
| | B | Jean-François Renald André Gagnon Caroline Tremblay Philippe Caron | | B | |
| Trou N° 9 Par 4 | A | Éric Gauthier Steeve Gilbert Marie-Pier Rondeau Mélanie Murray | Trou N° 18 Par 4 | A | Claude Bouchard Martin Vachon Sylvain Thériault Gaby Chassé |
| | B | Alexandre Simard Jean Trudeau Camil Lacroix Pierre Vézina | | B | Josée Dassylya Stéphane Harvey Myriam Villeneuve Martin Lavoie |

Club de Golf **Le Ricochet**

INVITATION À NOTRE POPULAIRE TOURNOI LE TRICOCHE

QUI AURA LIEU LE **SAMEDI 8 SEPTEMBRE** (VEGAS) 4/BALLES «SHOT-GUN» 8 H 30

RESTE 1 ÉQUIPE À FORMER!

160\$ ÉQUIPE DE 4 JOUEURS

CECI INCLUT PAR PERSONNE :

- DEUX NORMALES 27, UNE NORMALE 36
- UN DÎNER (MÉCHOUI)
- 1 PICHET DE BIÈRE BUD / BUD LIGHT PAR ÉQUIPE
- 1 PRIX AU HASARD PAR JOUEUR

DE CHACUNE DES ÉQUIPES INSCRITES

FAITES-VITE: COMPOSEZ LE 418 693-8221, POSTE 1



Le Laterrois Tommy Dallaire revient satisfait de sa saison au sein du circuit professionnel national de motocross. Il vient de recevoir son invitation pour prendre part au Supercross Montréal qui aura lieu le 15 septembre au Stade olympique. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

SUPERCROSS MONTRÉAL, LE 15 SEPTEMBRE

Tommy Dallaire a rendez-vous au Stade olympique

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Un autre pilote du Saguenay-Lac-Saint-Jean vient d'obtenir son billet pour le Supercross Montréal le 15 septembre, au Stade olympique. Le Laterrois Tommy Dallaire, 20 ans, a en effet reçu la bonne nouvelle mercredi et il sera de l'événement qui réunira des pilotes professionnels américain et européen de niveau international.

Pour le jeune homme, cette participation au prestigieux rendez-vous vient couronner une saison complète au sein du circuit professionnel canadien de la Triple Couronne Rockstar MX Tour. Durant tout l'été, il a parcouru le pays d'un océan à l'autre.

« L'an passé, j'avais fait les compétitions dans l'Ouest avec un ami, mais cette année, je suis parti seul avec ma "van" et ma remorque pour faire les compétitions dans l'Ouest canadien. Ça m'a pris comme 40 heures de route pour aller faire les quatre courses dans l'Ouest. Je suis content parce que je n'ai pas eu de blessure et j'ai fait le trajet sans problème. J'ai fait le Championnat professionnel Rock Star Energy. Je suis satisfait de ma saison, mais j'aurais aimé

améliorer mes départs. Sinon, je suis super content de ma conduite et de ma façon de rouler », a résumé le jeune pilote présent au circuit ProX de Saint-Jean-Vianney.

Le Laterrois est d'autant plus satisfait de son parcours qu'il a fait une transition en terme de moto, passant de la catégorie 250 à 450. « J'ai fait toutes les courses et je terminais entre les 18e et 20e positions. » Au final, le Laterrois a conclu au 28e rang du circuit national. En fin de semaine, il était de retour au Saguenay pour la dernière étape du circuit régional. C'est aussi l'occasion de revoir des amis.

« En fin de saison, je fais des compétitions régionales. C'est vraiment ici que j'ai fait mes débuts. C'est l'fun, car ça rappelle des souvenirs en étant avec mon père (Christian) et mes amis. C'est vraiment différent du national où il y a beaucoup de monde à chaque course. Par exemple, sur une ligne de départ, il peut y avoir 40 coureurs et je finis top-20. C'est vraiment difficile, car c'est le plus gros calibre au Canada », mentionne celui qui fait du motocross depuis l'âge de quatre ans et de la compétition depuis l'âge de dix ans.

Outre le rendez-vous du Stade olympique, Tommy Dallaire prendra part aux courses présentées au Centre Vidéotron et à Toronto.

COURSE D'AVENTURE FOURAID

Des cadets saguenéens deuxièmes à Valcartier

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

L'équipe représentant les corps de cadets 221 Chicoutimi et 2869 Laterrière, composée de Maude Mousseau, Jean-Alexandre Olivier et Simon Cloutier, s'est surpassée, en fin de semaine, en concluant au 2e rang de la catégorie des équipes mixtes de l'édition 2018 régionale de la course d'aventure Fouraid, qui avait lieu dimanche dernier au Centre d'entraînement des cadets de Valcartier.

Durant cette course unique en son genre, 13 équipes de cadets des Corps de cadets de l'Armée provenant des quatre coins de la province et sélectionnées en juin ont pris part à ce rendez-vous annuel où ils ont pu mettre en pratique leurs compétences en leadership, navigation, vélo de montagne et course en sentiers.

Les participants doivent se déplacer le plus rapidement possible à l'aide de cartes et boussoles tout en localisant des points de contrôle disposés le long d'un parcours d'environ 70 kilomètres, et ce, en canot, à la course à pied, en vélo de montagne, en plus d'effectuer une vingtaine de mètres en rappel.

Malgré des conditions météo difficiles, les cadets Mousseau, Olivier et Cloutier ont fait preuve de détermination, complétant ainsi la course en un peu plus de 7h26. Au classement général, le trio s'est classé au 6e rang, toutes catégories confondues.

En catégorie masculine, Maxim Rondeau, Xavier Dionne et Bruno Bouchard, du Corps de cadets Inter-éléments de Falardeau/Saint-Honoré ont uni leurs efforts pour décrocher la médaille de bronze, terminant en 6h05 malgré les fortes pluies. Les membres du trio avaient obtenu l'argent à la mi-juin pour ainsi passer à l'étape suivante.



Les représentants des Corps de cadets 221 Laterrière et 2869 Chicoutimi, Maude Mousseau, Jean-Alexandre Olivier et Simon Cloutier, ont réussi une excellente 2e position en catégorie mixte en fin de semaine, dans le cadre de la course d'aventure Fouraid tenue au Centre d'entraînement des cadets à Valcartier. — PHOTO COURTOISIE



Le lieutenant Antoine Pelletier (à gauche) a remis la médaille de bronze catégorie masculine à Maxim Rondeau, Xavier Dionne et Bruno Bouchard du Corps de cadets Inter-éléments Falardeau/St-Honoré à la suite du Premier Provincial (Région de l'Est) de la Course Fouraid Aventure tenue dimanche dernier. — PHOTO COURTOISIE

HOCKEY

Parenteau devient entraîneur

Maintenant à la retraite, l'ancien attaquant des Saguenéens Pierre-Alexandre Parenteau devient entraîneur. Il a été nommé mercredi adjoint de Jude Vallée avec les Aigles Bleus de Moncton, au niveau universitaire. L'équipe en

a fait l'annonce en après-midi sur le réseau social Twitter. Après son stage dans les rangs juniors qui s'est terminé à Sherbrooke, Parenteau a roulé sa bosse pendant quelques années dans les mineures avant d'accéder à la Ligue nationale. Choix de 9e ronde par les Ducks d'Anaheim en 2001, le natif de Gatineau a finalement disputé 491 rencontres, amassant

296 points, avec les Blackhawks de Chicago, les Rangers et les Islanders de New York, l'Avalanche du Colorado, les Maple Leafs de Toronto, les Devils du New Jersey, les Predators de Nashville et le Canadien de Montréal. Il avait annoncé sa retraite au début de la période estivale après une dernière saison dans la Ligue continentale russe. **DAVE AINSLEY**

LES VOYAGEURS EN RETARD 2-0

Les Diamants remportent un duel défensif



DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Le lanceur partant des Voyageurs, Maxime Dumas, a permis seulement deux coups sûrs, mercredi soir, mais a tout de même subi la défaite. Après une victoire d'entrée de jeu à Jonquière, les Diamants de Québec ont profité de leur retour à domicile au Stade Canac pour prendre le contrôle de la série, s'imposant au compte de 3-0.

L'entraîneur-chef des Voyageurs, Martin Pouliot, a eu une discussion très positive avec ses troupes après la rencontre. Il a maintenant bien hâte de voir leur réaction avec la marmite qui est chaude.

« On a gagné 18 de nos 24 dernières rencontres avant la série contre Québec. On a perdu six matchs depuis le mois de juillet. Là, on vient d'en perdre deux. On est dans les câbles, mais on n'est pas à terre encore. Si on réussit à gagner jeudi, on revient chez nous samedi et dimanche et on peut se sortir de ça », a-t-il exprimé à l'autre bout du fil.

CIRCUIT DE TROIS POINTS

Tristan Pagé a frappé le premier coup sûr des locaux en fin de sixième manche, mais a envoyé la balle de l'autre côté de la clôture pour un circuit de trois points. Auparavant, Jean-Nicolas Lebrun avait effectué sa deuxième erreur du match sur un roulant de routine, ce qui a été suivi quelques instants plus tard par un but sur balles intentionnel à Émile Boies.

« Quand tu joues un match serré, souvent, c'est le premier qui met un genou à terre qui perd et on l'a mis le genou à terre », d'admettre Martin Pouliot, expliquant après coup qu'il a joué pour la balle à double jeu alors que Boies frappe pour .410 depuis le début des séries et que Pagé affichait une moyenne en deçà de .300 et

n'avait pas de coup sûr en deux présences depuis le début de la soirée. Il a toutefois sauté sur un changement de vitesse, ce qui a fait la différence.

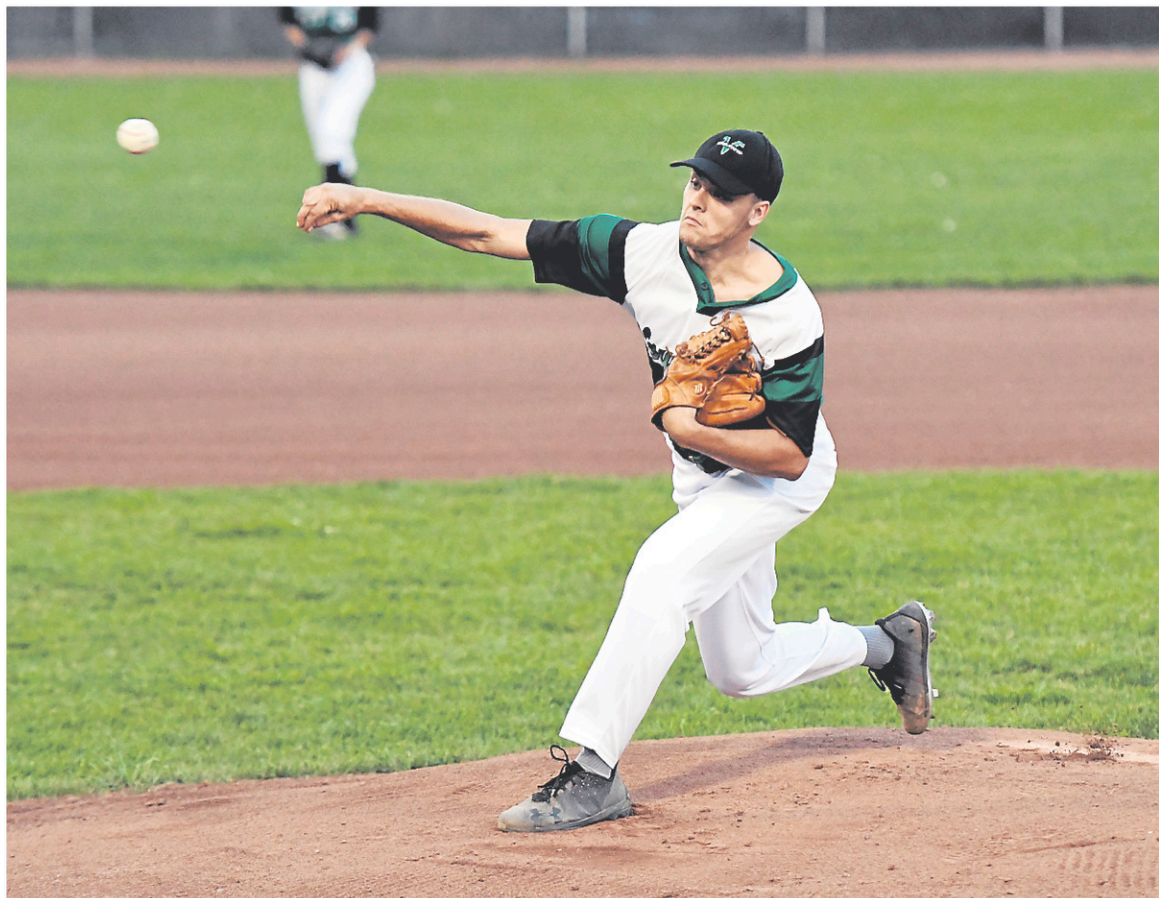
Le vis-à-vis de Dumas, Étienne Le Roy-Audy, a été tout aussi expéditif, ne permettant également que deux coups sûrs. La menace la plus sérieuse des

Voyageurs est survenue en début de troisième manche avec deux frappeurs sur les buts, mais Le Roy-Audy a forcé Yan-Éric Tremblay à frapper un ballon pour étouffer la menace. Pour donner une idée de la qualité du départ de l'artilleur des Diamants, aucun coureur des Voyageurs n'a atteint le deuxième but avec moins de

deux retraits durant les six premières manches. Seulement Mathieu Tremblay en deuxième manche, puis Marc-Antoine Tremblay à la manche suivante, ont réussi des coups sûrs dans la défaite. En deux rencontres depuis le début de la série, les Voyageurs n'ont frappé que cinq coups sûrs.

« On a fait exactement le contraire de ce que j'avais dit avant le match. On a fait une dizaine de ballons. Oui, on a un couple de "shots", mais on a levé beaucoup trop de ballons, de laisser tomber Martin Pouliot. Le Roy-Audy a une qualité principale qu'un lanceur doit avoir, il lance des prises. Il ne lance pas fort, mais lance des prises. »

Après avoir atteint un frappeur en début de septième, Le Roy-Audy a laissé sa place à Émile Boies qui a d'abord permis un but sur balles avant de conclure le travail avec une balle à double jeu suivi d'un retrait au bâton.



Le partant des Voyageurs, Maxime Dumas, a permis son premier coup sûr en fin de sixième manche, un circuit de trois points qui a fait la différence pour les Diamants qui ont pris les devants 2-0 dans la série entre les deux rivaux. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

EN BREF

• Le match numéro 3 de la série quatre de sept sera disputé dès ce soir (mercredi), encore au Stade Canac de Québec. Cette situation, rappelons-le, a été forcée par les séries éliminatoires des Capitales de la Ligue Can-Am à domicile en fin de semaine. Les Voyageurs doivent ensuite évoluer deux fois devant leurs partisans au Stade Richard-Desmeules, samedi et dimanche...

• Alexandre Laprise sera le lanceur partant des Voyageurs pour la cruciale troisième rencontre. Le vétéran de 22 ans avait été solide à son premier départ des séries, la semaine dernière, face aux Alouettes de Charlesbourg, ne permettant qu'un point en cinq manches de travail. L'identité du partant des Diamants n'était toujours pas connue en fin de soirée mercredi...

• Le receveur Nicolas Doré sera de retour pour le match numéro 3, ce soir. Doré a réussi à se libérer de ses obligations avec son collègue du New Jersey pour venir prêter main-forte à ses coéquipiers, une aide qui sera certainement bienvenue avec l'urgence de la situation du côté de la formation jonquéroise...

DAVE AINSLEY

Sports

CHALLENGE MIDGET AAA À LA BAIE
L'ORGANISATION EST PRESQUE COMPLÉTÉE
29



AMEUBLEMENTS

TANGUAY

LA GRANDE VENTE
EXPO
Tanguay

NOUS PAYONS LES 2 TAXES ET
PAYEZ JUSQU'À **36** VERSEMENTS*
SUR TOUS LES MEUBLES, LES MATELAS ET LA DÉCORATION

**FAITES VITE!
4 DERNIERS JOURS
POUR EN PROFITER**

PRIMO
INTERNATIONAL

Sectionnel 2 mcx
PTR-912554

NOUS PAYONS LES 2 TAXES

1199⁹⁹

43⁴⁸*
24 mois

Courant: 1 349,99

Épargnez
150\$



DISPONIBLE INVERSÉ

ASUS
Ordinateur portable Vivobook PTR-701996

- Processeur Intel Core i3-8130U 2,2 GHz
- Carte vidéo Intel HD

699⁹⁹
699,09 + ÉCOFRAIS DE 0,90

58²⁵*
12 mois

À l'achat d'un ordinateur sélectionné
OBTENEZ UN
**LOGICIEL ANTIVIRUS
GRATUIT**

UNE VALEUR DE 59,99\$
PTR-688203 Détails en magasin

Windows 10 Intel Bluetooth

ASUS
Ordinateur portable Vivobook PTR-701996

MEMOIRE **6 GO**
DISQUE DUR **1 TO SSHD**
15,6 PO

PROMOTION
À l'achat d'un ordinateur sélectionné
OBTENEZ UN
**LOGICIEL ANTIVIRUS
GRATUIT**

UNE VALEUR DE 59,99\$
PTR-688203 Détails en magasin

PAYEZ JUSQU'À **36** VERSEMENTS*
SUR TOUS LES PRODUITS ÉLECTRONIQUES
ET INFORMATIQUES

SAMSUNG
Téléviseur au DEL
PTR-695355

43 PO

Épargnez **70\$**

388⁹⁹
379,99 + ÉCOFRAIS DE 9,00

Courant: 449,99

Full HD TV

SAMSUNG SMART TV UHD TV **75 PO**

Téléviseur 4K au DEL PTR-695339
Série 7

Épargnez **800\$**

2023⁹⁹
1 999,99 + ÉCOFRAIS DE 24,00

55⁵⁵*
36 mois
Courant: 2 799,99

DERNIÈRE JOURNÉE!

CONCOURS PROFIL CLIENT

À GAGNER CE MOIS-CI
Un sectionnel en cuir

elran

Une valeur de **3 199⁹⁹\$**

POUR PARTICIPER:
Allez au tanguay.ca ou textez «ELRAN»
au 1 800-TANGUAY (826-4829)

1990, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI
LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

tanguay.ca

**LIVRAISON GRATUITE
PARTOUT AU QUÉBEC**

*Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Détails en magasin. Cette annonce est en vigueur jusqu'au 9 septembre 2018. Livraison gratuite partout au Québec.

| EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT | | | |
|---|-----------------------|--|-------------------|
| SOLDE QUOTIDIEN MOYEN | Taux d'intérêt annuel | Coût pour cycle de facturation de 30 jrs | Coût annuel |
| ACHAT COURANT | 19,90% | 1,64\$ - 5,05\$ | 19,90\$ - 50,50\$ |
| ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ | 19,90% | 1,64\$ - 8,18\$ | 19,90\$ - 90,50\$ |